



PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION DIGITALE DU BURKINA FASO (PACTDIGITAL)

DOCUMENT DE PROJET



Mars 2024



SOMMAIRE

SIGLES ET ABBREVIATIONS	iii
FICHE SYNTHETIQUE DU PROJET.....	4
INTRODUCTION	5
I. PRESENTATION DU CONTEXTE	8
I.1. Contexte international	8
I.2. Contexte national	8
I.3. Etat du développement du numérique au Burkina Faso.....	10
II. CONSTATS MAJEURS ET GRANDS DEFIS A RELEVER.....	12
II.1. Constats majeurs	12
II.2. Grands défis à relever.....	13
III. JUSTIFICATION DU PROJET	13
IV. PRESENTATION DU PROJET	13
IV.1. Objectifs de développement du Projet	13
IV.2. Résultats attendus.....	14
IV.3. Composantes du Projet.....	14
IV.4. Cadre logique.....	Erreur ! Signet non défini.
IV.5. Cadre de mesure de rendement.....	Erreur ! Signet non défini.
IV.6. Coût et financement du projet.....	31
IV.7. Répartition du coût du projet par composante et par nature de dépenses	31
IV.8. Durée	32
IV.9. Zone de couverture.....	Erreur ! Signet non défini.
IV.10. Bénéficiaires du projet.....	32
V. HYPOTHESES ET GESTION DES RISQUES.....	32
VII.1. Hypothèses.....	32
VII.2. Analyse et gestion des risques.....	33
VI. COHERENCE DU PROJET AVEC LES REFERENTIELS DE DÉVELOPPEMENT	37
VI.1. Cohérence avec le Plan national de développement économique et social	37
VI.2. Cohérence avec la Politique Sectorielle Infrastructures de Transport, de Communication et d'Habitat	38
VI.3. Cohérence avec la politique sectorielle Commerce et Services Marchands	38
VI.4. Cohérence avec la Stratégie Nationale de Développement de l'Economie Numérique	38
VI.5. Cohérence avec la Stratégie Nationale de Modernisation de l'Administration Publique.....	38
VII. CADRE ORGANISATIONNEL ET DE GESTION DU PROJET.....	39



VII.1.	Ancrage institutionnel.....	39
VII.2.	Organes d'orientation et de pilotage	39
VII.3.	Unité de gestion du projet.....	40
VIII.	PROGRAMMATION PHYSIQUE ET FINANCIERE DES ACTIVITES	41
IX.	STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE	42
X.	PRINCIPES ET ACTEURS DE MISE EN ŒUVRE	43
X.1.	Principes clés de mise en œuvre.....	43
X.2.	Acteurs de mise en œuvre.....	45
XI.	SUIVI-EVALUATION ET CAPITALISATION	46
XI.1.	Système de Suivi-évaluation.....	46
XI.2.	Évaluation à mi-parcours et évaluation finale.....	47
XI.3.	Capitalisation	48
XII.	MECANISME DE COMMUNICATION	48
XIII.	ANALYSE ECONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE	49
XIII.1.	Analyse économique.....	49
XIII.2.	Analyse environnementale	52
XIII.3.	Analyse sociale	54
XIV.	DURABILITE/PERENNITE DU PROJET	55
	CONCLUSION	57
	ANNEXE	58



SIGLES ET ABREVIATIONS

CERC	Composante de réponse d'urgence contingente
DGEP	Direction Générale de l'Economie et de la Planification
DGESS	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
ERTIC	Energies Renouvelables et des Technologies de l'Information et de la Communication
GSMA	Global System for Mobile Communications
GV-AP	Guichet Virtuel Unique de l'Administration Publique
IA	Intelligence Artificielle
IDA	Association Internationale de Développement
IoT	Internet of Things
IXP	Points d'Echange Internet
MEFP	Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective
MIT	Massachusetts Institute of Technology
MPSR	Mouvement Patriotique pour la Sauvegarde et la Restauration
MTDPCE	Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Électroniques
PAT	Plan d'Action de la Transition
PAV	Points d'Atterrissage Virtuel
PNDES II	Plan National de Développement Economique et Social
PREN	Plan de Renforcement de l'Expertise Numérique
PS-CSM	Politique Sectorielle Commerce et Services Marchands
PS-ITCH	Politique Sectorielle Infrastructures de Transport, de Communication et d'Habitat
PTBA	Plan de travail et budget annuel
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
RESINA	Réseau Informatique National de l'Administration
SDAN	Schéma Directeur d'Aménagement Numérique
SN@DEN	Stratégie Nationale de Développement de l'Economie Numérique
SNMAP	Stratégie Nationale de Modernisation de l'Administration Publique
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
UA	Union Africaine
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africain
UGP	Unité de Gestion de Projet



FICHE SYNTHETIQUE DU PROJET

Titre du projet	Projet d'accélération de la transformation digitale du Burkina Faso (PACTDIGITAL)		
Catégorie	2		
Ministère de tutelle technique	Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques (MTDPCE)		
Ministère de tutelle financière	Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective (MEFP)		
Domaine d'intervention	Télécommunication		
Secteur de planification	« Infrastructure de Transport, de Communication et d'Habitat (ITCH) »		
Programme Budgétaire de Rattachement	Développement d'infrastructures de communications électroniques (DICE)		
Objectif Global	Améliorer la disponibilité, l'accessibilité et l'appropriation des services numériques au Burkina Faso		
Objectifs Spécifiques	– étendre la connectivité numérique pour l'inclusion numérique; – accélérer la transformation numérique des services publics ; – développer des compétences, l'innovation et l'expertise numérique.		
Résultats attendus	– Résultat 1 : la couverture des réseaux d'accès au haut débit fixe et mobile a augmenté ; – Résultat 2 : la fourniture des services publics est améliorée grâce au numérique ; – Résultat 3 : la masse de consommateurs, de compétences et d'experts dans le domaine du numérique a augmenté.		
Composantes	Composante 1 : Extension de la connectivité pour l'inclusion numérique Composante 2 : Accélération de la transformation numérique des services publics Composante 3 : Développement des compétences, de l'innovation et de l'expertise numériques Composante 4 : Coordination et gestion du projet Composante 5 : Réponse d'urgence contingente (CERC)		
Zone d'intervention	Territoire national		
Financement	Source/Nature		Montant en devise (Euro)
	Etat		6 030 924
	Banque mondiale	Prêt	141 400 000
	TOTAL		147 430 924
Période d'exécution	Durée du projet		Année de démarrage
	5 ans		13 juin 2024
			Année de fin
			30 novembre 2028

INTRODUCTION

La plupart des économies du monde sont dans un processus de transformation digitale accélérée. En effet, la révolution mobile a permis à de nombreux pays de franchir plusieurs étapes de leur développement et continue de remodeler l'économie mondiale avec les nouvelles innovations technologiques.

Ainsi, le développement du numérique apparaît comme une opportunité pour plusieurs pays surtout africains pour transformer la structure de leurs économies afin d'accélérer le développement économique et social. La transformation digitale a le potentiel d'améliorer considérablement la productivité et d'accroître la prospérité. Mais, elle peut être à l'origine de multiples risques qui doivent être gérés avec soin. Il convient donc de prendre la mesure des chantiers à engager et à accompagner pour garantir des externalités et des impacts positifs pour l'économie et la société.

Sans aucune intervention des gouvernements des pays africains, la transformation numérique sera probablement limitée aux grandes entreprises, augmentant ainsi leur pouvoir de marché aux dépens du consommateur, toute chose qui augmentera la fracture numérique. ¹La GSMA fournit des estimations de la contribution des technologies et services mobiles à l'économie. Selon ses dernières publications, en 2018, ils ont généré 8,6% du PIB en Afrique subsaharienne et 4,5% dans la région MENA5, une contribution s'élevant respectivement à plus de 144 milliards de dollars et 191 milliards de dollars de valeur économique ajoutée. L'écosystème mobile a également soutenu près de 3,5 et 1 million d'emplois (directement et indirectement) et a apporté une contribution substantielle au financement du secteur public, avec près de 15,6 et 18 milliards de dollars levés grâce à la fiscalité. D'ici la fin de l'année 2023, la contribution du mobile devrait atteindre entre 185 et 220 milliards de dollars et les pays d'Afrique subsaharienne bénéficient de plus en plus des améliorations de productivité et d'efficacité induites par l'adoption accrue des services mobiles. En Afrique de l'Ouest, le taux de pénétration à internet mobile était estimé à 26% (soit 100 millions d'utilisateurs d'internet mobile). Ce taux devrait passer à 40% en 2025 avec 183 millions d'abonnés d'internet mobile.

Des objectifs précis ont été définis pour guider la transformation numérique. Ils comprennent l'accès universel à une connexion haut débit sécurisée et stable, le renforcement des compétences numériques en ligne visant à dispenser des connaissances et des compétences de base en matière de sécurité de l'environnement numérique et de confidentialité, l'amélioration du cadre juridique complet sur la cybersécurité et la protection des données à caractère personnel, ainsi qu'une identité juridique numérique pour 99,9 % de la population africaine.

La transformation digitale d'une économie est une entreprise importante. Cela nécessite des réformes profondes dans plusieurs secteurs. Les gouvernements peuvent choisir de se concentrer sur les leviers clés qui stimulent la croissance d'une économie numérique et d'organiser des réformes au fil du temps.

L'Union africaine offre un cadre utile pour planifier et mettre en œuvre les actions dans le domaine de la transformation digitale. En effet, elle a souligné que la transformation numérique de l'Afrique doit être

¹ <https://www.gsma.com>

renforcée par l'harmonisation des politiques, des législations et des réglementations, et entend appliquer des modèles de financement innovants à cet effet. Ces objectifs nécessiteront des investissements supplémentaires estimés à 20 milliards d'USD par an entre 2020 et 2025, qui passeront à 50 milliards d'USD par an entre 2026 et 2030.

Dans sa stratégie de transformation digitale pour l'Afrique 2020-2030, qu'elle a mis en place avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique et d'autres organisations, elle propose une structure composée de quatre piliers fondamentaux que sont l'environnement politique et réglementaire, l'infrastructure numérique inclusive, l'innovation numérique ainsi que l'entrepreneuriat et les compétences numériques inclusives. Selon l'UA, ces piliers fondamentaux sont les principaux leviers pour accélérer les progrès vers une économie numérique. Ils sont nécessaires pour que les entreprises, le gouvernement et la société civile soient en mesure de concevoir et de fournir des produits et services numériques. Ces piliers constituent la base d'une transformation digitale réussie.

Au Burkina Faso, la fracture numérique reste toujours élevée avec un indice de connectivité mobile faible estimé à 26,2 en 2018. Les taux de couverture du territoire en réseau mobile 3G et 4G, qui étaient respectivement de 64,34% et de 41,5% en 2022, restent également faible comparativement à ceux d'autres pays de la sous-région. On note aussi, une faiblesse dans développement des infrastructures de communications électroniques et les compétences numériques avec peu de services publics numérisés.

C'est au regard de ces différents constats et dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement de l'économie numérique, que le Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Électroniques (MTDPCE) s'est engagé dans le processus de formulation du projet d'accélération de la transformation digitale du Burkina Faso. L'ambition du Burkina Faso est de permettre au numérique d'apporter, de manière efficiente, des réponses aux préoccupations de plus en plus pressantes de la population. Ceci devrait certainement passer par une plus grande accessibilité des populations aux outils et services digitaux à travers le développement des infrastructures numériques, la dématérialisation des procédures administratives et des e-services gouvernementaux, le développement du capital humain dans le domaine du numérique.

La démarche méthodologique de formulation du projet a été participative avec l'accompagnement de la Banque Mondiale. En effet, une équipe pluridisciplinaire a été mise en place et des données ont été collectées auprès de l'ensemble des parties prenantes qui seront impliquées dans la mise en œuvre du projet. Plusieurs études préparatoires ont également été menées et leurs conclusions ont servies à mieux identifier et définir les composantes et les sous composantes du projet. De plus, des séances participatives de planification opérationnelle ont été organisées pour traiter et analyser les données en vue d'identifier et évaluer les activités structurantes dont la mise en œuvre concours à l'atteinte des objectifs du projet.

Le présent document de projet est articulé en quatorze (14) points :

- présentation du contexte ;
- constats majeurs et grands défis;



- justification du projet ;
- présentation du projet ;
- hypothèses et gestion des risques ;
- cohérence du projet avec les référentiels de développement ;
- cadre organisationnel et de gestion du projet ;
- programmation physique et financière des activités ;
- stratégie de mise en œuvre ;
- principe et acteurs de mise en œuvre ;
- suivi-évaluation et capitalisation ;
- mécanisme de communication ;
- analyse économie, environnementale et sociale ;
- durabilité du projet

I. PRESENTATION DU CONTEXTE

I.1. Contexte international

Le contexte économique mondial est marqué par un ralentissement de la croissance économique (prévision de 2,9 % en 2023, soit 1,2 point de pourcentage de moins qu'en 2022) selon la Banque Mondiale. Cette situation est la résultante d'une série d'événements, comme la pandémie de la Covid 19, la hausse des prix de l'énergie, les perturbations des chaînes d'approvisionnement, l'aggravation de l'inflation liées aux tensions entre les grandes puissances économiques (la crise ukrainienne et ses corollaires) qui affectent la reprise économique dans de nombreux pays.

Cette situation a éventuellement contribué au ralentissement de l'économie de l'ensemble des pays de la zone Afrique dont le taux de croissance économique se situerait à 3,8% en 2022 contre 4,8% atteint en 2021 selon la Banque Africaine de Développement². La reprise économique lente s'explique par la volatilité des prix des matières premières, qui a un impact majeur sur le niveau de production des pays exportateurs nets et la réintroduction de restrictions commerciales entre certains pays développés, notamment la Russie, la Chine et les Etats-Unis. La perspective d'une forte reprise dépendrait de la trajectoire de la pandémie mondiale de la Covid 19, de l'inflation des prix des denrées alimentaires et de l'énergie ainsi que des perturbations des marchés financiers.

Pour ce qui est de la sous-région UEMOA, la croissance économique attendue en 2023 est estimée à 6,6% alors qu'il était de 5,6% en 2022 selon la note de conjoncture économique du Ministère en charge de l'économie du Burkina Faso en mars 2023. Cette reprise des économies malgré la résurgence de la crise sanitaire et sécuritaire serait tirée par la hausse attendue des demandes intérieure et extérieure et du fait de la poursuite de la reprise de l'activité dans certains secteurs d'activités (transport, tourisme, hôtellerie, etc.).

La terminologie du numérique est un ressort essentiel du changement actuellement du monde, remodelant les économies et les gouvernements, influençant ainsi presque tous les aspects de développement. Au niveau mondial, environ un tiers de la population soit 2,6 milliards de personnes n'était pas toujours connecté en 2023. Plus de 90% des pays à revenu élevé ont utilisé internet contre ¼ seulement dans les pays à faible revenu. Ces statistiques dénotent des inégalités d'accès au service du numérique.

Le taux de pénétration³ au niveau mondial est de 64%, dominé l'Europe du Nord avec un taux de pénétration de 97%.

I.2. Contexte national

La situation économique du Burkina Faso s'est dégradée ces trois (03) dernières années. En effet, le taux de croissance économique du pays est passé de 1,9% (en 2020) pour ensuite se retrouver à près

² Rapport performance et perspectives macro-économique de l'Afrique 2023.

³ <https://fr.statista.com>

de 6,9% (en 2021) selon la BCEAO⁴. Ce taux de croissance chute à 3,0 en 2022 et se projette à 5,8% en 2023 selon le Ministère de l'économie, des finances et de la Prospective du Burkina Faso⁵.

Sur le plan social, la tranche pauvre de la population reste toujours élevée avec près de 40,1% de la population vivant sous le seuil de pauvreté en 2022 selon la Banque Mondiale⁶. Il est à noter également, l'avènement de la pandémie de la COVID-19 avec ses conséquences sur l'activité économique et qui s'est considérablement atténuée à ce jour avec la levée de toutes les mesures sanitaires y relatives.

La principale préoccupation du pays à ce jour demeure la reconquête du territoire national dû au contexte sécuritaire. Cette crise sécuritaire a des conséquences multiples, notamment :

- le déplacement massif des populations dont le nombre est estimé à 2 062 534 au 31 mars 2023, selon le CONASUR-BF. Les principales régions les plus affectées sont la région du Centre-Nord, le Nord, le Sahel, l'Est et la Boucle du Mouhoun ;
- la fermeture de 564⁷ formations sanitaires à la date du 6 août 2022 soit 39% ;
- la fermeture massive de 6 149⁸ établissements d'enseignement scolaire au 31 mai 2023, soit 23,48%.

L'inaccessibilité de certaines zones avec une absence totale de toute représentation de l'Etat, environ 1/3⁹ du territoire est concerné. Face à cette situation qui a entraîné une crise humanitaire sans précédent, le Gouvernement s'est engagé à relancer l'économie à travers la Politique Nationale de Développement sur la période 2021-2025 déclinée en quatre grands axes que sont : (i) « consolider la résilience, la sécurité, la cohésion sociale et la paix », (ii) « Approfondir les réformes institutionnelles et moderniser l'administration », (iii) « Consolider le capital humain et la solidarité nationale » et (iv) « Dynamiser les secteurs porteurs de l'économie et les emplois ».

L'avènement du Mouvement Patriotique pour la Sauvegarde et la Restauration (MPSR) le 24 janvier 2022 a marqué une nouvelle page de l'histoire de notre pays. Les nouvelles autorités se sont donné pour objectif : (i) de lutter contre le terrorisme et restaurer l'intégrité territoriale ; (ii) de répondre à la crise humanitaire ; (iii) de refonder l'État et améliorer la gouvernance et (iv) d'œuvrer à la réconciliation nationale et à la cohésion sociale. Ces objectifs constituent les grands piliers de l'action gouvernementale au cours de la Transition actuelle et leur opérationnalisation nécessite l'identification et la mise en œuvre d'actions de développement.

A cet effet, le Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD) adopté le 25 janvier 2023 accorde un rôle important au numérique dans l'atteinte des objectifs de développement fixés. Le numérique constitue donc un secteur déterminant pour le succès de la mise en œuvre dudit plan et de manière générale, pour le développement économique et social du Burkina Faso. Il contribue à l'atteinte des piliers 1 et 3 du PA-SD. L'ambition du pays par rapport à ce secteur est de tirer profit de son

4 Balance des paiements et position extérieure globale du Burkina. BECEAO 2021.

5 Situation économique et financière du Burkina Faso, en 2022 et perspectives 2023-2026. MEFP, mars 2023.

6 Rapport Banque Mondiale

7 OMS 2022, réponse sanitaire à la crise humanitaire au Burkina Faso. Rapport de situation N°20.

8 Rapport statistique mensuel de données de l'éducation en situation d'urgence au 31 mai 2023.

9 PA-SD du 25 janvier 2023.

potentiel en tant que levier essentiel de démultiplication des gains de productivité et d'accroissement de la compétitivité de tous les secteurs de l'économie, à travers l'offre de biens et de services.

Pour ce faire, il convient d'identifier, d'organiser et de mettre en œuvre les actions prioritaires dans le domaine du numérique en vue d'accélérer la transformation digitale au Burkina Faso pour renforcer la résilience du système socio-économique et contribuer à la réduction de la fracture numérique.

I.3. Etat du développement du numérique au Burkina Faso

Le développement du numérique joue un rôle très important dans la compétitivité des entreprises et dans l'amélioration de la performance des administrations publiques. Le numérique impactent favorablement la production et la diffusion des biens et services tant privés que publics. Le secteur du numérique est donc un segment majeur du développement de l'économie nationale non seulement, en terme de contribution directe de 2,6% en 2023 au produit intérieur brut¹⁰, mais aussi en tant que secteur qui contribue au développement de tous les autres secteurs de l'économie nationale.

Conscient de cet état de fait et face aux évolutions constatées dans le secteur des télécommunications/TIC, le pays a engagé de profondes réformes institutionnelles et politiques dont le principal référentiel au niveau sectoriel est la stratégie nationale de développement de l'économie numérique (SN@DEN) avec pour horizon temporel 2018-2027. Elle définit la mission du secteur qui est d' « accompagner la transformation numérique du Burkina Faso, levier essentiel au développement socio-économique du Burkina Faso. Le renforcement du cadre institutionnel et des acteurs nationaux de l'économie numérique doit permettre d'inscrire le numérique comme un pilier de la croissance du Burkina Faso. Il s'agit de promouvoir l'intégration des TIC et du numérique dans tous les aspects de la vie économique, sociale et culturelle du pays, d'assurer un accès équitable et abordable aux infrastructures, réseaux et services, d'inscrire le numérique comme un secteur économique fort¹¹ »

En outre, elle impose comme préalable, un investissement massif dans la réalisation d'infrastructures de communications électroniques, des centres d'hébergement numérique et de transformation digitale pour rendre inclusif l'accès des populations au numérique.

Dans le domaine du Numérique, le Burkina Faso, malgré son enclavement, a enregistré plusieurs acquis considérables.

Sur le plan du développement des infrastructures numériques, le Burkina Faso dispose d'un réseau dorsal à grande échelle qui assure une connectivité internationale avec cinq de ses voisins : le Ghana, le Mali, le Niger, le Togo et la Côte d'Ivoire. Par ailleurs, la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement de l'économie numérique (SN@DEN) a permis la construction de près de 3 500 Kilomètres de réseau fibre optique exclusivement par l'État burkinabè. Le cumul de linéaire de fibre optique déployé au plan national atteint 9800¹² km en fin 2021.

10 Situation économique et financière du Burkina Faso, en 2022 et perspectives 2023-2026. MEFP, mars 2023

11 SN@DEN; page 9.

12 Rapport d'achèvement du PBNT, juillet 2023

La mise en place des points d'échanges internet (IXP) et d'atterrissage virtuel (PAV) à Ouagadougou et à Bobo Dioulasso ont contribué à l'amélioration de l'accès à une bande passante internationale de meilleure qualité et à moindre coût au bénéfice des opérateurs, des fournisseurs d'accès internet et des populations. Avec l'acquisition de 9 Gigabytes par seconde de capacité de la bande passante internationale supplémentaire pour l'État, le pays dispose, en fin 2022 d'une capacité totale de 140 Gigabytes par seconde en associant les acquisitions du secteur privé.

La somme des investissements a permis de porter le taux de pénétration internet mobile de 60,73% en décembre 2021 à 75,58%¹³ en décembre 2022.

Les projets structurants qui ont contribué à ces résultats sont, notamment : (i) le PRICAO et le PRICAO-FA financé par la Banque Mondiale ; (ii) le PBNT financé par l'Etat du Burkina Faso et la Bank of China, (iii) le G-Cloud financé par l'Etat du Burkina Faso et le Danemark et le (iv) PADTIC financé par l'Etat du Burkina Faso et le Grand-duché du Luxembourg.

Au niveau des plateformes numériques, l'administration Burkinabè a amorcé sa transformation digitale dans le cadre du projet e-Burkina, initié en 2017 avec l'appui de la Banque mondiale et dont la mise en œuvre a pris fin le 30 décembre 2022. Ce projet a permis au pays de gagner 21 places dans le classement de l'administration électronique des Nations unies de 2016 à 2020, passant ainsi de la 185^e à la 164^e place sur 193. Ses principales réalisations comprennent : (i) l'adoption et la publication des stratégies nationales liées à l'administration électronique et du cadre technique de l'administration électronique, (ii) le déploiement du guichet virtuel et (iii) la réforme de plusieurs sites web institutionnels.

En ce qui concerne les services de finance numérique, l'inclusion financière numérique est plus avancée au Burkina Faso que dans les autres pays sahéliens, avec un taux d'utilisation des outils de paiements numériques de 39% (contre 25% en moyenne dans l'UEMOA¹⁴) .

Au niveau du développement de l'entrepreneuriat et des compétences dans le domaine du numérique, le projet e-Burkina a participé à la promotion des compétences locales et l'entrepreneuriat numérique. A cet effet, deux incubateurs recrutés à Ouagadougou et à Bobo Dioulasso ont pu former 1732 personnes sur les fondamentaux de l'entrepreneuriat numérique innovant et incubé 84 projets dont 26 orientés vers les zones rurales. A l'issue du processus, 25 Startup ont été créés. Le projet a également permis la création d'un FabLab aux normes MIT au sein des incubateurs et de 21 emplois directs.

Aussi, il existe également, plusieurs initiatives qui visent à renforcer les compétences numériques au Burkina Faso, parmi lesquelles les programmes d'enseignement des universités publics et privés et les opportunités offertes par le projet SADA de Smart Africa ainsi que les formations UNCDF lors de la semaine du numérique.

Malgré ces acquis enregistrés, le développement du numérique reste confronté à de nombreuses difficultés et insuffisances avec des défis à relever.

¹³ Annuaire Statistique 2022

¹⁴ Rapport annuel sur les services financiers numériques dans l'UEMOA - 2021

II. CONSTATS MAJEURS ET GRANDS DEFIS A RELEVER

II.1. Constats majeurs

Plusieurs études ont été réalisées sur la thématique du numérique au Burkina Faso. Les diagnostics de ces différentes études révèlent d'importantes faiblesses dans l'ensemble de ses dimensions.

Déjà, l'étude pour l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN), réalisée en mai 2018, mettait en évidence plusieurs insuffisances en lien avec l'infrastructure et aussi les compétences. Le diagnostic qui y a été réalisé révèle que les faiblesses se situent à quatre (4) niveaux à savoir : le faible niveau de couverture du haut et très haut débit fixe et mobile, l'existence d'une barrière tarifaire pour l'accès aux capacités, le faible niveau de développement de contenus et d'hébergements nationaux, le faible niveau de compétences sur les métiers du haut et très haut débit.

L'étude diagnostique pour l'élaboration de la Stratégie Nationale de Modernisation de l'Administration Publique (SNMAP), réalisée en 2020, a également mis en évidence des insuffisances dans le cadre réglementaire et une insuffisance dans la qualité et la quantité des ressources humaines pour aller vers une administration publique moderne.

L'étude sur la gouvernance IT de l'administration, réalisée dans le cadre du projet e-Burkina, a révélé plusieurs difficultés relatives à des conflits d'attributions entre plusieurs entités administratives intervenant sur les questions de digitalisation.

Les études diagnostiques réalisées pour l'élaboration du plan stratégique de développement du réseau informatique national de l'administration (RESINA), réalisée en mai 2022 et pour la formulation du projet e-Burkina (2016) ainsi que le rapport des assises nationales sur le RESINA (septembre 2021) ont mis en évidence les grands défis de ce réseau. Ces défis portent sur l'amélioration de la résilience en matière d'énergie, de sécurité, de capacités d'hébergement et de stockage ainsi que la couverture géographique des entités administratives.

Aussi, le rapport diagnostic sur la maturité numérique des administrations publiques élaboré en 2021 par le MTDPCE a conclu que la maturité globale des administrations publiques au Burkina Faso, toutes dimensions confondues, est « moyenne ou satisfaisante » pour seulement 17%¹⁵ de la quarantaine de structures enquêtées dans le cadre de l'étude. Les dimensions analysées incluent le niveau de l'infrastructure numérique, les compétences existantes, la sécurité des systèmes d'information, les services publics numériques offerts et la culture du numérique.

Enfin, le diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration du Plan de renforcement de l'expertise numérique (PREN) en 2020 a révélé une insuffisance d'experts dans les différents domaines du numérique. Ces insuffisances ont été corroborées par l'étude réalisée en 2021 par le MTDPCE sur l'état des lieux quantitatif et qualitatif des compétences numériques.

¹⁵ Rapport 2022 du MTDPCE sur la maturité numérique

L'ensemble de ces études montrent l'étendue des défis qui restent à relever pour aller vers une transformation digitale de l'économie burkinabè.

II.2. Grands défis à relever

Pour une accélération de la transformation digitale réussie au Burkina Faso, les défis à relever sont :

- ✓ le développement de contenus et d'hébergements nationaux ;
- ✓ la création d'un environnement de la confiance numérique à travers le renforcement du cadre législatif et réglementaire du numérique, notamment les certificats numériques et la cybersécurité ;
- ✓ le développement d'une expertise numérique nationale ;
- ✓ la transformation numérique de l'administration publique ;
- ✓ le renforcement de la connectivité nationale notamment des villes secondaires et des zones rurales ;
- ✓ l'amélioration de la connectivité des sites administratifs en vue d'assurer la fluidité des services de communications électroniques (service Internet et data center de dernière génération) ;
- ✓ la création d'un environnement favorable au développement de contenus numériques ;
- ✓ la mise en œuvre de réformes stratégiques et institutionnelles dans le secteur du numérique.

III. JUSTIFICATION DU PROJET

Sur la base des constats faits et des défis à relever, le projet d'accélération de la transformation digitale au Burkina Faso est élaboré dans un contexte de transition politique avec entre autres priorités la sécurisation du territoire national, le renforcement de la gouvernance et la lutte contre la corruption et les infractions connexes. La mise en œuvre de ce projet permettra d'apporter une réponse convenable aux besoins présents et futurs en matière d'infrastructures et de services de communications électroniques ainsi que d'échanges de données. A l'issue de la mise en œuvre du projet, il est attendu l'amélioration de la gouvernance et la modernisation de l'administration à travers la fourniture inclusive de services numériques bâtis sur un fort capital humain et une industrie numérique innovante.

IV. PRESENTATION DU PROJET

Le Projet d'accélération de la transformation digitale au Burkina Faso (PACTDIGITAL) ambitionne de créer les conditions pour une transformation digitale accélérée, inclusive et harmonisée. Il capitalisera les résultats des actions entreprises en matière de développement de l'économie numérique.

IV.1. Objectifs de développement du Projet

IV.1.1. Objectif global

L'objectif global du projet est d'améliorer la disponibilité, l'accessibilité et l'appropriation des services numériques au Burkina Faso.

IV.1.2. Objectifs spécifiques

De façon spécifique, le projet vise à :

- étendre la connectivité numérique pour l'inclusion numérique;
- accélérer la transformation numérique des services publics ;
- développer des compétences, l'innovation et l'expertise numérique.

IV.2. Résultats attendus

Les principaux résultats attendus de la mise en œuvre du projet sont :

- la couverture des réseaux d'accès au haut débit fixe et mobile a augmenté ;
- la fourniture des services publics est améliorée grâce au numérique ;
- la masse de consommateurs, de compétences et d'experts dans le domaine du numérique a augmenté.

IV.3. Composantes du Projet

Le projet est structuré en cinq (5) composantes : (i) extension de la connectivité numérique pour l'inclusion numérique, (ii) accélération de la transformation numérique des services publics, (iii) développement des compétences, de l'innovation et de l'expertise numériques, (iv) coordination et gestion du projet, et (v) réponse d'urgence contingente.

❖ Composante 1 : Extension de la connectivité numérique pour l'inclusion numérique

Cette composante vise à étendre la connectivité numérique à large bande et à fournir un meilleur accès haut débit au profit des administrations, des entreprises et des particuliers. Elle fournira un financement public catalytique pour une série d'investissements dans l'infrastructure à large bande conçus pour contribuer à combler le déficit d'infrastructure à large bande en mobilisant le secteur privé pour atteindre les zones où l'intérêt de ce dernier n'est pas suffisant pour assurer la connectivité sans intervention ou incitation supplémentaire. La mise en œuvre de cette composante contribuera d'accroître le taux de couverture nationale géographique en haut débit (minimum 3G) de 30% en 2028. Elle permettra aussi d'augmenter la proportion des abonnements à internet haut débit de 41% à 50% d'ici 2028.

Elle est subdivisée en quatre (4) sous composantes à savoir : (i) le renforcement de l'environnement favorable pour l'accès au haut débit à prix abordable ; (ii) l'extension de la dorsale nationale en fibre optique ; (iii) l'élargissement de l'accès à la connectivité à large bande aux ministères, départements et agences (MDA) ; et (iv) l'extension de la connectivité à large bande, grand public, dans les zones rurales.

- **Sous composante 1.1 : Renforcement de l'environnement favorable pour l'accès au haut débit à prix abordable**

Cette sous-composante vise à améliorer l'accès au haut débit et à le rendre plus abordable en améliorant la réglementation relative aux communications électroniques. Elle sera mise en œuvre à travers

les activités suivantes en collaboration avec l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) : (i) la mise en œuvre des actions de communication et de sensibilisation sur les infrastructures et des services du numérique définies dans le cadre stratégique, environnemental et social pour le déploiement des infrastructures de communications électroniques ; (ii) la réalisation d'une étude pour une réglementation et définition de spécifications et guide techniques des infrastructures d'accueil des réseaux haut débits fixes résidentiels ; (iii) réaliser des études sur la connectivité des zones rurales (pour faciliter la mise en œuvre du plan stratégique de développement du fonds pour l'accès et le service universels, PSD/FASU) et le diagnostic des réseaux locaux, sur des options techniques, économiques et financières pour la construction et l'exploitation en mode partenaire public privé (PPP) du carrier hôtel de Bobo Dioulasso ; (iv) la définition d'un plan stratégique de gestion des déchets électroniques en prenant en compte le climat dans le secteur des télécommunications afin de réduire l'empreinte carbone et environnementale du secteur numérique ; (v) la réalisation d'une étude de rentabilité économique de l'extension des infrastructures publiques de télécommunications par fibre optique en vue de la conclusion d'un avenant à la convention de la DSP ; (vi) la révision du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique ; (vii) l'accompagnement à une gestion efficiente par le Délégué de services publics des infrastructures de télécommunications. Egalement, il importe d'élaborer un « code des investissements numériques » et ses textes d'application.

- **Sous composante 1.2 : Extension de la dorsale nationale en fibre optique**

Cette sous-composante vise à accroître la couverture de la dorsale nationale en fibre optique pour atteindre davantage les chefs-lieux des communes non connectées, par la pose d'environ 335 km de fibre optique interurbain et ce conformément à la planification du schéma d'aménagement numérique (SDAN). Les déploiements sont soumis aux normes climatiques y compris le respect des exigences en matière de réponse aux catastrophes et d'atténuation du changement climatique. Elle ciblera ainsi les chaînons manquants de la dorsale nationale existante et financera des activités d'études techniques, environnementales et sociales pour le déploiement de la fibre optique ; le suivi-contrôle des travaux et la construction de ces liaisons manquantes.

- **Sous composante 1.3 : Élargissement de l'accès à la connectivité à large bande aux ministères, départements et agences gouvernementaux (MDA)**

L'objectif de cette sous-composante est de renforcer l'infrastructure de communication du RESINA pour la connectivité large bande des MDA. Elle permettra le financement entre autres des activités pour étendre et améliorer le niveau de connectivité à large bande dans les institutions publiques à travers l'interconnexion de nouveaux bâtiments au RESINA (bâtiments administratifs, structures d'enseignements secondaire et supérieur, centres de recherche et structures de santé), en tirant parti de l'empreinte de son réseau national de fibre optique et en ciblant les zones accueillant des personnes déplacées et confrontées à des risques d'extension du conflit. De manière spécifique, il s'agit des activités suivantes: (i) expansion de l'accès au haut débit pour les MDA ; et (ii) acquisition et financement d'un accès pertinent à l'internet et à l'équipement dans les lieux identifiés ; (iii) acquisition des équipements de sécurisation et de stabilisation du réseau; (iv) renouvellement et renforcement des équipements du

cœur du réseau et du réseau de distribution du RESINA (Routeur, switch, pare-feu, infrastructure passive FO, station de base LTE...) ; (v) renouvellement de contrat de support et de licences et (vi) renforcement de la résilience énergétique dans les Datacenters et dans les nœuds de distribution du RESINA.

- **Sous composante 1.4 : Extension de la connectivité à large bande, grand public, dans les zones rurales**

Cette sous composante vise à améliorer la connectivité haut débit dans les zones rurales en permettant aux populations d'accéder aux services numériques et contribuer ainsi à la réalisation de l'inclusion numérique. La mise en œuvre de cette sous-composante permettra de catalyser l'expansion du réseau d'accès à large bande dans deux cent cinquante (250) localités (villages, chefs-lieux de communes rurales) non connectés où l'incitation commerciale pour l'expansion du réseau est trop faible. Un processus d'appel d'offres concurrentiel de type "enchères inversées" pour l'octroi de subventions publiques "au moindre coût" pour les dépenses en capital sera utilisé pour attirer les investissements des fournisseurs commerciaux d'infrastructures et de services. Ainsi, elle permettra d'attribuer à l'issue de ce processus, des subventions CAPEX aux opérateurs de télécommunications privés sélectionnés pour cette extension pour un accès à un coût abordable aux populations. Aussi, des espaces publics numériques (EPN) seront aménagés dans des communes rurales prenant en compte les personnes vivant avec un handicap (visuel, auditif, etc.). La mise en œuvre des activités de cette sous-composante permettra à 50% de la population des zones d'intervention du projet d'accéder à internet haut débit. Egalement il est prévu l'acquisition et le déploiement d'équipement de sécurité pour le RESINA.

❖ **Composante 2 : Accélération de la transformation numérique des services publics**

Cette composante est conçue pour renforcer l'environnement propice à la fourniture des services publics numériques. Elle vise à financer les activités liées à l'acquisition de matériels, de logiciels et à l'assistance technique afin de renforcer les bases techniques d'une administration électronique sécurisée ainsi que la capacité de traitement, de stockage et de diffusion des plateformes digitales. Cela permettra d'augmenter la capacité de stockage des données et d'hébergement/puissances de calcul de 321 TB/3 600 GB à 10 320 TB/51 600 GB en 2028. En outre, elle contribuera à accélérer la digitalisation de services publics en cours au Burkina Faso en particulier la digitalisation de bout en bout de trois (3) services publics prioritaires. Le résultat attendu est de réussir 4 000 000 transactions effectuées via les plateformes publiques numériques mises en œuvre par le projet en 2028.

Elle sera mise en œuvre à travers trois (3) sous composantes à savoir, (i) le renforcement de l'environnement propice pour le développement et la confiance aux services publics numériques, (ii) le renforcement des fondamentaux techniques et des services de l'administration numérique, (iii) le développement de la disponibilité et l'adoption de services publics numériques de haute qualité pour les citoyens et les entreprises.

- **Sous composante 2.1 : Renforcement de l'environnement propice pour le développement et la confiance aux services publics numériques**

Cette sous composante vise le renforcement d'un environnement propice à l'utilisation des e-services. L'atteinte de ce résultat intermédiaire nécessitera le renforcement des cadres juridique, institutionnel et stratégique pour améliorer la gouvernance du secteur de l'économie numérique et soutenir la fourniture et l'accès sûrs et fiables des personnes aux services numériques privés et publics. Aussi, le renforcement des capacités gouvernementales pour atténuer les risques de cybersécurité et gérer la protection des données sera financé dans cette sous composante. Enfin, le renforcement des compétences numériques des agents du secteur public pour faciliter l'adoption et la mise en œuvre de services publics numériques centrés sur les personnes sera pris en compte dans le cadre de ce projet.

En ce qui concerne le renforcement des cadres juridique, institutionnel et stratégique, cette sous composante appuiera l'opérationnalisation et le renforcement des capacités des comités de gouvernance et techniques des stratégies et politiques numériques. Aussi, elle évaluera et mettra à jour ces stratégies et politiques numériques. En outre, l'élaboration et la mise à jour du cadre juridique nécessaire dans des domaines tels que la cybersécurité, la protection et la confidentialité des données, les transactions électroniques, l'accès à l'information et le partage de données, du système électronique de passation de marchés publics seront réalisés. Enfin, elle soutiendra la gouvernance numérique du secteur public ainsi que la digitalisation des services publics.

Quant au développement des capacités gouvernementales pour atténuer les risques de cybersécurité, il sera question de renforcer la gouvernance, la sécurité et la résilience des systèmes d'information du secteur public, de sensibiliser les acteurs de l'écosystème de la cybersécurité, d'accompagner la mise en place d'équipements critiques de cybersécurité pour renforcer le Centre gouvernemental des opérations de sécurité (SOC) et du CIRT ¹⁶national et financer des études pour la mise en place d'un laboratoire spécialisé en cybersécurité.

Pour ce qui est du développement des capacités gouvernementales pour gérer la protection des données, la sous composante soutiendra le renforcement des capacités et de sensibilisation des acteurs de l'écosystème de la protection des données. L'acquisition et la mise en place d'équipements informatiques critiques pour renforcer les activités des structures gouvernementales et leurs efforts de coordination nationale permettront également d'améliorer la gouvernance du numérique. Il s'agira aussi d'acquérir un pare-feu pour renforcer la sécurité du RESINA.

Pour l'amélioration des compétences numériques, le projet appuiera le renforcement des compétences numériques au profit de 6 000 agents (personnel IT) du secteur public au niveau central et déconcentré.

- **Sous composante 2.2 : Renforcement des fondamentaux techniques et des services de l'administration numérique**

Cette sous-composante vise à soutenir la mise en œuvre des signatures électroniques de confiance dans diverses transactions numériques pour une prestation de services publics efficace, la mise en place d'une plateforme nationale d'interopérabilité pour faciliter les échanges de données et l'intégration entre les différents systèmes et applications numériques. Aussi, elle contribuera au renforcement du

¹⁶ Equipe de réponses aux incidents informatiques

portail national intégré de données ouvertes de l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) et l'infrastructure d'hébergement des données afin d'assurer la continuité de la prestation des services publics et d'accroître la résilience face aux chocs endogènes tels que les événements climatiques, les pandémies ou les conflits.

En ce qui concerne la mise en œuvre et l'opérationnalisation de la signature électronique de confiance dans diverses transactions numériques pour une prestation de services publics efficace, le projet financera la mise en œuvre de l'architecture PKI adaptée au contexte local. Il sera question également de l'intégration de la signature électronique dans le système de gestion électronique des documents (SIGED) et dans d'autres solutions qui seront sélectionnées.

Pour ce qui est de la mise en place d'une plateforme nationale d'interopérabilité pour faciliter les échanges de données et l'intégration entre les différents systèmes et applications numériques, il s'agira de permettre le déploiement de services intégrés G2P¹⁷ et G2B¹⁸ et renforcer les capacités de renseignement des données. Cela comprendra une assistance technique pour l'amélioration des cadres de partage de données, l'identification des cas d'utilisation prioritaires pour l'interopérabilité, la réalisation d'un examen/audit technique complet des systèmes et plates-formes d'information du gouvernement et la mise en place d'une plate-forme d'interopérabilité.

Sur le volet de renforcement du portail national intégré de données ouvertes produites au niveau national et de son contenu, il s'agira de l'amélioration du processus d'approvisionnement et de consolidation des données ouvertes, de soutien au système de données ouvertes et de la refonte des portails. Aussi, le projet permettra le renforcement des compétences des Ministères, Départements et Agences (MDA) sur les nouveaux outils d'analyse de données, l'utilisation du Big data et l'utilisation du portail Open data. A cela, s'ajoutent le développement et la mise en œuvre d'un logiciel de système intégré automatisé pour la diffusion en temps réel des produits météorologiques et climatiques. Quant au renforcement de l'infrastructure d'hébergement des données pour assurer la continuité de la prestation des services publics et accroître la résilience face aux chocs endogènes, le projet financera, d'une part, la construction d'infrastructures de stockage et veillera à la mutualisation et à la mise à niveau de cinq (05) infrastructures d'hébergement existantes en respectant les normes internationales et d'autre part, l'hébergement de trente (30) services applicatifs sur des centres de données sécurisés au niveau national.

- **Sous composante 2.3 : Développement de la disponibilité et l'adoption de services publics numériques de haute qualité pour les citoyens et les entreprises**

Cette sous-composante permettra de construire une approche pangouvernementale de digitalisation des services publics. Le projet financera entre autres, l'acquisition d'équipements informatiques, logiciels et autres matériels, la conduite de la gestion du changement, ainsi que le suivi-évaluation de l'impact des procédures administratives dématérialisées pour les groupes vulnérables tels que les femmes, les jeunes défavorisés, les personnes handicapées ou les personnes déplacées internes.

¹⁷ Service du Gouvernement au profit des citoyens

¹⁸ Service du Gouvernement au profit des entreprises

Aussi, elle permettra de mettre à jour régulièrement la liste des procédures administratives à dématérialiser pour prendre en compte de nouveaux services publics digitaux possibles (secteurs cibles : éducation, santé, emploi, etc.) et de les simplifier. Par ailleurs, elle garantira l'intégration des logiciels libre et Open source dans l'ensemble des processus de dématérialisation des procédures administratives. Il s'agira également de rénover et de renforcer le portail du Guichet Virtuel de l'Administration Publique (GV-AP) et intégrer les nouveaux services numériques avec un accès en ligne multicanal intégré pour les individus et les entreprises (ex : Web, application mobile, kiosques numériques au niveau des points d'accès/centres publics) ; la digitalisation de bout en bout de trois services publics à fort impact sur la population identifiés sur la base de critères multidimensionnels (gain en temps de traitement de services, nombre de bénéficiaires, inclusion numérique, transversalité...) et de manière participative avec des concertations interministérielles : le dossier médical électronique du patient, les concours d'entrée et les examens professionnels de l'administration publique, les procédures administratives et judiciaires. En outre, elle soutiendra l'extension du système de marchés publics électroniques (eGP) actuellement piloté dans le cadre du projet des Fonds fiduciaire de la Banque mondiale pour les marchés publics. Le système e-GP permettra à quinze (15) MDA de traiter au moins 75% de leurs appels d'offres dans le cadre d'appels d'offres nationaux (AON) via ce système.

❖ **Composante 3 : Développement des compétences, de l'innovation et de l'expertise numériques.**

La mise en œuvre de cette composante permettra de disposer d'une masse critique de compétences et d'experts dans le domaine des technologies émergentes, de promouvoir l'innovation au sein des organisations (administration, entreprises, ...), de faciliter l'appropriation des services numériques par la population et de contribuer au développement de l'économie numérique. Cette composante vise également le renforcement des capacités des centres de formation en ressources technologiques et la mise en place de pôles d'excellence et de référence dans des thématiques prioritaires du numérique avec le développement de plateforme pilote d'enseignement/apprentissage assistée par une base de connaissances intégrant la réalité augmentée et la réalité virtuelle. La mise en œuvre des activités de cette composante permettra de renforcer les compétences numériques de 1 277 250 personnes et à 3 400 000 personnes de consommer les services publics produits en ligne d'ici la fin du projet.

Elle sera mise en œuvre à travers trois (3) sous composantes que sont : (i) la création d'un environnement favorable au développement des compétences numériques ; (ii) le renforcement des compétences numériques de base, intermédiaires, avancées et spécialisées dans l'ensemble du système éducatif ; (iii) le renforcement des capacités des fournisseurs de compétences numériques et appui à l'entrepreneuriat numérique, à la recherche et à l'innovation.

- **Sous composante 3.1 : Création d'un environnement favorable au développement des compétences numériques**

Cette sous-composante vise à mettre en place un environnement favorable à l'acquisition de compétences numériques, tout en renforçant les capacités institutionnelles nécessaires pour soutenir

les domaines de réformes prioritaires de l'économie numérique. Il s'agira de combler tout le vide juridique constaté dans le domaine du renforcement de compétences numériques, de lever les obstacles liés à l'insuffisance d'infrastructures dans les espaces physiques, les solutions numériques inaccessibles et les défis liés au manque d'aménagements pour soutenir les communications. Toute chose qui permettra d'accompagner la population à s'approprier les services numériques disponibles.

L'atteinte des objectifs de cette sous-composante passe par l'adaptation du cadre juridique, l'intégration des programmes du numérique dans les établissements d'enseignement secondaire et supérieur et les centres de formation professionnelle, la mise en place des pôles d'excellence et de référence dans des thématiques prioritaires du numérique et le développement de contenus de formation de base en TIC ainsi que l'installation d'équipements informatiques spécialisés dans les centres et les établissements de formation dans le domaine du numérique. Il s'agira également dans cette sous composante, de mettre en place une plateforme pilote d'enseignement/apprentissage assistée par une base de connaissances intégrant la réalité augmentée et la réalité virtuelle. Toute chose qui permettra l'intégration du numérique dans au moins 90% des programmes d'enseignement et de formation professionnelle.

Au niveau du développement des compétences de base, il s'agira d'améliorer l'accès des populations aux outils numériques et d'accroître leur utilisation sur toute l'étendue du territoire.

Au niveau intermédiaire, avancé et spécialisé, il s'agira de couvrir de manière adéquate la demande de renforcement de compétences numériques dans les centres de formation spécialisés, les établissements de formation techniques et professionnels, les lycées scientifiques, les universités et instituts supérieurs afin de mieux satisfaire les besoins émergents du marché du travail du numérique.

Pour tous les niveaux de compétences numériques, l'accent devrait être mis sur l'inclusion en travaillant à combler toutes les lacunes spécifiques en matière de compétences des jeunes, des femmes et d'autres groupes marginalisés tels que les personnes déplacées internes et les personnes vivant avec un handicap. Cela se traduira par la mise en place de technologies d'assistance et de directives concernant l'accès des personnes vivant avec un handicap aux services numériques.

- **Sous composante 3.2 : Renforcement des compétences numériques dans l'ensemble du système éducatif (base, intermédiaire, avancées et spécialisées).**

Cette sous composante vise à développer une masse critique de techniciens, d'ingénieurs et de chercheurs dans le domaine du numérique. Elle œuvrera à l'institution, par voie réglementaire, de l'enseignement des programmes numériques dans les curricula nationaux. Aussi, elle assurera la formation des enseignants, la disponibilité des outils pédagogiques nécessaires ainsi que la maintenance des équipements. Elle s'intéressera aux établissements d'enseignement primaire, secondaire, supérieur et de formation technique et professionnelle dont la cible visée est que d'ici 2028, 40% de ces établissements enseignent au moins un module du numérique.

Pour ce faire, les lycées scientifiques établis dans les zones urbaines de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso pourraient servir de modèles d'excellence et de points d'entrée stratégiques pour augmenter

davantage le nombre d'étudiants dans le domaine du numérique et améliorer l'expansion des compétences numériques à l'échelle nationale et répondre aux besoins du marché du travail.

Le projet appuiera la création de laboratoires d'excellence spécialisés dans les technologies de pointe pouvant être utilisées pour résoudre des problèmes locaux dans les domaines de la santé, l'agriculture, l'énergie durable, l'apprentissage à distance et l'inclusion financière, entre autres.

La mise en œuvre de cette sous-composante permettra également de développer l'offre de compétences numériques avancées et spécialisées. Il s'agira de soutenir les établissements d'enseignement supérieur publics ciblés et de formation technique et professionnelle notamment par l'acquisition de supports technologiques. Elle se fera en partenariat avec le secteur privé, la recherche et l'innovation, conformément aux orientations définies dans la Stratégie nationale de développement de l'économie numérique (SN@DEN). Cette transformation numérique du système éducatif devrait contribuer à améliorer de façon continue l'apprentissage avec l'insertion des groupes vulnérables et relever les défis actuels liés à la fermeture de milliers d'écoles due à l'insécurité au niveau national.

La mise en œuvre des activités de cette sous-composante permettra à 1 200 000 personnes de suivre des programmes de formation à la littératie numérique, à 61 250 personnes de bénéficier de formation en compétences numériques pour fournir des services et des cours liés à la recherche, à l'innovation et à la technologie et de former 200 ingénieurs et 25 docteurs en informatique au niveau national dans le cadre du projet.

- **Sous composante 3.3 : Renforcement des capacités des fournisseurs de compétences numériques et appui à l'entrepreneuriat numérique, à la recherche et à l'innovation**

Cette sous composante a pour objectif de renforcer les spécialités du numérique dans les établissements d'enseignements supérieurs ainsi que les laboratoires et centres de recherche pour favoriser l'émergence des technologies innovantes (IA, BigData, blockchain, IOT, Réalité virtuelle, cyber sécurité, ...). Elle contribuera à la mise en place de centres de référence en recherche et en formation certifiante et le développement de ressources éducatives libres.

Il s'agira d'étendre l'écosystème du numérique et de mettre à l'échelle des activités ciblées d'entrepreneuriat, de formation et d'innovation en s'appuyant sur les résultats des projets déjà mis en œuvre. Pour ce faire, la mise en place d'un programme d'incubation et d'accélération numérique pourra favoriser l'extension de la formation et de l'innovation numériques des PME afin de soutenir le développement de leur capacité à répondre aux besoins de la transformation numérique du pays.

La mise en œuvre de cette sous-composante devra promouvoir également l'inclusion numérique dans les zones rurales. En effet, il s'agit d'accompagner les PME numériques innovantes sur l'ensemble du territoire national et particulièrement dans les zones rurales nouvellement connectées.

L'appui à l'entrepreneuriat numérique et à l'innovation devra permettre de créer des emplois et de développer des entreprises nationales compétitives qui sont des moteurs essentiels de croissance économique. Il pourra garantir la prise en compte des spécificités des entreprises innovantes locales pour l'accès aux marchés publics et assurer une harmonisation des programmes de formation au sein des structures d'accompagnement de l'entrepreneuriat numérique innovant.

La mise en œuvre des activités de cette sous-composante permettra d'accompagner 16 000 entrepreneurs numériques des formations et/ou des soutiens techniques, d'une part et d'autre part, la création formelle de 50 entreprises numériques d'ici la fin du projet.

❖ **Composante 4 : coordination et gestion du projet.**

Cette composante vise à assurer la coordination et la gestion administrative, technique et financière du projet ainsi que le suivi et l'évaluation des performances et des effets du projet. Elle prendra également en charge les questions de communication, de sauvegarde environnementale, sociale et de sécurité et le renforcement des capacités des acteurs de mise en œuvre ainsi que le fonctionnement. Elle est subdivisée en quatre (4) sous composantes :

- **Sous composante 4.1 : gestion administrative et financière**

Cette sous composante garantira une bonne gestion administrative et financière du projet. Elle couvrira la gestion des ressources humaines, le renforcement des capacités des acteurs de mise en œuvre du projet de même que l'élaboration des outils de gestion financière et comptable, du matériel et de la passation des marchés.

La passation des marchés nécessitera la production d'une stratégie de passation des marchés (PPSD) assorti d'un manuel de procédures de passation de marchés. Un plan de passation sera élaboré annuellement par l'UGP.

- **Sous composante 4.2 : planification, contrôle et suivi-évaluation**

Cette sous composante garantira une planification opérationnelle efficace du projet ainsi que la conception d'outils et la mise en place d'un bon dispositif de suivi-évaluation. Il s'agira d'élaborer les plans de travail annuel et de suivre l'exécution des activités du projet sur la base des outils conçus. Elle permettra de mettre en place un bon dispositif de contrôle interne, un agenda de mission d'audits financiers, de reporting et de capitalisation.

Elle soutiendra également la mise en place de mécanismes d'engagement des citoyens et de suivi des résultats des bénéficiaires du projet conformément au cadre de résultats et aussi un système de géolocalisation grâce à l'utilisation de l'initiative de géolocalisation pour le suivi et la supervision des sites d'intervention du projet et des dispositifs de suivi itératif des bénéficiaires.

- **Sous composante 4.3 : communication et relations publiques**

Cette sous composante vise la visibilité des actions du projet à travers la conception et la mise en œuvre d'un plan de communication. Elle développera les outils nécessaires pour la communication et la gestion des relations avec l'ensemble des parties prenantes sans oublier les groupes marginalisés et les parties prenantes à risque d'exclusion. En outre, elle permettra de sensibiliser les acteurs et les usagers/clients pour une meilleure appropriation des réalisations du projet.

- **Sous composante 4.4 : sauvegarde environnementale, sociale et sécurité**

Cette sous composante traitera des questions de sauvegarde environnementale et sociale. Elle permettra d'élaborer un plan de gestion environnementale et sociale conforme aux dispositions réglementaires en matière de gestion de l'environnement et de sauvegarde sociale en cohérence avec les exigences des Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Elle soutiendra la mise en place d'un mécanisme de gestion des plaintes.

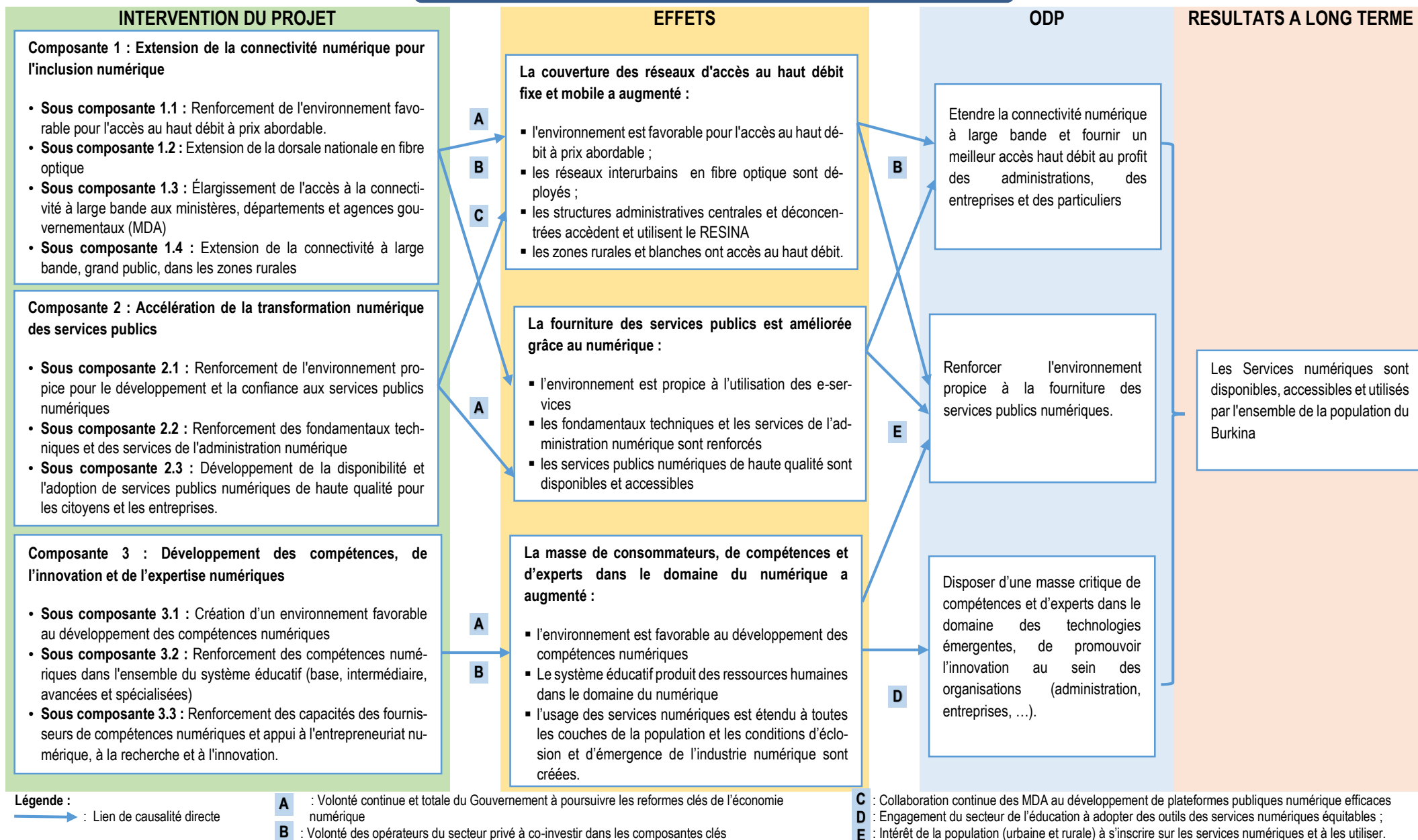
Cette composante prendra aussi en charge les activités entrant dans la sécurisation de l'ensemble des interventions du projet sur toute l'étendue du territoire.

❖ **Composante 5 : réponse d'urgence contingente (CERC)**

Cette composante à financement nul mettra en place un fond d'urgence en cas de catastrophe, pouvant être déclenché en cas de catastrophe naturelle ou d'origine humaine par une déclaration officielle d'urgence nationale ou à la demande officielle du Gouvernement. Cela peut inclure une réponse aux maladies transmissibles, telles que la pandémie de Coronavirus (COVID-19). Dans l'éventualité d'une telle catastrophe, les fonds prévus pour la catégorie des dépenses non-allouées ou d'autres composantes du projet pourraient être réaffectés pour financer les dépenses d'intervention d'urgence et ainsi répondre aux besoins urgents. Cette composante soutiendra donc la capacité de préparation et de réponse aux situations d'urgence du Burkina Faso et permettra de faire face aux conséquences des risques naturels tels que la sécheresse ou les inondations. Cela comprend également le financement de biens d'urgence essentiels, de services de secours d'urgence et de services connexes qui pourraient être nécessaires à la suite d'une catastrophe, ainsi que la fourniture ciblée d'un soutien d'après catastrophe aux ménages et aux individus touchés.



THEORIE DU CHANGEMENT DU PCTDIGITAL





Cadre logique du projet

LOGIQUE D'INTERVENTION	Résultats	Indicateurs d'impact/ d'effets	Source de vérification	Hypothèses et Risques
Objectif global : Améliorer la disponibilité, l'accessibilité et l'appropriation des services numériques au Burkina Faso	Impact attendu : Services numériques sont disponibles, accessibles et utilisés par l'ensemble de la population du Burkina	Proportion de la population utilisant les services publics numériques développés par le projet	Rapport d'enquête ; statistiques des plateformes	• Une volonté politique favorable à la mise en œuvre du projet ; • Un engagement axé sur les résultats de l'ensemble des acteurs de mise en œuvre du projet (synergie d'action) ; • Une mobilisation des ressources nationales nécessaire à la mise en œuvre du projet.
		Taux de pénétration de la population nationale à l'Internet	Rapports d'exécution du projet ; ARCEP, Rapport OAN	
		Tarif moyen mensuel d'un forfait mobile prépayé de 5 Go	ARCEP; Données statistiques (UGP); Rapport OAN	
		Coût réel moyen (Revenus moyens) HT par Go en FCFA	Observatoire ARCEP	
COMPOSANTE 1 Extension de la connectivité pour l'inclusion numérique	Effet attendu 1: la couverture des réseaux d'accès au haut débit fixe et mobile a augmenté	Proportion des abonnements à internet haut débit	Observatoire ARCEP; Rapport OAN	• Persistance de la crise sanitaire • Instabilité institutionnelle • Survenue de crises au niveau international • Fluctuation du taux de change • L'inadaptation à l'évolution technologique • Faible adhésion des parties prenantes
		Taux de couverture nationale géographique en haut débit (minimum 3G)	Rapport d'activités de l'ARCEP	
Sous-composante 1.1 : Renforcement de l'environnement favorable pour l'accès au haut débit à prix abordable	Résultat intermédiaire 1.1 : l'environnement est favorable pour l'accès au haut débit à prix abordable	Nombre de textes élaborés et adoptés	Rapports d'exécution du projet; Données statistiques (UGP)	
		Nombre de documents de stratégies élaborés et adoptés	Rapports d'exécution du projet;	



Sous-composante 1.2 : Extension du fibre optique sur la dorsale nationale	Résultat intermédiaire 1.2 les réseaux interurbains en fibre optique sont déployés	Linéaire totale de fibre optique interurbain déployé dans le cadre du projet	Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques (UGP)	• Persistance de l'insécurité socio politique • Existence des biens contrefaits sur le marché • Fournitures des services inadaptés • Persistance de la cybercriminalité • Défaillances et comportements illicites des fournisseurs et prestataires de service
Sous-composante 1.3 : Extension de l'accès à la connectivité à large bande aux ministères, départements et agences (MDA)	Résultat intermédiaire 1.3 les structures administratives centrales et déconcentrées accèdent et utilisent le RESINA	Nombre de réseaux locaux installés ou mise à niveau conformément aux normes établies dans le cadre du projet	Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques (UGP)	
		Nombre de nouveaux bâtiments interconnectés au RESINA par le projet	Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques (UGP)	
		Nombre de MDA avec haut débit nouveau ou amélioré par le projet	Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques (UGP)	
Sous composante 1.4: Extension de la connectivité à large bande, grand public, dans les zones rurales	Résultat intermédiaire 1.4: les zones rurales et blanches ont accès au haut débit	Nombre de localités couvertes en 3G/4G par le projet	Rapports d'exécution du projet ; Rapport OAN	
		Proportion des abonnés à internet haut débit dans les zones d'intervention du projet	Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques de l'ARCEP; Données statistiques de l'INSD Données statistiques de l'opérateur attributaire	
		Proportion de femmes abonnées à Internet haut débit dans les zones d'intervention du projet (zones rurales)	Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques de l'ARCEP ; Données statistiques de l'INSD ; Données statistiques de l'opérateur attributaire ; Rapport d'enquête de l'UGP	
		Proportion d'abonnés au haut débit situés dans les zones rurales	Rapport d'enquête de l'UGP; Données statistiques (UGP) ; Observatoire ARCEP ; Rapport OAN	
COMPOSANTE 2 : Accélération de la transformation numérique des services publics	Effet attendu 2 : La fourniture des services publics est améliorée grâce au numérique	Nombre de services publics numériques nouveaux ou améliorés centrés sur les personnes et soutenus par le projet qui affichent un taux de transaction achevé de plus de 60%	Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques (UGP)	
		Nombre de transactions réussies effectuées via les plateformes publiques numériques mises en œuvre par le projet	Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques (UGP) statistique des plateformes	



		Taux de transaction achevées des nouveaux services publics développés par le projet	Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques (UGP) Statistique des plateformes	
		Capacité de stockage des données et d'hébergement/puissances de calcul	Rapport d'enquête ; Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques (UGP)	
Sous-composante 2.1 :		Proportion des e-services sécurisés avec des certificats nationaux	Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques (UGP)	
Renforcement de l'environnement propice pour le développement et la confiance aux services publics numériques	Résultat intermédiaire 2.1 l'environnement est propice à l'utilisation des e-services	Nombre d'agents publics (Acteurs métiers) formés à l'utilisation des plateformes dans le cadre du projet	Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques (UGP)	
		Proportion des plateformes développées conforme Référentiel général de sécurité (RGS)	Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques (UGP)	
Sous-composante 2.2 :		Nombre de centres de données de dernière génération et aux normes internationales construits	Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques (UGP)	
Renforcement des fondamentaux techniques et des services de l'administration numérique	Résultat intermédiaire 2.2 Les fondamentaux techniques et les services de l'administration numérique sont renforcés	Nombre de centres de données existants mutualisé (solutions d'hébergement vertes et résilientes, etc.)	Rapports d'exécution du projet ;	
		Nombre de services applicatifs hébergés sur des centres de données sécurisés au niveau national	Données statistiques (UGP)	
Sous-composante 2.3 :		Proportion des e-services référencés sur le guichet virtuel centrés sur les besoins des usagers dans le cadre du projet	Rapports d'exécution du projet ;	
Développement de la disponibilité et l'adoption de services publics numériques de haute qualité pour les citoyens et les entreprises	Résultat intermédiaire 2.3 Les services publics numériques de haute qualité sont disponibles et accessibles	Existence d'un système de diffusion d'informations rapide de gestion des catastrophes hydrométéorologiques intégré dans les plateformes développées	Données statistiques (UGP)	
		Taux de satisfaction des utilisateurs de l'utilisation du portail des services numériques	Enquête de satisfaction; Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques (UGP) ; Mécanisme de rétroaction intégré au	



			portail	
		Nombre de MDA traitant 75 % de leurs appels d'offres dans le cadre d'appels d'offres nationaux (AON) via le système e-GP	Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques (UGP) ; Rapport de l'ARCOP	
COMPOSANTE 3 : Développement des compétences, de l'innovation et de l'expertise numériques	Effet attendu 3 : la masse de consommateurs, de compétences et d'experts dans le domaine du numérique a augmenté	Nombre de personnes bénéficiant de programmes de compétences numériques soutenus par le projet (dont 40% de femmes)	Rapports d'exécution du projet	
		Nombre de consommateurs de services publics produits en ligne	Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques (UGP)	
		Nombre d'experts/ingénieurs/docteurs formés	Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques (UGP)	
Sous-composante 3.1 : Création d'un environnement favorable au développement des compétences numériques	Résultat intermédiaire 3.1 l'environnement est favorable au développement des compétences numériques	Niveau d'adaptation du cadre juridique de l'enseignement prenant en compte le numérique	Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques (UGP)	
		Taux d'intégration du numérique dans les programmes d'enseignement et de formation professionnelle,	Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques (UGP)	
Sous-composante 3.2 : Renforcement des compétences numériques dans l'ensemble du système éducatif (base, intermédiaire, avancées et spécialisées)	Résultat intermédiaire 3.2 Le système éducatif produit des ressources humaines dans le domaine du numérique	Proportion d'établissement enseignant au moins un module du numérique	Rapports d'exécution du projet ;	
		Nombre de personnes ayant suivi des programmes de formation à la littératie numérique dans le cadre du projet (dont 40% en milieu rural et 50% femmes)	Données statistiques (UGP) ; Fournisseurs de formation en littératie numérique données désagrégées par cohorte	
		Nombre de personnes ayant suivi une formation base, intermédiaire, avancées et spécialisées en compétences numériques dans le cadre du projet (dont 30% de femmes)	Rapports d'exécution du projet ;	



		Nombre de personnes ayant suivi une formation spécialisée et avancée (ingénieurs et docteurs) en numérique au niveau national (dont 30% de femmes)	Données statistiques (UGP)	
Sous-composante 3.3 : Renforcement des capacités des fournisseurs de compétences numériques et appui à l'entrepreneuriat numérique, à la recherche et à l'innovation	Résultat intermédiaire 3.3 l'usage des services numériques est étendu à toutes les couches de la population et les conditions d'éclosion et d'émergence de l'industrie numérique sont créées	Proportion des personnes formées aux compétences numériques intermédiaires ou avancées qui signalent un nouvel emploi ou une amélioration de leur emploi ou une augmentation de leurs revenus 6 à 12 mois après avoir terminé la formation	Rapports d'exécution du projet ;	
		Nombre d'entrepreneurs numériques ayant reçu une formation avancée/spécialisée et/ou un soutien technique dans le cadre du projet (dont 30% de femmes)	Données statistiques (UGP) ; Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques (UGP).	
		Nombre d'entreprises formellement créées dans le domaine du numérique	Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques (UGP)	
COMPOSANTE 4 : Coordination et gestion du projet.	Effet attendu 4 La gestion du projet est bien assurée	Nombre de sessions du cadre de concertation entre toutes les parties prenantes du projet tenues	Rapport d'exécution du PTBA	
		Niveau de performance globale du projet	Rapport d'évaluation du projet	
Sous-composante 4.1: gestion administrative et financière	Résultat intermédiaire 4.1: Les ressources matérielles, humaines et financières sont disponibles pour la mise en œuvre du projet	Taux de décaissement des ressources financières	Rapports d'exécution du projet	
		Taux de couverture des besoins en matériel	Rapports d'exécution du projet	
		Taux de couvertures des besoins en ressources humaines	Rapports d'exécution du projet	
Sous-composante 4.2: planification, contrôle et suivi-évaluation	Résultat intermédiaire 4.2: Les actions du projet sont exécutées	Taux d'exécution physique global du projet	Rapports d'exécution du projet	
		Taux d'exécution financière global du projet	Rapports d'exécution du projet	



	dans les normes et délais			
Sous-composante 4.3: communication et relations publiques	Résultat intermédiaire 4.3: la visibilité des actions du projet est améliorée	Taux d'exécution du Plan de communication	Rapport d'exécution du PTBA	
Sous composante 4.4 : sauvegarde environnemental, social et sécurité	Résultat intermédiaire 4.4: Le plan environnemental et social est mis en œuvre	Taux de mise en œuvre du Plan environnemental et social	Rapport d'exécution du PTBA	
		Proportion des plaintes traitées dans les délais de réponse	Rapport d'exécution du PTBA ; Mécanisme de règlement des griefs.	
		Niveau de sécurisation des interventions du projet	Rapport d'exécution du PTBA	
COMPOSANTE 5 : réponse d'urgence contingente (CERC)	Effet attendu 5 : Un fonds d'anticipation aux urgences est mis en place	Proportion des ressources allouées au fonds d'anticipation aux urgences	Rapport d'exécution du PTBA	

IV.4. Coût et financement du projet

Le coût global du projet est estimé à cent quarante-sept millions quatre cent trente mille neuf cent vingt-quatre (147 430 924) euro soit environ quatre-vingt-seize milliards sept cent huit millions trois cent quarante-six mille huit cent (96 708 346 800) FCFA et financé par l'Etat du Burkina Faso.

Les ressources de financement du projet sont mobilisées à travers un prêt contracté auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA) d'un montant de cent cinquante millions de dollars américains (150 000 000 USD) soit quatre-vingt-douze milliards sept cent cinquante-deux millions trois cent dix-neuf mille huit cent (92 752 319 800)¹⁹ Francs CFA et complété par les ressources propres à hauteur de trois milliards neuf cent cinquante-six millions vingt-sept mille (3 956 027 000) FCFA.

IV.5. Répartition du coût du projet par composante et par nature de dépenses

Le coût global du projet est estimé à **96 708 346 800** Francs CFA et se répartit par composante ainsi qu'il suit :

Tableau 1 : Répartition du coût par composante et par source de financement

Composantes	Coût par source de financement (FCFA)	
	Emprunt IDA	Ressources propres
Composante 1 : Extension de la connectivité pour l'inclusion numérique	35 245 881 525	1 872 271 000
Composante 2 : Accélération de la transformation numérique des services publics	39 574 323 116	714 101 000
Composante 3 : Développement des compétences, de l'innovation et de l'expertise numériques	13 603 673 571	0
Composante 4 : Coordination et gestion du projet	4 328 441 591	1 369 655 000
Composante 5 : Réponse d'urgence contingente (CERC)	0	0
Coût total	92 752 319 800	3 956 027 000

La répartition du coût du projet par nature de dépenses se présente comme dans le tableau ci-après.

Tableau 2 : Coûts du projet par nature de dépense

Nature de dépense	Coût	Part (%)
-------------------	------	----------

¹⁹ Le taux de change utiliser est de 1 dollar pour 618,3487986885 FCFA



Investissement	Extension de la connectivité pour l'inclusion numérique	37 118 152 525	38,38
	Accélération de la transformation numérique des services publics	40 288 424 116	41,66
	Développement des compétences, de l'innovation et de l'expertise numériques	13 603 673 571	14,07
Fonctionnement	Pilotage et coordination du projet	5 698 096 591	5,89
TOTAL		96 708 346 800	100

IV.6. Durée et zone d'intervention du projet

Le projet a une durée de vie de cinq (05) ans et couvre l'ensemble du territoire national tout en tenant compte des impératifs sécuritaires.

IV.7. Bénéficiaires du projet

La nécessité de rapprocher l'administration des administrés exige de l'Etat, des actions fortes à travers l'amélioration de la connectivité et la confiance aux services digitaux. Les effets de la mise en œuvre du projet sont attendus sur l'ensemble de la population et plus particulièrement sur les populations des zones rurales. De manière spécifique, les principaux bénéficiaires directs du projet sont : un nombre important d'individus, en particulier les femmes, les jeunes, les personnes handicapées, les personnes déplacées, les communautés d'accueil et les employés publics (fonctionnaires, enseignants et formateurs), les entreprises privées, les instituts de formation formels et informels, les incubateurs locaux et les associations.

V. HYPOTHESES ET GESTION DES RISQUES

VII.1. Hypothèses

La mise en œuvre réussie du projet d'accélération de la transformation digitale du Burkina Faso est conditionnée par les hypothèses fondamentales suivantes :

- une volonté continue et totale du Gouvernement à poursuivre les réformes clés de l'économie numérique ;
- un environnement international propice à la réalisation des investissements planifiés dans le cadre du projets avec une volonté des opérateurs du secteur privé à co-investir dans les composantes clés du projet ;
- un engagement axé sur les résultats de l'ensemble des acteurs impliqués dans mise en œuvre du projet (synergie d'action) ;
- une mobilisation des ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet.



- un intérêt accru de la population (urbaine et rurale) à s'inscrire sur les services numériques et à les utiliser.

VII.2. Analyse et gestion des risques

Le risque s'entend la possibilité de réalisation d'un fait ou d'un ensemble de faits non souhaités et dont la survenue est plus ou moins prévisible. Les risques sont des événements négatifs susceptibles de porter préjudice à la mise en œuvre du projet et à l'atteinte des résultats escomptés.

Les principaux risques qui pourraient entraver la mise en œuvre du projet d'accélération de la transformation digitale du Burkina Faso sont notamment les suivants :

L'instabilité institutionnelle

Le Burkina Faso connaît des mutations au niveau institutionnel. Il s'agit notamment des créations, des scissions, des fusions et même des suppressions de certains ministères et institutions. La survenue de ces mutations institutionnelles pourrait engendrer des changements de stratégies ou de priorités. En outre, un problème de responsabilisation (tutelle technique) dans la gestion du projet pourrait se poser.

Par ailleurs, la gouvernance des structures doit assurer une prise en main de sorte à garantir la continuité de l'État. En effet, lorsqu'il y a changement de dirigeant ou de responsable cela ne devrait pas remettre en cause les activités inscrites dans un programme ou dans le cadre d'un projet. La prise de décision qui ne respecte pas à ces préalables est de nature à entraver la bonne exécution des projets.

La survenue de crises au niveau international

La mise en œuvre du projet nécessitera l'importation de biens et de services notamment la technologie et la compétence en provenance de l'extérieur. La survenue de crise au niveau international pourrait entraîner une inflation, des difficultés de décaissement des ressources financières, des difficultés d'approvisionnement en biens d'équipement, des perturbations de livraison des biens, affectant ainsi la mise en œuvre efficace du projet.

La fluctuation du taux de change

D'une manière générale, la fluctuation des devises sur le plan international impacte souvent négativement les marchés externes d'acquisition des biens et services des pays de l'espace UEMOA. Bien que le projet soit financé sur ressources extérieures libellées en euro, les acquisitions d'équipements en provenance des zones économiques à devise flottante restent exposés au risque de change.

L'inadaptation à l'évolution technologique



La mise en œuvre du projet d'accélération de la transformation digitale du Burkina Faso peut être confrontée à des contraintes liées à l'évolution technologique. Il s'agit, entre autres, de l'obsolescence du matériel induite par le progrès technologique, du déphasage entre l'évolution technologique et la compétence du personnel requis, de la récurrence des coûts d'adaptation à l'évolution technologique qui pourrait engendrer des coûts supplémentaires.

La faible adhésion des parties prenantes

Les chances de réussite dans la mise en œuvre du projet sont fonction de l'implication de l'ensemble des parties prenantes qui doivent agir de manière concertée et avec beaucoup de synergie. Sans cette forte adhésion, le projet ne pourra pas atteindre les résultats escomptés.

La persistance de l'insécurité

La population du Burkina Faso est durement éprouvée par la crise sécuritaire. Cette crise, avec ses corollaires tels que l'atteinte à l'intégrité physique ou morale du personnel, l'inaccessibilité ou l'isolement de certaines zones, la destruction ou le sabotage des installations, etc., pourrait entraver la mise en œuvre du projet d'accélération de la transformation digitale du Burkina Faso.

L'instabilité socio politique

Certaines situations telles que les insurrections populaires, les coups d'État sont à l'origine de changements politiques pouvant entraîner des changements de vision stratégique ou de priorités. La survenue de ces crises sociopolitiques peut donc entraver la mise en œuvre des différentes actions du projet. Aussi, les changements politiques peuvent affecter les appuis budgétaires ainsi que les promesses de financement des partenaires techniques et financiers.

La fourniture des services inadaptés

Le projet de mise en œuvre de l'accélération de la transformation digitale du Burkina Faso pourrait s'accompagner de fournitures de services tels que le transfert de compétences, le renforcement des capacités, la mise à niveau, le support technique, etc., au profit du personnel de l'Administration publique. Lorsque ces services fournis ne sont pas en adéquation avec les besoins réels exprimés, un problème d'efficacité ou d'opérationnalité des équipes techniques dans la mise en œuvre du projet pourrait se poser.

La persistance de la cybercriminalité

Du fait de l'ouverture, à l'extérieur, du système d'information (Application métiers, Réseau informatique, etc.) de l'Administration publique comme privée, les producteurs, utilisateurs ou consommateurs des services numériques sont exposés à la cybercriminalité de plus en plus grandissante. En effet, les ressources du système d'information sont exposées au piratage, l'espionnage, le vol d'information, la perte des données et le sabotage et l'avènement d'une cyberattaque peut entraîner une cyber crise avec des conséquences immédiates comme la



rupture de la fourniture des services offerts engendrant une méfiance des consommateurs, le vol d'identité, la fraude, l'escroquerie, le détournement, l'espionnage, le piratage, ... ;

Les défaillances et comportements illicites des fournisseurs

Les comportements illicites de la part de certains fournisseurs et prestataires de service avec l'introduction de faux documents administratifs et techniques, de fausses déclarations et des faits de corruption (soumissionnaires et attributaires) ainsi que la non-qualification du personnel technique déployé pour l'exécution des marchés de prestation de services peuvent entraver la mise en œuvre réussie du projet.

Les tableaux suivants résument l'analyse et la caractérisation ainsi que la stratégie d'atténuation des risques décrits ci-dessus.

Tableau 3 : Analyse et caractérisation des risques

N°	Énoncé de risque	Occurrence 1 Faible 2 Moyenne 3 Elevée	Incidence 1 Faible 2 Moyenne 3 Elevée	Criticité = occurrence x incidence [1 , 2] Faible [3 , 4] Modérée [6 , 9] Forte
1.	Instabilité institutionnelle	2	2	4
2.	Fluctuation du taux de change	2	2	4
3.	L'inadaptation à l'évolution technologique	2	2	4
4.	Faible adhésion des parties prenantes	2	2	4
5.	Instabilité socio politique	2	2	4
6.	Survenue de crises au niveau international	2	3	6
7.	Fournitures des services inadaptés	2	3	6
8.	Persistance de la cybercriminalité	3	2	6
9.	Défaillances et comportements illicites des fournisseurs et prestataires de service	2	3	6
10.	Persistance de l'insécurité	3	3	9

Tableau 4 : Stratégie d'atténuation des risques

N°	Enoncé du risque	Stratégie de mitigation	
		Actions	Activités
1	Instabilité institutionnelle	S'adapter au nouveau cadre institutionnel	- Prendre en compte les changements institutionnels dans le processus de mise en œuvre du projet



N°	Enoncé du risque	Stratégie de mitigation	
		Actions	Activités
			- Prendre des décisions sur la base d'analyse objective et la recherche des solutions alternatives dans le cadre de révision à mi-parcours du projet.
2	Survenue de crises au niveau international	S'adapter à l'évolution du contexte international	- Signer des contrats cadre avec les équipementiers et éditeurs de logiciel ; - Autoriser la révision des prix dans le contrat avec les prestataires.
3	Fluctuation du taux de change	Atténuer les effets négatifs du risque de change	Négocier une clause de réduction du risque de change avec le partenaire technique et financier
4	L'inadaptation à l'évolution technologique	Assurer la veille technologique	- Tenir compte de l'évolution technologique dans le plan d'acquisition des produits et services ; - Renforcer les compétences des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet afin de les mettre en phase avec l'évolution technologique.
5	Faible adhésion des parties prenantes	Développer une stratégie de sensibilisation des parties prenantes sur la portée du projet	- Impliquer les parties prenantes dans le processus de mise en œuvre du projet ; - Mener des campagnes de communication sur les effets bénéfiques du projet.
6	Persistance de l'insécurité	Renforcer le système sécuritaire	- Assurer la sécurité des installations et des acteurs de mise en œuvre du projet ; - Respecter les consignes sécuritaires édictées par les autorités ; - Relocaliser et délocaliser si possible les sites d'intervention du projet ; - Mettre à profit les technologies émergentes.
7	Instabilité socio politique	Contribuer à l'application des principes de bonne gouvernance	- Promouvoir le dialogue et les concertations avec les partenaires sociaux, sociétés civiles et acteurs politiques ; - Appliquer les textes et lois en vigueur et en lien avec le domaine d'intervention du projet.
8	Fournitures des services inadaptés	Appliquer la rigueur dans le processus d'acquisition des services	- Respecter l'expression des besoins en service ; - Appliquer rigoureusement les mesures prévues dans la réglementation des marchés publics.



N°	Enoncé du risque	Stratégie de mitigation	
		Actions	Activités
9	Persistance de la cybercriminalité	Renforcer la lutte contre la cybercriminalité	- Sensibiliser la population sur les dangers de la cybercriminalité ; - Concevoir et utiliser les instruments et outils de lutte contre la Cybercriminalité ; - élaborer et mettre en œuvre un plan de sauvegarde et de restauration des données ; - renforcer la protection de bordures des systèmes informatiques (pare-feu) ; - Impliquer l'ensemble des acteurs qui interviennent dans la Lutte Contre la Cybercriminalité.
10	Défaillances et comportements illicites des fournisseurs et prestataires de service	Appliquer la réglementation des marchés en vigueur	- Sanctionner les fournisseurs défaillants et les acteurs en cause ; - S'assurer que l'agrément respecte les conditions de délivrance ; - Renforcer les compétences des acteurs et des prestataires sur l'exécution des travaux.

Dans le cadre du suivi-évaluation de ces risques, l'UGP effectuera annuellement une actualisation de leur analyse. Elle estimera également les probabilités de survenue des différents risques et leur évolution dans le temps. Ces informations permettront d'orienter la mise en œuvre du projet dans l'optique de minimiser les conséquences des risques.

VI. COHERENCE DU PROJET AVEC LES REFERENTIELS DE DÉVELOPPEMENT

VI.1. Cohérence avec le Plan national de développement économique et social

Le Burkina Faso a adopté le 30 juillet 2021, le Plan national de développement économique et social (PNDES II) comme référentiel national des interventions de l'État et de ses partenaires sur la période 2021-2025. Son objectif global est de rétablir la sécurité et la paix, renforcer la résilience de la nation et transformer structurellement l'économie burkinabè pour une croissance forte inclusive et durable. Sa mise en œuvre devrait favoriser la réalisation d'une croissance cumulative du revenu par habitant à même de réduire la pauvreté, de renforcer les capacités humaines et de satisfaire les besoins fondamentaux dans un cadre social équitable et durable. Le PACDIGITAL contribue principalement à la mise en œuvre de l'axe 2 « approfondir les réformes institutionnelles et moderniser l'administration publique » et de l'axe 3 « consolider le développement du capital humain et la solidarité nationale ».

Aussi, le Plan d'Action pour la Stabilisation et le Développement (PA-SD) qui est l'instrument de mise en œuvre des priorités de la Transition, vise la modernisation de l'administration publique, l'amélioration de la gouvernance économique et financière ainsi que le renforcement de la

décentralisation et la gouvernance locale à travers l'axe 2, du pilier 3, intitulé « approfondir les réformes institutionnelles et moderniser l'administration publique ».

Le présent projet qui prétend améliorer l'accès et l'adoption de certains services publics numériques au profit des usagers, va contribuer à la mise en œuvre des engagements pris par l'Etat au cours de ces dernières années au niveau national et international.

VI.2. Cohérence avec la Politique Sectorielle Infrastructures de Transport, de Communication et d'Habitat

Le Projet d'Accélération de la Transformation Digitale du Burkina Faso est en adéquation avec la Politique du secteur « Infrastructures de Transport, de Communication et d'Habitat (PS-ITCH) » dont la vision est : **« A l'horizon 2027, les burkinabè ont accès à des infrastructures de transport, de communication et d'habitat durables et résilientes qui favorisent la transformation structurelle de l'économie »**. Ce projet va contribuer à la mise en œuvre de l'axe 2 **« Développement des équipements et des infrastructures durables et résilientes »** de ladite politique, notamment l'objectif stratégique 2.2 **« améliorer la desserte du territoire national par la réalisation d'infrastructures aux normes internationales »**.

VI.3. Cohérence avec la politique sectorielle Commerce et Services Marchands

Le Projet d'Accélération de la Transformation Digitale du Burkina Faso est en cohérence avec la politique du secteur « Commerce et Services Marchands (PS-CSM) » dont la vision est : **« À l'horizon 2027, le Burkina Faso dispose d'un secteur du commerce et des services marchands dynamique et compétitif qui conquiert des parts du marché international »**. Ce projet va contribuer à la mise en œuvre de l'axe 2 **« amélioration de l'offre et de la qualité des services marchands »** de ladite politique, notamment l'objectif stratégique 2.4 **« promouvoir les services de communication et de télécommunications »**.

VI.4. Cohérence avec la Stratégie Nationale de Développement de l'Economie Numérique

Le Projet d'Accélération de la Transition Digitale du Burkina Faso est en parfait accord avec la Stratégie nationale de développement de l'économie numérique (SN@DEN) adoptée en 2018 dont l'objectif global est de bâtir une économie numérique performante qui contribue efficacement à la transformation structurelle de l'économie et de la société burkinabè. En effet, ce projet s'inscrit dans les programmes 2, 3, 4 et 5 de cette stratégie, qui traitent de (i) l'environnement de la confiance numérique, (ii) des infrastructures large bande, (iii) de la transformation numérique de l'administration publique, (iv) des secteurs économiques et de la société burkinabè et (v) du capital humain, innovation et expertise numérique.

VI.5. Cohérence avec la Stratégie Nationale de Modernisation de l'Administration Publique

La Stratégie Nationale de Modernisation de l'Administration Publique (SNMAP) 2021-2025 a pour objectif global d'accroître la performance de l'administration publique dans la production des

biens et services de qualité pour la satisfaction des usagers/clients. Le projet d'accélération de la transformation digitale du Burkina Faso est en phase avec cette stratégie dont la mise en œuvre contribuera à l'atteinte des objectifs spécifiques de l'axe 2 « Promotion d'une administration électronique » de ladite stratégie.

VII. CADRE ORGANISATIONNEL ET DE GESTION DU PROJET

VII.1. Ancrage institutionnel

Le projet est placé sous la tutelle technique du Ministère en charge de la transition digitale et sous la tutelle financière du Ministère en charge de l'économie et des finances.

Le projet est issu de deux secteurs de planification, à savoir le secteur « Infrastructure de Transport, de Communication et d'Habitat (ITCH) » et celui du « Commerce et Services Marchands (CSM) » et interviendra dans le domaine du numérique.

Il est rattaché au Programme budgétaire 095 intitulé « Développement d'infrastructures de communications électroniques (DICE) ».

Le projet, pour sa mise en œuvre nécessite la création d'une structure autonome d'exécution placée sous la tutelle technique du Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques. A ce titre, il est classé en catégorie 2 conformément au décret n°2021-1383/PRES/PM/MEFP du 31 décembre 2021 portant réglementation générale des projets et programmes de développement exécutés au Burkina Faso.

Le Projet sera mis en œuvre en partenariat avec les autres départements ministériels concernés.

VII.2. Organes d'orientation et de pilotage

Le comité de pilotage

L'instance d'orientation et de pilotage du projet est le Comité de pilotage du projet d'accélération de la transformation digitale du Burkina Faso. La création, les attributions, la composition et le fonctionnement du Comité de pilotage sont fixés par arrêté du ministre en charge de la tutelle technique.

Le Comité de pilotage est chargé de :

- examiner et adopter les plans de travail, de budget annuel et les plans de passation des marchés ;
- examiner et adopter les différents rapports d'évaluation du projet ;
- veiller à la cohérence des activités avec les objectifs du projet ;
- examiner et adopter les rapports d'activités périodiques ;
- veiller à la mise en œuvre de toute recommandation formulée à l'endroit du projet ;
- formuler des recommandations à l'attention de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) et des différents partenaires intervenant dans l'exécution du projet ;
- approuver les états financiers du projet ;

- approuver le rapport d'inventaire des biens du projet.

Le comité de pilotage est présidé par le responsable du programme budgétaire DICE.

Le comité technique

Le comité technique a pour principale fonction de renseigner et d'étudier la faisabilité technique et la conformité aux normes nationales auxquelles doivent répondre les réalisations du PACTDIGITAL. Composé de représentants des directions techniques des ministères et des institutions impliqués dans la mise en œuvre du projet, le comité technique émet des avis techniques sur la pertinence et les modalités de mise en œuvre des activités structurantes du projet. Pour plus d'efficacité dans son fonctionnement le comité pourrait s'organiser en groupe technique par composante pour mieux évaluer la faisabilité technique des différentes activités planifiées.

VII.3. Unité de gestion du projet

En application du décret n°2021-1383/PRES/PM/MEFP du 31 décembre 2021 portant réglementation générale des projets et programmes de développement exécutés au Burkina Faso, le projet d'accélération de la transformation digitale du Burkina Faso, classé en catégorie 2, sera mis en œuvre par une Unité de gestion de projet (UGP) autonome, créée par un arrêté du Ministre de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques.

Les attributions de l'UGP

L'UGP est chargée de la gestion technique, administrative et financière du projet, de la programmation et de la coordination des activités dans toutes ses composantes. Elle assure notamment l'élaboration des plans de travail et budgets annuels (PTBA), prépare et lance au niveau national ou régional les consultations pour les travaux, les fournitures de biens et services et les prestations diverses. En outre, elle prépare, fait approuver et contrôle l'exécution des différents contrats. L'UGP élabore les manuels de procédures administratives, financières, et comptables et de suivi-évaluation, à valider par le Comité de Pilotage.

De façon spécifique, l'UGP assure :

- la mobilisation des ressources (humaines, matérielles et financières) pour opérationnaliser le projet ;
- l'élaboration des textes réglementaires régissant la mise en œuvre du projet ;
- l'élaboration régulière de programmes de travail et budgets annuels (PTBA) du projet
- l'exécution des PTBA conformément aux orientations du Comité de pilotage ;
- l'élaboration des rapports périodiques et de fin d'exécution du projet et leur soumission au Comité de pilotage, au bailleur de fonds et aux autorités de tutelle ;
- l'organisation des sessions du Comité de pilotage du projet ;
- la réalisation des missions de supervision et de suivi des activités exécutées ;
- la mise en œuvre de la stratégie de communication du projet ;



- le suivi et l'évaluation interne des activités du projet ;
- le renforcement des capacités du personnel.

La composition de l'UGP

L'Unité de gestion du projet est placée sous la responsabilité d'un coordonnateur de projet recruté, qui est appuyé par un personnel recruté pour la mise en œuvre du projet.

L'UGP comprend :

- un (1) Coordonnateur ;
- un (1) Spécialiste en gestion financière ;
- deux (2) Comptables ;
- un (1) Assistant en ressources humaines ;
- un (1) Spécialiste en passation des marchés (SPM) ;
- un (1) Assistant en passation des marchés (SPM) ;
- un (1) Spécialiste en sauvegarde environnementale (SSE) ;
- un (1) Spécialiste en développement social et du Genre (SDS) ;
- un (1) Assistant en communication ;
- un (1) Spécialiste en suivi-évaluation ;
- un (1) Assistant en suivi-évaluation ;
- un (1) Spécialiste en systèmes d'information et réseaux ;
- un (1) Spécialiste en infrastructures numériques ;
- un (1) Spécialiste en développement de compétences et entrepreneuriat numériques ;
- du personnel d'appui :
 - deux (2) secrétaires ;
 - deux (2) agents de liaison ;
 - trois (3) chauffeurs.

Par ailleurs, il est prévu la nomination d'un contrôleur interne par la tutelle financière.

VIII. PROGRAMMATION PHYSIQUE ET FINANCIERE DES ACTIVITES

VIII.1. Programmation physique

La programmation physique porte sur la planification opérationnelle des activités sur les cinq (05) ans de mise en œuvre du projet. Les activités des différentes composantes sont prévues pour être exécutées tout au long de la mise en œuvre du projet. Les détaillés sont contenus en annexe 3.

VIII.2. Programmation financière par composantes



Le coût global de mise en œuvre du projet est estimé à 96 708 346 803 Francs CFA. La programmation financière détaillée sur les cinq (05) années de mise en œuvre du projet est reprise en annexe et celle par composante est présentée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 5 : Programmation financière (en milliers de FCFA) par composante du projet

Années	2024	2025	2026	2027	2028	Total
Composantes						
Composante 1 : Extension de la connectivité pour l'inclusion numérique	2 654 035	19 913 885	7 973 550	3 850 889	2 725 795	37 118 152
Composante 2 : Accélération de la transformation numérique des services publics	13 634 124	20 769 788	3 004 756	2 654 756	425 000	40 488 424
Composante 3 : Développement des compétences, de l'innovation et de l'expertise numériques	1 155 147	4 970 110	3 579 500	2 099 500	1 799 417	13 603 674
Composante 4 : Coordination et gestion du projet	1 714 021	1 093 997	993 902	930 277	965 902	5 698 097
Composante 5 : Réponse d'urgence contingente (CERC)	0	0	0	0	0	0
Coût total	18 757 327	46 747 779	15 851 707	9 535 421	5 916 113	96 708 347

IX. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE

Le projet touche les quatre (4) piliers de la transformation digitale de notre pays : (i) environnement politique et réglementaire, (ii) infrastructure numérique inclusive, (iii) innovation numérique et entrepreneuriat, (iv) compétences numériques inclusives. La stratégie de mise en œuvre devra donc combiner plusieurs approches avec pour finalité la disponibilité, l'accessibilité et l'appropriation des services digitaux.

La stratégie de mise en œuvre des actions du projet proposée est une combinaison du « faire-faire » et de la gestion directe assortie d'un plan de gestion du changement. La mise en œuvre du projet s'appuiera également sur les grandes réformes déclinées dans la SN@DEN, le SDAN, le FSU. La réalisation des activités nécessite une approche participative impliquant l'ensemble des parties prenantes notamment, les informaticiens de l'administration, le secteur privé, les ONG, les universités, les communes, etc. sous la supervision les structures bénéficiaires (faire-faire et de la gestion directe, action directe, développement institutionnel, réformes, infrastructures, actions de sensibilisation, d'éducation numérique et de formation professionnelle, etc.). D'autres principes comme l'environnement politique et réglementaire, la construction et déploiement d'infrastructures, le développement de plateformes e-services et compétences numériques inclusives guideront sa mise en œuvre. Il sera aussi question, d'établir des contrats de prestation avec les opérateurs privés pour l'exécution des études et travaux, la fourniture de biens et services et les actions de renforcement des capacités des bénéficiaires. Par ailleurs, des



protocoles d'accords pourraient être signés avec d'autres acteurs tels que les universités, les ONG, les organisations professionnelles, etc. pour la mise en œuvre de certaines activités.

Le projet sera soutenu par une assistance technique pour accompagner les agences d'exécution dans la mise en œuvre de certaines activités spécifiques.

X. PRINCIPES ET ACTEURS DE MISE EN OEUVRE

X.1. Principes clés de mise en œuvre

La mise en œuvre du PACTDIGITAL sera guidée par des principes directeurs suivants :

La gestion du changement

La transformation digitale va induire un changement tant individuel qu'organisationnel dans le processus de production et de consommation des services publics et privés. Pour réussir la mise en œuvre du projet et produire efficacement les effets escomptés, il faudra définir un cadre d'identification, de choix et de mise en œuvre d'actions permettant d'accompagner ce changement induit à travers l'apprentissage et l'adaptation des comportements individuels à l'évolution du contexte liée à l'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication.

La proactivité et l'innovation

Il s'agit de s'adapter à un environnement en constante évolution à travers une veille technologique pour anticiper l'avenir avec promptitude et proposer des stratégies de mise en œuvre innovantes. Ainsi, le projet pourra réagir avec efficacité aux éventuels menaces et risques susceptibles de bloquer ou d'annihiler les progrès réalisés, et de tirer profit des potentiels changements.

Participation/Appropriation

Ce principe vise à impliquer toutes les parties prenantes dans tout le processus de mise en œuvre de ce projet. La participation se matérialise par des concertations permettant de prendre en compte les préoccupations de tous les acteurs, de vérifier ainsi la pertinence des réalisations et des résultats et leur appropriation par les parties prenantes, garantissant ainsi leur durabilité.

L'écoute active des bénéficiaires

Les bénéficiaires du projet proviennent de divers secteurs d'activités de l'économie Burkinabè. Ainsi, les acteurs de mise en œuvre du projet doivent s'engager notamment à prendre en compte les suggestions, les critiques ainsi que les besoins de ses bénéficiaires dans ses prestations de services. Cette écoute active, empreinte de courtoisie, permettra de bien satisfaire l'ensemble des acteurs bénéficiaires.

Méthode de développement agile des services digitaux



Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, le développement des services digitaux régulièrement enrichis par de nouvelles fonctionnalités à forte valeur ajoutée devrait s'adosser aux principes d'agilités. Les méthodes agiles s'appuient sur le cycle de vie incrémental, itératif et adaptatif. L'approche agile consiste à disposer à tout moment d'un produit utilisable et privilégie le dialogue entre toutes les parties prenantes, utilisateurs, développeurs, clients.

Le partenariat et la responsabilisation des acteurs

La synergie d'actions et la complémentarité des interventions dans le domaine du numérique constituent une nécessité absolue pour l'atteinte des effets escomptés. La prise en compte du principe directeur du partenariat, devra se matérialiser par l'identification de partenaires stratégiques et l'implication judicieuse des acteurs des ministères et institutions, des collectivités territoriales, du secteur privé, de la société civile et des partenaires techniques et financiers dans l'exécution des différentes composantes du projet.

Cette approche inclusive avec l'implication de l'ensemble des acteurs et des bénéficiaires permettra de tenir compte de la diversité des besoins spécifiques des acteurs. Toutes les parties prenantes doivent donc adhérer aux actions du projet en connaissant les rôles et responsabilités qu'ils doivent porter dans les différentes interventions.

L'apprentissage par l'action

Il s'agit ici de prendre en compte dans la mise en œuvre du projet les bonnes pratiques capitalisées et les expériences acquises. L'apprentissage par l'action permet d'améliorer la qualité des interventions du projet, de renforcer les compétences des acteurs impliqués dans la mise en œuvre et d'obtenir de meilleurs résultats. Les expériences acquises des différents projets serviront de base pour la mise en œuvre des activités.

L'approche systémique

L'adoption de l'approche systémique permet de comprendre la complexité des interventions et de mieux identifier les parties prenantes ainsi que les principales relations et leurs influences sur la mise en œuvre des actions du projet ainsi que l'atteinte des résultats escomptés.

L'engagement sur les résultats

Le projet développera en son sein la culture de la gestion axée sur les résultats. Le contexte actuel de l'application de l'approche gestion axée sur les résultats exige d'adopter des méthodes modernes de travail et d'imprimer la volonté de rapprocher les résultats attendus aux ressources.

La prise en compte du genre et de l'environnement

Le genre, la protection de l'environnement et les droits humains sont des thématiques transversales sur lesquelles se fonde le projet. Il s'agit de la réduction des inégalités entre hommes et femmes, de la prise en compte des barrières linguistiques, du respect des droits

humains et des besoins des personnes en situation de handicap. Il est également question de minimiser les impacts négatifs de la mise en œuvre du projet sur l'environnement.

X.2. Acteurs de mise en œuvre

La mise en œuvre des actions du projet se fera selon une approche participative orientée sur les résultats attendus et nécessitera la mobilisation des catégories d'acteurs que sont l'Etat, les collectivités territoriales, le secteur privé, la société civile, et le Partenaire Technique et Financier.

L'Etat

Les départements ministériels responsables de la mise en œuvre du projet sont :

- le Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Electroniques qui assure la tutelle technique et le suivi du projet ;
- le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Prospective qui assure la tutelle financière du projet mais aussi le suivi externe ;
- les structures centrales et déconcentrées des ministères partenaires à savoir : le Ministère en charge de la Fonction publique, le Ministère en charge de l'enseignement supérieur, le Ministère en charge de l'éducation nationale, le Ministère en charge des sports et de la jeunesse, le Ministère en charge de la femme, le Ministère en charge de la justice et le Ministère en charge du commerce ;
- les structures étatiques opérant dans le domaine du numérique (système d'information).

Ces différentes structures sont chargées entre autres de : (i) identifier, mettre en œuvre, suivre et évaluer les activités relevant de leur compétence ; (ii) créer un environnement favorable à la mise en œuvre effective des activités du projet ; (iii) réaliser des investissements sensibles à l'environnement, au genre et aux droits humains ; (iv) mobiliser et de gérer de manière efficiente les ressources financières, matérielles et humaines ; (v) développer la recherche-action pour la mise au point de technologies adaptées.

Les collectivités territoriales

Les collectivités territoriales (régions et communes) jouent un rôle important et leur contribution est fortement sollicitée dans la mise en œuvre du projet au niveau local. En effet, conformément à la loi N°055-2004 /AN du 21 décembre 2004 portant Code général des collectivités territoriales et ses décrets d'application, des domaines en lien avec les infrastructures de transport, de communication et d'habitat ont été transférés aux collectivités territoriales qui en assurent la maîtrise d'ouvrage. Ainsi, celles-ci devront accompagner le projet dans la mise en œuvre de ses activités.

De façon générale, les collectivités territoriales auront pour rôle de gérer des centres d'accueil (maison citoyenne), d'assurer et de faciliter les formations, l'appui/conseil et de fournir des e-



services aux citoyens. En outre, elles assureront la production de données statistiques pour le suivi de la mise en œuvre du projet.

Le secteur privé

La réalisation des objectifs du projet nécessitera la contribution des opérateurs privés nationaux et des centres privés de recherche. Ils devront fournir les biens et services utiles à la mise en œuvre du projet. Les opérateurs de télécommunications privés contribueront à l'amélioration de l'inclusion numérique pour assurer la couverture des zones insuffisamment desservies.

La société civile

Ce groupe d'acteurs facilitera et suivra la mise en œuvre des actions du projet en accord avec l'intérêt général, ce qui implique un travail collaboratif et le fait de se pencher sur les situations où ces technologies fonctionnent de manière contreproductive. Son rôle est de défendre le bien commun via la responsabilité, l'équité, la transparence et la confiance.

Les Partenaires Techniques et Financiers

Il apporte un appui technique et financier dans la mise en œuvre des activités du projet ainsi que son suivi-évaluation assorti de recommandations.

XI. SUIVI-EVALUATION ET CAPITALISATION

La mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation efficace est gage d'une bonne gouvernance et de redevabilité. A cet effet, le projet mettra en place un dispositif de suivi-évaluation interne et externe.

XI.1. Système de Suivi-évaluation

Le système de suivi-évaluation du projet nécessitent la mise en place d'un mécanisme, d'outils et d'instance de suivi-évaluation. Pour ce faire, le projet sera doté d'un dispositif opérationnel de programmation, de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre du projet.

Mécanisme de suivi-évaluation

Le suivi-évaluation du projet va être arrimé à celui du portefeuille des projets et programmes du Ministère en charge des communications électroniques. Aussi, un manuel de suivi évaluation sera élaboré et mis à la disposition des acteurs. Les procédures de suivi-évaluation seront fonction des types de données à collecter et des outils à utiliser. Selon les besoins, les données seront collectées, traitées et analysées trimestriellement, semestriellement et transmises à la direction en charge de la planification du Ministère de tutelle technique du projet.

Il s'agira spécifiquement de : (i) élaborer les Plans de Travail et Budget Annuel (PTBA) ; (ii) suivre la mise en œuvre des activités du projet ; (iii) élaborer les différents rapports de mise en œuvre du projet (rapports périodiques, rapports d'audit et d'études divers nécessaires, les rapports d'évaluation à mi-parcours, rapport final, etc.).



Au niveau interne et en adéquation avec l'organisation du projet, le suivi sera réalisé par le responsable de suivi-évaluation à partir des outils élaborés à cet effet. Celui-ci est tenu de produire des rapports d'activités périodiques (rapports de suivi mensuels, trimestriels et annuels, à mi-parcours et en fin de projet etc.). Ces rapports sont transmis au Président du comité de pilotage, à la direction générale en charge de la planification du ministère en charge des communications électroniques et à la direction générale chargée de la coordination et du suivi des investissements publics du ministère en charge des finances.

Au niveau externe, le suivi sera assuré par la DGESS du MTDPCE, la DGEP/MEFP et les partenaires techniques et financiers du projet (PTF). Il portera notamment sur l'exécution physique et financière du projet, l'atteinte de ses objectifs et ses effets sur les populations cibles. A cet effet, des missions conjointes de supervision, de suivi et de revue à mi-parcours seront organisées. Le suivi externe fera également l'objet de rapports périodiques. En outre les organes de contrôle étatiques pourront également effectuer des missions d'audits au besoin.

Les outils de suivi-évaluation

Pour un suivi permanent et une évaluation efficace du projet, l'UGP assurera la mise en place d'un mécanisme de suivi/évaluation qui comprend entre autres : (i) le cadre de programmation des activités assorties d'indicateurs d'extrants, (ii) le cadre de mesure de rendement et (iii) le programme d'activités.

Il sera utilisé des canevas à renseigner, des fiches de suivi de mise en œuvre des activités, des questionnaires, des guides d'entretien, des fiches d'observation directe, des logiciels de collecte, de traitement et d'analyse des données.

Instances de suivi-évaluation

L'instance de validation des activités du projet est le comité de pilotage conformément à la réglementation générale des projets et programmes de développement exécutés au Burkina Faso. Il est particulièrement chargé de : (i) examiner et d'adopter le plan d'exécution du projet ; (ii) examiner et adopter les rapports d'activités et financiers périodiques ; (iii) examiner et adopter les programmes d'activité annuels, les budgets et les plans de passation des marchés et (iv) approuver les états financiers du projet.

XI.2. Évaluation à mi-parcours et évaluation finale

Les évaluations à mi-parcours et finale permettront d'apprécier de façon indépendante, systématique et objective la planification, la mise en œuvre du projet et les différents résultats atteints.

L'évaluation à mi-parcours sera réalisée par le Ministère en charge des communications électroniques ou éventuellement par un cabinet. Celle-ci fera le point sur les avancées du projet en termes de produits et d'effets et sur la base du cadre logique de l'intervention.



Le projet sera également évalué en fin de parcours par le Ministère en charge des communications électroniques ou éventuellement par un cabinet. Dans le cas où c'est un cabinet, un comité technique de suivi des travaux du cabinet serait mis en place par arrêté du ministre de tutelle technique. L'évaluation prendra en compte les changements institutionnels et organisationnels qui auront été réalisés. Par ailleurs, des audits et des études spécifiques vont être réalisés pour améliorer l'analyse des résultats du projet.

XI.3. Capitalisation

L'ensemble des informations recueillies dans le cadre du suivi-évaluation seront archivées et capitalisées, pour, d'une part, améliorer les performances du projet et, d'autre part, servir à l'exécution d'autres projets et programmes.

XII. MECANISME DE COMMUNICATION

Les opérations de digitalisation entraînent des changements à long terme des méthodes de travail et peuvent susciter des réticences. En effet, les projets technologiques sont par nature au cœur de l'innovation et provoquent lors de leur mise en œuvre une modification des pratiques des utilisateurs. Le facteur humain représente ainsi la principale cause d'échec de la plupart des projets. L'ambition affichée par le Burkina Faso de créer les conditions pour une transition digitale accélérée, inclusive et harmonisée ne saurait atteindre son but sans un mécanisme de communication efficace avec les bénéficiaires. C'est pourquoi, il faut élaborer une stratégie de communication assortie d'un plan de communication qui va donner une plus grande visibilité aux actions et faciliter le dialogue et l'appropriation des différentes actions à entreprendre tout au long de la durée de vie du projet.

Dans ce sens, il sera initié des campagnes de communication sur les composantes du projet dans l'ensemble de sa zone d'intervention. En outre, l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication sera assurée par un service de communication qui veillera à informer régulièrement les différents acteurs et l'opinion publique. Ce plan de communication détaillé spécifiera entre autres, la stratégie de divulgation, les contenus, les moyens, les coûts et le calendrier de la communication. Il facilitera le renforcement d'échanges horizontaux et verticaux ainsi que l'imputabilité à tous les niveaux.

En outre, l'UGP utilisera les canaux ci-après : (i) les ateliers pour la sensibilisation des acteurs et la prise de décision ; (ii) l'organisation de manifestations (conférences thématiques, journées portes ouvertes, etc..) ; (iv) la publication des rapports. Les rapports annuels d'activités du projet qui mettent en exergue les résultats clés, les obstacles, les leçons apprises peuvent servir de support pour animer des ateliers. Ces mêmes rapports pourront faire l'objet de publication et de diffusion sur les sites Internet.

XIII. ANALYSE ECONOMIQUE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

XIII.1. Analyse économique

Les avantages des investissements dans la transformation numérique du Burkina Faso devraient être substantiels pour l'administration publique, les entreprises et la population en général.

L'extension des infrastructures de connectivité essentielles pour accroître la couverture des zones rurales, la lutte contre l'analphabétisme numérique et le renforcement des compétences numériques occupent une place de choix dans la mise en œuvre du projet de transformation digitale du Burkina Faso.

Ainsi, le projet va contribuer à améliorer l'employabilité, l'accès aux marchés et augmentera les opportunités productives pour les personnes et les entreprises au Burkina Faso. Tirant parti de la numérisation pour améliorer les services publics à fort impact centrés sur les personnes, le projet contribuera à l'accroissement du nombre de personnes ayant accès aux services de base et à l'augmentation de leurs revenus, en s'appuyant sur les actions entreprises au niveau de la digitalisation des services publics et l'inclusion numérique.

De façon globale, le projet engendrera des avantages économiques certains pour les usagers, les opérateurs économiques, les opérateurs de services internet et l'Etat.

En ce qui concerne les usagers, la desserte en fibre optique des 8 chefs-lieux de province non encore raccordés tout en l'étendant aux communes traversées permettra un accès rapide aux services de communications électroniques de qualité et un gain de temps considérable pour l'accomplissement de certaines formalités administratives. Ce gain de temps pourrait être alloué à la réalisation d'activités génératrices de revenus.

En ce qui concerne les opérateurs économiques, il est attendu la création de nouveaux biens et services dans les métiers du numérique avec un accroissement des volumes pour les activités déjà existantes.

Les opérateurs de service internet verront leurs chiffres d'affaires s'accroître en lien avec les nouveaux abonnés que le projet permettra de capter.

Enfin les revenus de l'Etat pourraient considérablement évoluer par la collecte des taxes et différents impôts directs et indirects. De même on assistera à une montée en compétence de l'administration publique, ce qui pourrait se traduire par des gains de productivité dont pourront tirer avantage l'ensemble des acteurs économiques et des populations.

En effet, selon le GSMA la contribution des technologies et des services mobiles à l'économie en 2018, s'est située à 8,6% du PIB en Afrique subsaharienne. Une contribution qui se chiffre à 144 milliards de dollars US.

Dans l'hypothèse d'un affermage, et en se basant sur les conclusions d'études similaires récentes, l'on pourrait estimer à environ pour le délégataire les économies suivantes sur une période de 15 ans d'exploitation :



- chiffre d'affaires : 100 milliards FCFA HT ;
- investissements cumulés de 6 milliards FCFA ;
- charges d'exploitation de l'ordre de 45 milliards FCFA.

Ces données dénoteraient d'une activité relativement rentable. Le taux de rentabilité interne cible pourrait être fixé à 15% après impôt afin d'assurer une rentabilité confortable au délégataire.

Les retombées pour l'Etat pourraient se situer entre 40 et 50 milliards FCFA sur les 15 ans dont 25 à 30% proviendraient des redevances fixes.

Selon un rapport de la Banque mondiale²⁰, l'accès aux télécommunications et à l'Internet stimule la croissance économique mondiale, et est particulièrement bénéfique pour celle des pays en développement, dont le Burkina Faso. Pour ces derniers, une augmentation de 10 points de pourcentage du taux de pénétration Internet se traduit par une augmentation de 0,93% de la croissance économique des pays en développement.

Ainsi, le développement de l'internet par la desserte en fibre optique sur les 8 chefs-lieux de province et 209 chefs-lieux de commune aura un impact à plus large échelle sur l'ensemble de l'économie burkinabè. Ces chefs-lieux de province et de commune pourraient représenter environ 18% de la population des 45 chefs-lieux de provinces, soit 4,5 millions d'habitants toute chose égale par ailleurs.

En considérant un taux de pénétration internet moyen de 25,63 sur les 10 dernières années, on pourrait estimer à 1,15 millions le nombre d'abonnés internet supplémentaires qui accroîtrait le taux de pénétration internet au Burkina Faso d'environ 10,37 points. Dès lors, on peut considérer que le projet se traduit par une augmentation de 0,96% du PIB du Burkina Faso. Considérant que le PIB du pays s'élevait à environ 11 886,96 milliards de francs CFA en 2021, le PACTDIGITAL contribuerait à une création de richesse à l'échelle du Burkina Faso comprise de l'ordre de 11 464 milliards FCFA.

Enfin, la mise en place d'un tel projet peut avoir un impact indirect sur l'emploi, d'après une étude du National Bureau of Economic Research²¹ sur l'impact de l'arrivée de l'internet haut débit en Afrique, la probabilité d'emploi d'un individu suivant l'arrivée du haut débit augmente entre 6,9% et 13,2%. L'arrivée de l'Internet haut débit permet donc de réduire l'inégalité d'accès à l'emploi, y compris à l'emploi qualifié.

Cela passe par le renforcement de l'environnement juridique de l'économie numérique, l'élargissement de la connectivité haut débit pour attirer les investissements privés et la digitalisation des services publics.

²⁰ 1 Minges, M. (2015). Exploring the relationship between broadband and economic growth. The World Bank

²¹ 3 Hjort, J., et Poulsen, J. (2017). The Arrival of Fast Internet and Employment in Africa. NBER Working Paper Series 23582. National Bureau of Economic Research, Cambridge-Massachusetts.

Ainsi, en renforçant les compétences numériques des personnes, en mettant l'accent sur les femmes et les jeunes, les personnes déplacées internes et les personnes vivant avec un handicap, le projet contribue à la préservation des emplois et à l'augmentation du taux d'employabilité de chaque groupe d'acteurs.

En effet, les bénéfices attendus des investissements pour étendre la connectivité numérique, en particulier chez les jeunes non scolarisés et sans emploi, devraient être substantiels. Plusieurs études ont examiné la contribution de l'expansion du haut débit de 10% à la croissance du PIB. L'amélioration de l'environnement réglementaire, l'expansion de la dorsale nationale en fibre optique aux zones mal desservies et la fourniture de subventions ciblées aux opérateurs commerciaux pour étendre le dernier kilomètre, l'infrastructure haut débit devrait contribuer à l'augmentation de la pénétration du haut débit dans le pays de 8,7 points de pourcentage sur 5 ans. Sur la base d'une analyse basée sur les coûts pour les investissements proposés dans l'infrastructure à large bande, la valeur actualisée nette est estimée à 28 millions de dollars (environ 16 milliards de francs CFA) et devrait démontrer un taux de rendement interne de 22 % sur une période de dix (10) ans, selon les estimations de la banque mondiale.

L'augmentation de la proportion de personnes connectées aux services à large bande contribue à la croissance économique par le biais de multiples canaux²². Elle accroît l'accès aux possibilités d'éducation pour les personnes et contribue ainsi au niveau d'instruction. Il réduit le temps et les coûts de recherche d'informations et d'acquisition de compétences, ce qui entraîne une augmentation de la productivité des travailleurs. Pour les agriculteurs et les éleveurs, il pourra permettre d'obtenir des informations en temps réel sur la météo, les prix et les pratiques de gestion, augmentant ainsi leur productivité et leurs revenus. L'accès au haut débit est lié à la création de nouvelles entreprises et à l'expansion des entreprises existantes qui créent des emplois et contribuent à la croissance du PIB. L'accès au haut débit permet également de relier les gens à des employeurs potentiels, ce qui réduit le coût de la recherche d'emploi.

Les avantages des investissements de l'accélération de la transformation numérique des services publics devraient générer d'importants avantages qualitatifs pour l'administration publique, les entreprises et la population en général. Nous pouvons citer, entre autres, l'accès et l'utilisation élargis des services à large bande, l'augmentation du revenu à vie des personnes acquérant des compétences numériques, la réduction du temps et des frais de déplacement des personnes accédant aux services publics numériques, l'accès accru aux services publics pour les particuliers et les entreprises, la réduction des coûts pour l'économie grâce à la dématérialisation des procédures de l'administration publique, la vulnérabilité réduite aux incidents de cybersécurité et aux coûts associés, l'augmentation de la productivité et l'amélioration du bien-être des ménages.

Les avantages des investissements dans la littératie numérique de base et les compétences numériques de base devraient être substantiels. Les avantages proviennent de l'augmentation à

22 Université du Missouri. 2021. "Avantages économiques de l'expansion du haut débit dans certains comtés du Missouri." Juin.

vie des revenus des personnes, y compris des femmes, qui acquièrent des compétences numériques. Le projet vise à offrir à 21 700 personnes, en particulier celles des zones rurales, des opportunités d'acquérir des compétences numériques de base, dont 50% seront des femmes. La recherche universitaire montre que les personnes au travail qui acquièrent des compétences numériques de base gagnent en moyenne 14 à 25 % de plus que les travailleurs qui n'utilisent aucune compétence numérique²³.

Les avantages des investissements escomptés dans les compétences numériques intermédiaires, avancées et spécialisées proviennent de l'augmentation à vie des revenus des personnes qui acquièrent des compétences numériques intermédiaires, avancées et spécialisées. Le projet vise à former 7 500 employés du gouvernement et 13 500 jeunes avec des opportunités d'acquérir des compétences numériques intermédiaires, avancées et spécialisées, dont 30% seront des femmes²⁴. Les personnes ayant des compétences numériques sont hautement employables. Selon Gavin (2020), les personnes ayant des compétences numériques avancées obtiennent une augmentation de leurs revenus de 14% en moyenne par rapport à celles ayant des compétences numériques de niveau intermédiaire²⁵.

L'investissement dans l'amélioration des compétences numériques des fonctionnaires offre des avantages significatifs pour toute la société. Il s'agit notamment (a) d'une capacité accrue du gouvernement à accroître l'accès aux services numériques, (b) d'économies de temps et d'argent pour les citoyens accédant aux services numériques ; et (c) les avantages économiques et sociaux plus larges associés à un meilleur accès aux services numériques.

L'augmentation du nombre de personnes ayant des compétences numériques au Burkina Faso contribuera également à stimuler l'adoption des services numériques dans tout le pays, avec des avantages significatifs pour l'économie globale. Le bénéfice global sera nettement plus élevé puisque cette analyse économique ne mesure pas l'offre de développement de l'écosystème des compétences numériques et de l'entrepreneuriat.

XIII.2. Analyse environnementale

Le Burkina Faso ambitionne de réduire d'ici à 2030 les émissions de gaz à effets de serre (GES) d'environ 20,67% sans condition et de 30,76% sous condition en dessous de l'évolution des émissions (BaU), tout en renforçant la résilience de sa population face au changement climatique. L'un des documents de politiques clés en lien avec la protection de l'environnement est la "Vision 2050 d'un développement sobre en carbone et résilient au changement climatique au Burkina Faso" qui a été adoptée le 16 décembre 2022.

23 Étude AWS sur les compétences numériques mondiales : les avantages économiques d'une main-d'œuvre férue de technologie. Gallup et Amazon Web Services (AWS). 2022

24 Étude AWS sur les compétences numériques mondiales : les avantages économiques d'une main-d'œuvre férue de technologie. Gallup et Amazon Web Services (AWS). 2022

25 Llewellyn, Gavin. 2020. "Trois idées clés du dernier rapport du gouvernement britannique sur la demande des employeurs en compétences numériques." *Aperçus intelligents*. 29 avril.



Pour atteindre ces objectifs, il importe de prendre en compte le volet environnement dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques au niveau national notamment les projets et programmes de développement dont leur exécution impacte négativement l'environnement.

La mise en œuvre PACDIGITAL pourrait nécessiter la réalisation d'un certain nombre d'activités majeures telles que l'acquisition de terres, l'abattage d'arbres, la construction d'infrastructure immobilière, le déploiement de la fibre optique, les travaux d'entretien. Ces activités sont susceptibles d'avoir des impacts sur le plan environnemental et social notamment la dégradation de la qualité de l'air à travers l'émission de gaz polluants (CO₂, NO_x) et l'émission de poussière, la fragilisation et la modification de la structure et de la texture du sol, la destruction des arbres et arbustes, la perturbation des habitats naturels... Compte tenu de ces impacts potentiels, il s'avère nécessaire de procéder à leur évaluation en vue de définir les besoins en matière d'atténuation, de compensation, de surveillance et de suivi des impacts.

Le projet pourrait utiliser des solutions d'énergie renouvelable (par exemple, solaire ou autres énergies renouvelables et stockage de batterie) pour alimenter l'infrastructure à construire/moderniser, dans la mesure du possible.

Le projet suivra également les meilleures pratiques internationales/normes TIC vertes dans le déploiement du réseau de fibre optique et des centres de données modulaires, et soutiendra efficacement un autre objectif d'atténuation consistant à « réduire les émissions de GES de 3% chaque année en utilisant des technologies éco énergétiques ». En ce qui concerne l'adaptation au climat, « les établissements humains et les infrastructures » figurent parmi les principaux secteurs prioritaires de la stratégie d'adaptation du pays. Les infrastructures numériques au Burkina Faso sont fortement exposées aux aléas climatiques ; principalement les inondations et le stress thermique. Le projet intégrera les considérations de risque climatique dans la stratégie large bande/télécom et suivra des mesures d'adaptation pour renforcer la résilience de l'infrastructure de connectivité à ces risques climatiques. Il est également conforme au Plan national d'adaptation aux changements climatiques du pays (2015) qui décrit les actions pour « intégrer l'adaptation au changement climatique dans les politiques et stratégies de développement actuelles ou futures²⁶ ». Ce projet contribuera aussi à l'un de ses objectifs à long terme, à savoir « la protection des personnes et des biens contre les événements climatiques extrêmes et les catastrophes naturelles ».

Pour atténuer les effets négatifs de la mise en œuvre de l'ensemble des activités du projet sur l'environnement, un Plan de Gestion Environnemental et Social (PGES) sera élaboré et mis en œuvre. Aussi, la réalisation d'études d'impact environnemental et social et l'élaboration de Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES) accompagneront la mise en œuvre des activités de

26 Plan National d'Adaptation aux changements climatiques (PNA) du Burkina Faso 2015

construction d'infrastructures ayant un impact sur l'environnement en vue d'être efficace dans l'exécution du PGES.

XIII.3. Analyse sociale

Dans sa mise en œuvre, le projet pourrait impacter négativement les conditions de vie de certains bénéficiaires avec notamment le déplacement involontaire, la perte de terres cultivables, la perturbation des activités agricoles et commerciales, la fragilisation des routes par les opérations de fonçage, l'augmentation de la cybercriminalité à travers l'exposition des données à caractère personnel, la dégradation des vestiges culturels, des sites sacrés et patrimoniaux et les tensions sociales liées à l'identification des vrais propriétaires des biens inventoriés et à la compensation.

Outre les impacts négatifs, il pourrait contribuer à l'amélioration du bien-être à travers, la production et l'offre de service public de qualité (e-santé, e-éducation...), l'augmentation des revenus des populations due la création d'emplois, au développement de la vente des produits en ligne et le développement des services émergents du numérique dans tout le système économique et à l'augmentation des revenus fiscaux de l'Etat.

Le projet contribuera également à atténuer plusieurs facteurs de conflit identifiés au Burkina Faso. Il s'agit d'abord de la forte perception de l'inégalité, de la marginalisation et de l'exclusion face à l'accès aux ressources et aux opportunités pour une grande partie de la population. A cet effet, il mettra l'accent sur l'intégration des jeunes, des femmes et des groupes vulnérables dans le numérique, par la formation professionnelle, le développement de plateformes et d'autres interventions pour favoriser l'inclusion sociale et numérique.

Aussi, le projet travaillera à réduire les effets négatifs de la perception des fortes disparités régionales dans la prestation des services publics et la crise de confiance dans les institutions étatiques. Ainsi, il contribuera à la continuité de l'éducation dans les situations d'urgence, et l'accès aux services publics et aux opportunités économiques pour les personnes vulnérables, y compris les personnes déplacées internes, les communautés d'accueil, etc.

Par ailleurs, il soutiendra la communication interactive avec ses principaux groupes bénéficiaires par le biais de consultations périodiques et d'enquêtes de satisfaction pour promouvoir l'adoption d'outils numériques. Les solutions numériques soutenues par le projet seront privilégiées pour solliciter des commentaires et affiner les activités du projet tout au long de sa mise en œuvre.

De plus, le projet contribuera à la stratégie nationale genre du pays qui est le référentiel national en matière de prise en compte du genre dans la mise en œuvre des plans, politiques, stratégies, projets et programmes. En effet, le projet comprendra des interventions ciblées qui intègrent une conception intelligente en matière de genre dans le cadre politique et réglementaire, y compris la promotion de la collecte de données sur les TIC ventilées par sexe. Il s'agit de :

- ✓ promouvoir l'accès des femmes aux services à large bande ;
- ✓ faciliter la participation des femmes à la formation aux compétences numériques de base, intermédiaires et avancées ;



- ✓ fournir un soutien complet, tel que des compétences commerciales et non techniques, du mentorat, l'accès à des réseaux et à de nouveaux marchés, ainsi qu'un financement ciblé pour aider les femmes à créer et à développer leur entreprise.

En intégrant des activités de compétences numériques, le projet soutiendra une plus grande adoption du numérique à des fins productives, en se concentrant sur les femmes pour stimuler leur participation active à l'économie numérique et réduire la fracture numérique entre les sexes.

XIV. DURABILITE/PERENNITE DU PROJET

Le principe de la pérennisation est une priorité de premier ordre du projet. Il met en avant l'appropriation mais aussi la viabilité des nouvelles plateformes développées, les infrastructures réalisées après la période d'intervention. Un accent sera mis sur l'entretien et la sécurisation de celles-ci.

Le projet garantira sa pérennité en (i) créant un engouement autour de la demande des utilisateurs sur les plateformes et système de stockage qui contribuent à un accès amélioré et plus facile des bénéficiaires aux services digitaux de base, et (ii) en développant un cadre juridique et institutionnel solide.

Toutefois, l'implication de toutes les parties prenantes dans la mise en œuvre du projet devrait constituer un gage supplémentaire de durabilité car prenant en compte les facteurs clés qui l'influencent tels que l'environnement, les questions sécuritaires, socioculturelles et technologiques, l'inclusion sociale et financière.

Le projet intégrera des éléments de durabilité tels que :

- la synergie entre tous les bénéficiaires afin d'améliorer la gestion durable et participative des investissements dans le secteur du numérique ;
- le renforcement et le transfert de compétences au profit des acteurs concernés ;
- l'ancrage institutionnel de toutes les réalisations du projet afin de définir ses modalités d'exécution ;
- la gestion du turnover du personnel IT pour assurer la continuité de l'offre des services digitaux aux consommateurs ;
- la prise en compte des études de faisabilité sur le modèle de gestion des infrastructures permettra d'adresser pendant l'exécution du projet les aspects liés au modèle économique (PPP, délégation de service public...) ;
- l'ensemble des services digitaux sont systématiquement accompagnés par une norme adéquate et l'application de la réglementation existante ;
- l'utilisation des technologies maîtrisée par les informaticiens de l'administration publique ou une masse critique d'informaticiens formée pour les mises à jour et évolution fonctionnelle ;
- la disponibilité d'une bonne infrastructure de communication ;



- l'optimisation des coûts de maintenance et de support par la mutualisation de la gestion de certaines infrastructures ;
- l'implication des Opérateurs dans la réalisation d'infrastructure pour un accès universel aux services de communications électroniques ;
- la sécurité des procédures administratives dématérialisées et des infrastructures réalisées ;
- l'opérationnalisation des cadres de concertation et d'orientation notamment la Commission Nationale de la Dématérialisation ;
- une meilleure prise en charge de tout incident informatique à travers le respect des Service Level Agreement (SLA) et des Service Level Management (SLM).



CONCLUSION

Le développement du numérique représente un pilier important pour propulser de façon durable l'économie nationale à travers l'amélioration de la performance des administrations publiques et privés dans la production et la consommation des biens et services.

La mise en œuvre de ce projet multisectoriel devra permettre de réaliser des investissements structurants dans le sous-secteur du numérique et produire des effets d'entraînement illimités sur les autres secteurs économiques qui contribueront de manière plus efficace au développement socio-économique durable du pays.

La réussite de la mise en œuvre de ce projet d'accélération de la transformation digitale du Burkina Faso est fonction d'une volonté politique favorable, d'un engagement axé sur les résultats de l'ensemble des parties prenantes et d'une mobilisation conséquente des ressources utiles à l'exécution des différentes actions prioritaires identifiées.

A terme, il devra contribuer à améliorer la disponibilité, l'accessibilité et l'appropriation des services numériques de manière inclusive sur toute l'étendue du territoire.



ANNEXE



Annexe 1 : Cadre logique du projet



Annexe 2 : Cadre de mesure de rendement

Résultats	Indicateurs d'impact/ d'effets	Source de vérification	Méthode de calcul de l'indicateur	Périodicité de calcul de l'indicateur	Valeur de référence en 2023	Cibles		Structures responsables
						Valeur intermédiaire en 2026	Valeur visée en 2028	
Impact attendu : Services numériques sont disponibles, accessibles et utilisés par l'ensemble de la population du Burkina	Proportion de la population utilisant les services publics numériques développés par le projet	Rapport d'enquête ; statistiques des plateformes	[Nombre total de la population utilisant les services publics numériques développés par le projet]*100/[Population totale de 12 ans et plus]	Annuel	0	9%	20%	UGP
	Taux de pénétration de la population nationale à l'Internet	Rapports d'exécution du projet ; ARCEP, Rapport OAN	[Parc des abonnements actifs à Internet]*100/[Population totale]	Annuel	75,81%	82%	90%	UGP
	Tarif moyen mensuel d'un forfait mobile prépayé de 5 Go	ARCEP; Données statistiques (UGP); Rapport OAN	Moyenne des tarifs mensuels d'un forfait mobile prépayé de 5 Go appliqués par les opérateurs de téléphonie mobile (exprimé en FCFA)	Annuel	8 000	5 000	3 000	UGP
	Coût réel moyen (Revenus moyens) HT par Go en FCFA	Observatoire ARCEP	Le revenu moyen HT par Go est obtenu par simple division du chiffre d'affaires hors TVA de la Data par le volume du trafic Data converti en Go. Il correspond au montant moyen perçu par l'opérateur de ses abonnés par Go consommé. Cet revenu moyen correspond au coût réel moyen HT supporté par le consommateur pour l'achat d'un GO	Annuel	602,35 (dernier trimestre 2022)	550	500	UGP
Effet attendu 1: la couverture des réseaux d'accès au haut débit fixe et mobile a augmenté	Proportion des abonnements à internet haut débit	Observatoire ARCEP; Rapport OAN	[Parc global des abonnements à Internet haut débit (filaire, fixe sans fil, mobile 3G/4G) *100/ [Population totale]	biennal	41%	45%	50%	UGP
	Taux de couverture nationale géographique en haut débit (minimum 3G)	Rapport d'activités de l'ARCEP	Utilisation les modèles de propagation pour estimer le taux de couverture géographique	Annuel	54%	60%	70%	UGP



Résultat intermédiaire 1.1 : l'environnement est favorable pour l'accès au haut débit à prix abordable	Nombre de textes élaborés et adoptés	Rapports d'exécution du projet; Données statistiques (UGP)	Cumul du nombre de textes élaborés et adoptés	Annuel	0	3	3	UGP
	Nombre de documents de stratégies élaborés et adoptés	Rapports d'exécution du projet;	Cumul du nombre de documents de stratégies élaborés et adoptés	Annuel	0	5	5	UGP
Résultat intermédiaire 1.2 les réseaux interurbains en fibre optique sont déployés	Linéaire totale de fibre optique interurbain déployé dans le cadre du projet	Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques (UGP)	Cumul de linéaire de fibre optique déployés par le projet dans le cadre de la dorsale nationale.	Annuel	0	335	335	UGP
Résultat intermédiaire 1.3 les structures administratives centrales et déconcentrées accèdent et utilisent le RESINA	Nombre de réseaux locaux installés ou mise à niveau conformément aux normes établies dans le cadre du projet	Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques (UGP)	Cumul du nombre total de réseaux locaux installés ou mise à niveau conformément aux normes établies	Annuel	0	160	320	UGP
	Nombre de nouveaux bâtiments interconnectés au RESINA par le projet	Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques (UGP)	Cumul du nombre total de nouveaux bâtiments interconnectés au RESINA	Annuel	0	160	320	UGP
	Nombre de MDA avec haut débit nouveau ou amélioré par le projet	Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques (UGP)	Nombre cumulé de MDA avec une connectivité haut débit nouvelle ou améliorée par le projet. Les MDA pourraient également inclure des agences de recherche et d'innovation, des établissements d'enseignement supérieur ou des centres numériques	Annuel	0	10	20	UGP



			hébergés dans des mairies, des bureaux, des centres communautaires.					
Résultat intermédiaire 1.4: les zones rurales et blanches ont accès au haut débit	Nombre de localités couvertes en 3G/4G par le projet	Rapports d'exécution du projet ; Rapport OAN	Nombre total cumulé de localités (villages, chefs-lieux de communes rurales) non connectés qui sont couvertes par le haut débit 3G ou 4G grâce au projet	Annuel	0	250	250	UGP
	Proportion des abonnés à internet haut débit dans les zones d'intervention du projet	Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques de l'ARCEP; Données statistiques de l'INSD Données statistiques de l'opérateur attributaire	[Nombre global des abonnés à Internet haut débit dans les zones d'intervention du projet, localités identifiées pour la couverture 3G/4G ou la mise à niveau 2G vers 3G/4G] *100/ [Population totale dans les zones d'intervention du projet (localités identifiées)] Les abonnements haut débit mobile incluent les services haut débit 3G ou supérieurs (si/lorsqu'ils sont lancés).	Annuel	ND	40%	50%	UGP



	Proportion de femmes abonnées à Internet haut débit dans les zones d'intervention du projet (zones rurales)	Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques de l'ARCEP ; Données statistiques de l'INSD ; Données statistiques de l'opérateur attributaire ; Rapport d'enquête de l'UGP	[Nombre global des femmes abonnées à Internet haut débit dans les zones d'intervention du projet(localités identifiées)] *100/ [Population totale dans les zones d'intervention du projet (localités identifiées)] Les abonnements haut débit mobile incluent les services haut débit 3G ou supérieurs (si/lorsqu'ils sont lancés).	Biennal	ND	32%	40%	UGP
	Proportion d'abonnés au haut débit situés dans les zones rurales	Rapport d'enquête de l'UGP; Données statistiques (UGP) ; Observatoire ARCEP ; Rapport OAN	[Nombre des abonnés à Internet haut débit en zones rurales] *100/ [Population totale dans les zones rurales (301 communes rurales)]	Biennal	ND	10%	20%	UGP
Effet attendu 2 : La fourniture des services publics est améliorée grâce au numérique	Nombre de services publics numériques nouveaux ou améliorés centrés sur les personnes et soutenus par le projet qui affichent un taux de transaction achevé de plus de 60%	Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques (UGP	Nombre de services publics numériques soutenus par le projet dont plus de 60 % de leurs transactions numériques ont été initiées par un bénéficiaire via un portail de service public numérique, qui sont finalement achevées (ce qui signifie que le service public est traité et exécuté avec succès).	Annuel	0	15	30	UGP



	Nombre de transactions réussies effectuées via les plateformes publiques numériques mises en œuvre par le projet	Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques (UGP) statistique des plateformes	Nombre total de transactions qui ont été lancées numériquement par les usagers (via un portail de service public numérique ou un point d'accès au service vers des plateformes publiques numériques soutenues par le projet) qui sont finalement achevées (ce qui signifie que le service public est traité et exécuté avec succès). Les plates-formes publiques numériques peuvent inclure des applications ou des portails gouvernementaux en ligne qui soutiennent la prestation d'un service public centré sur les personnes.	Annuel	0	500 000	4 000 000	UGP
	Taux de transaction achevées des nouveaux services publics développés par le projet	Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques (UGP) Statistique des plateformes	[Nombre de transactions réussies effectuées via les plateformes publiques numériques mises en œuvre par le projet]*100/Nombre de tentatives de transactions effectuées via les plateformes publiques numériques mises en œuvre par le projet	Annuel	0%	50%	80%	UGP
	Capacité de stockage des données et d'hébergement/puissances de calcul	Rapport d'enquête ; Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques (UGP)	Cumul de la capacité de stockage (TB) et de puissances de calcul des mini datacenters et datacenters III de l'administration gérés par l'ANPTIC	Annuel	321 TB/3 600 GB	2 820 TB/11 200 GB	10 320 TB/51 600 GB	UGP
Résultat intermédiaire 2.1 l'environnement est propice à l'utilisation des e-services	Proportion des e-services sécurisés avec des certificats nationaux	Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques (UGP)	[Nombre de e-service sécurisés avec des certificats nationaux]*100/[Nombre de e-service]	Annuel	ND	70%	90%	UGP
	Nombre d'agents publics (Acteurs métiers) formés à l'utilisation des plateformes	Rapports d'exécution du projet ;	Nombre cumulé d'acteurs métiers formés à l'utilisation des plateformes	Annuel	0	3000	6000	UGP



	dans le cadre du projet	Données statistiques (UGP)						
	Proportion des plateformes développées conforme au Référentiel général de sécurité (RGS)	Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques (UGP)	[Nombre de plateformes développées conforme au Référentiel général de sécurité (RGS)]*100/[Nombre total de plateformes développées]	Annuel	ND	100%	100%	UGP
Résultat intermédiaire 2.2 Les fondamentaux techniques et les services de l'administration numérique sont renforcés	Nombre de centres de données de dernière génération et aux normes internationales construits	Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques (UGP)	Nombre total de centres de données de dernière génération et aux normes internationales construits	Annuel	0	1	1	UGP
	Nombre de centres de données existants mutualisé (solutions d'hébergement vertes et résilientes, etc.)	Rapports d'exécution du projet ;	Nombre total de centres de données existants mutualisés	Annuel	0	3	5	UGP
	Nombre de services applicatifs hébergés sur des centres de données sécurisés au niveau national	Données statistiques (UGP)	Nombre cumulé de services applicatifs hébergés sur des centres de données sécurisés au niveau national	Annuel	0	15	30	UGP
Résultat intermédiaire 2.3 Les services publics numériques de haute qualité sont disponibles et accessibles	Proportion des e-services référencés sur le guichet virtuel centrés sur les besoins des usagers dans le cadre du projet	Rapports d'exécution du projet ;	[Nombre cumulé e-services référencés sur le guichet virtuel centrés sur les besoins des usagers dans le cadre du projet]*100/[Nombre total e-services = 30]	Annuel	0,00%	50%	100%	UGP
	Existence d'un système de diffusion d'informations rapide de gestion des catastrophes hydrométéorologiques intégré dans les plateformes	Données statistiques (UGP)	Disponibilité d'un système de diffusion d'informations météorologiques/sous-portail du portail de services numériques.	Annuel	0	oui	oui	UGP



	développées							
	Taux de satisfaction des utilisateurs de l'utilisation du portail des services numériques	Enquête de satisfaction; Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques (UGP) ; Mécanisme de rétroaction intégré au portail	Nombre d'utilisateurs de plateformes satisfaits/ Nombre total d'utilisateurs de plateformes; Cet indicateur permettra de suivre le niveau de satisfaction concernant les performances du portail de services numériques	Annuel	0	75	90	UGP
	Nombre de MDA traitant 75 % de leurs appels d'offres dans le cadre d'appels d'offres nationaux (AON) via le système e-GP	Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques (UGP) ; Rapport de l'ARCOP	Nombre cumulé de MDA utilisant le système d'approvisionnement électronique (volume d'appels d'offres traités via le système en ligne)	Annuel	0	3	15	UGP
Effet attendu 3 : la masse de consommateurs, de compétences et d'experts dans le domaine du numérique a augmenté	Nombre de personnes bénéficiant de programmes de compétences numériques soutenus par le projet (dont 40% de femmes)	Rapports d'exécution du projet	Nombre cumulé d'individus bénéficiant directement de programmes de compétences numériques à tous les niveaux soutenus par le projet dans le cadre de la composante 3 bénéficiant soit en personne, virtuellement ou avec une approche hybride. Cet indicateur comprendra des bénéficiaires allant de l'alphabétisation numérique aux programmes d'entrepreneuriat de base, intermédiaires, avancés et numériques.	Annuel	0	422 000	1277250	UGP
	Nombre de consommateurs de services publics produits en ligne	Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques (UGP)	Comptage	Annuel	0	1 400 000	3 400 000	UGP



	Nombre d'experts/ingénieurs/docteurs formés	Rapports d'exécution du projet ;Données statistiques (UGP)	Nombre cumulé d'experts/ingénieurs formés dans le cadre du projet	Annuel	0	160	250	UGP
Résultat intermédiaire 3.1 l'environnement est favorable au développement des compétences numériques	Niveau d'adaptation du cadre juridique de l'enseignement prenant en compte le numérique	Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques (UGP)	Nombre total de textes adoptés prenant en compte le numérique dans l'enseignement /Nombre total de textes élaborés encadrant l'enseignement	Annuel	0	50	95	UGP
	Taux d'intégration du numérique dans les programmes d'enseignement et de formation professionnelle,	Rapports d'exécution du projet ;Données statistiques (UGP)	[Nombre total de programme d'enseignement et de formation professionnelle ayant intégré le numérique]*100/[Nombre total de programme d'enseignement	Annuel	ND	60	90	UGP
Résultat intermédiaire 3.2 Le système éducatif produit des ressources humaines dans le domaine du numérique	Proportion d'établissement enseignant au moins un module du numérique	Rapports d'exécution du projet ;	[Nombre total établissement enseignant au moins un module du numérique]*100/[Nombre total d'établissement d'enseignement	Annuel	ND	20	40	UGP
	Nombre de personnes ayant suivi des programmes de formation à la littératie numérique dans le cadre du projet (dont 40% en milieu rural et 50% femmes)	Données statistiques (UGP) ; Fournisseurs de formation en littératie numérique données désagrégées par cohorte	Nombre cumulé de personnes (femmes, jeunes non scolarisés, personnes déplacées et personnes handicapées) ayant bénéficié des compétences adéquates pour améliorer l'accès aux services numérique	Annuel	0	600 000	1 200 000	UGP
	Nombre de personnes ayant suivi une formation base, intermédiaire, avancées et spécialisées en compétences numériques dans le cadre du projet (dont 30% de femmes)	Rapports d'exécution du projet ;	Nombre cumulé des élèves et des enseignants de l'éducation nationale, des étudiants, des enseignants chercheurs ayant bénéficié du soutien du projet pour fournir des services et des cours liés à la recherche, à l'innovation et à la technologie afin de permettre aux étudiants de relever les défis locaux grâce au numérique.	Annuel	0	30 000	61 250	UGP



	Nombre de personnes ayant suivi une formation spécialisée et avancée (ingénieurs et docteurs) en numérique au niveau national (dont 30% de femmes)	Données statistiques (UGP)	Nombre cumulé de personnes ayant suivi une formation spécialisée et avancée (200 ingénieurs et 25 docteurs) en numérique au niveau national	Annuel	0	200	225	UGP
Résultat intermédiaire 3.3 l'usage des services numériques est étendu à toutes les couches de la population et les conditions d'éclosion et d'émergence de l'industrie numérique sont créées	Proportion des personnes formées aux compétences numériques intermédiaires ou avancées qui signalent un nouvel emploi ou une amélioration de leur emploi ou une augmentation de leurs revenus 6 à 12 mois après avoir terminé la formation	Rapports d'exécution du projet ;	[Nombre total des personnes formées aux compétences numériques intermédiaires ou avancées qui signalent un nouvel emploi ou une amélioration de leur emploi ou une augmentation de leurs revenus 6 à 12 mois après avoir terminé la formation]*100/[Nombre personnes formées aux compétences numériques intermédiaires ou avancées].	Annuel	0	30	50	UGP
	Nombre d'entrepreneurs numériques ayant reçu une formation avancée/spécialisée et/ou un soutien technique dans le cadre du projet (dont 30% de femmes)	Données statistiques (UGP) ; Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques (UGP).	Comptage (Nombre cumulé d'entrepreneurs numériques ayant reçu une formation avancée/spécialisée et/ou un soutien technique)	Annuel	0	12 000	16 000	UGP
	Nombre d'entreprises formellement créées dans le domaine du numérique	Rapports d'exécution du projet ; Données statistiques (UGP)	Comptage (Nombre cumulé d'entreprise formellement créées dans le domaine du numérique)	Annuel	0	25	50	UGP
Effet attendu 4 La gestion du projet est bien assurée	Nombre de sessions du cadre de concertation entre toutes les parties prenantes du projet tenues	Rapport d'exécution du PTBA	Comptage (Nombre cumulé des sessions de cadres de concertation entre toutes les parties prenantes tenues)	Annuel	0	15	30	UGP



	Niveau de performance globale du projet	Rapport d'évaluation du projet	Note moyenne obtenue sur une échelle de 1 à 5	Annuel	0	5	5	UGP
Résultat intermédiaire 4.1: Les ressources matérielles, humaines et financières sont disponibles pour la mise en œuvre du projet	Taux de décaissement des ressources financières	Rapports d'exécution du projet	[Montant total décaissé]*100/[Coût total du projet]	Annuel	0	60	100	UGP
	Taux de couverture des besoins en matériel	Rapports d'exécution du projet	[Nombre total de matériel acquis]*100/[Nombre total de besoin exprimés]	Annuel	0	100	100	UGP
	Taux de couvertures des besoins en ressources humaines	Rapports d'exécution du projet	[Nombre total de personnes recrutées]*100/[Nombre total de besoin exprimés]	Annuel	0	100	100	UGP
Résultat intermédiaire 4.2: Les actions du projet sont exécutées dans les normes et délais	Taux d'exécution physique global du projet	Rapports d'exécution du projet	Moyenne arithmétique des taux d'exécution des activités	Annuel	0	50	100	UGP
	Taux d'exécution financière global du projet	Rapports d'exécution du projet	[Montant total dépensés]*100/[Coût total du projet]	Annuel	0	50	100	UGP
Résultat intermédiaire 4.3: la visibilité des actions du projet est améliorée	Taux d'exécution du Plan de communication	Rapport d'exécution du PTBA	Moyenne arithmétique des taux d'exécution des activités du plan de communication	Annuel	0	80	100	UGP
Résultat intermédiaire 4.4: Le plan environnemental et social est mis en œuvre	Taux de mise en œuvre du Plan environnemental et social	Rapport d'exécution du PTBA	Moyenne arithmétique des taux d'exécution des activités du plan environnemental et social	Annuel	0	80	100	UGP
	Proportion des plaintes traitées dans les délais de réponse	Rapport d'exécution du PTBA ; Mécanisme de règlement des griefs.	Pourcentage de griefs ou de plaintes liés au projet, qui sont traités dans le respect des normes de service stipulées pour le temps de réponse. Les normes de service, y compris les délais de réponse, seront définies dans le manuel de mise en œuvre du projet.	Trimestriel	0	70	90	UGP

Burkina Faso*Unité – Progrès – Justice*

	Niveau de sécurisation des interventions du projet	Rapport d'exécution du PTBA	[Nombre de sites d'intervention du projet sécurisés]*100/[Nombre total de sites d'intervention du projet]	Annuel	0	100	100	UGP
Effet attendu 5 : Un fonds d'anticipation aux urgences est mis en place	Proportion des ressources allouées au fonds d'anticipation aux urgences	Rapport d'exécution du PTBA	Montant des ressources alloués au fond /coût total du projet	Annuel	ND	ND	ND	UGP



Annexe 3 : Programmation physique

Composante/Activités	Description de l'activité	Extrants	Indicateurs d'extrants	Unité de mesure	valeur de référence 2023	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation physique				
									2024	2025	2026	2027	2028
Composante 1: Développer la connectivité pour l'inclusion numérique													
Sous composante 1.1: Renforcement de l'environnement favorable pour l'accès au haut débit à prix abordable													
Activité 1.1.1 : Mettre en œuvre les actions de communication et de sensibilisation sur les infrastructures et des services du numérique	Cette activité consiste à la production des supports de communication et de sensibilisation sur les infrastructures et des services du numérique et de sensibilisation puis à sélectionner des organes de presse pour la diffusion	Les actions de communication et de sensibilisation sur les infrastructures et des services du numérique sont mise en œuvre	Taux de mise en œuvre des actions de communication et de sensibilisation	Pourcentage	0	100	DGCE	MTDPCE (DCRP) ; ARCEP ; Ministère en charge de la Santé ; Ministère en charge de l'Administration territoriale		50	50		
Activité 1.1.2 : Réaliser une étude pour la réglementation et la définition de spécifications et guide techniques des infrastructures d'accueil des réseaux haut débits fixes résidentiels	Il s'agit de recruter un Cabinet pour la réalisation d'une étude technique et d'orientation stratégique sur les infrastructures d'accueil en collaboration avec les collectivités territoriales, le ministère en charge du logement et des promoteurs immobiliers : - conditions techniques et guides de mise en œuvre pour la préparation des immeubles et des aménagements urbanistiques à l'accueil des réseaux très haut- débits ; - Modalités juridiques de mise en œuvre conformément aux codes de construction, de promotion immobilière et d'occupation/aménagement de l'espace (prise en compte des recommandations formulées dans le SDAN, du Schéma National d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire SNADDT, des SDAU – Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme des communes)	Une étude avec les projets de textes réglementaires	Nombre d'études réalisées	Nombre	0	1	DGCE	DGUVT & DGAC (Ministère en charge de l'urbanisme)		1			



Composante/Activités	Description de l'activité	Extrants	Indicateurs d'extrants	Unité de mesure	valeur de référence 2023	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation physique				
									2024	2025	2026	2027	2028
Activité 1.1.3 : Réaliser une étude pour les options techniques, économiques et financières pour la construction et l'exploitation en mode partenaire public privé (PPP) du carrier hôtel de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso	Il s'agit de recruter un Cabinet pour, dans un premier temps, mettre à jour l'étude économique de rentabilité du carrier hotel de Bobo Dioulasso d'une part et d'autres part une étude de faisabilité technico-économique et financière pour la mise en place d'un carrier hotel à Ouagadougou. Dans un second temps, une étude sur les options de construction et d'exploitation de ces carriers hotels sera réalisée avec la production de tous les documents nécessaires pour la validation de l'option PPP et la sélection du PPP y compris les cahiers de charges d'exploitation et la convention PP.	Une étude pour les options techniques, économiques et financières pour la construction et l'exploitation en mode partenaire public privé (PPP) du carrier hôtel de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso est réalisé	Nombre rapport d'étude élaboré	Nombre	0	1	DGCE			1			
Activité 1.1.4 : Elaborer une stratégie de gestion des déchets électroniques	Il s'agit ici d'une assistance technique au MTDPCCE et le ministère en charge de l'environnement pour l'élaboration d'une stratégie de gestion des déchets électroniques conformément aux normes internationales (collecte, démantèlement, remise à neuf, recyclage, etc. des déchets électroniques). En particulier, une orientation stratégique avec des actions sera formulée afin de prendre en compte les aspects climatiques pour la réduction de l'empreinte carbone et environnementale du secteur numérique.	Une stratégie de gestion des déchets électroniques est élaboré	Nombre de stratégie élaborée	Nombre	0	1	DGCE	DGTD/Ministère en charge de l'environnement	1				
Activité 1.1.5 : Appuyer la mise en œuvre d'actions de la stratégie de gestion des déchets électroniques	Cette activité consiste à lancer une manifestation d'intérêt pour sélectionner et subventionner 2 entreprises (Ouagadougou et Bobo Dioulasso) pour la collecte, le traitement et la valorisation des déchets électroniques ou matériels numériques déclassés	deux centres de gestion des déchets électroniques sont subventionner	Nombre de centres de gestion des déchets électroniques subventionné	Nombre	0	2	DGCE	DGTD/Ministère en charge de l'environnement		2			



Composante/Activités	Description de l'activité	Extrants	Indicateurs d'extrants	Unité de mesure	valeur de référence 2023	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation physique				
									2024	2025	2026	2027	2028
Activité 1.1.6 : Réaliser une étude de rentabilité économique de l'extension des infrastructures publiques de télécommunications par fibre optique en vue de la conclusion d'un avenant à la convention de la DSP	Il s'agit de recruter un Cabinet pour la réalisation d'une étude de rentabilité économique de l'extension des infrastructures publiques de télécommunications par fibre optique en vue de la conclusion d'un avenant à la convention de la DSP prenant en compte les extensions réalisées sur initiatives publiques (Projet Smart Burkina, PACTDIGITAL-BF, autres projets de mutualisation, réalisations du plan triennal d'extension du backbone par BFS SA). Le Cabinet assistera l'Etat dans l'élaboration et la négociation de l'avenant.	Une étude de rentabilité économique de l'extension des infrastructures publiques de télécommunications par fibre optique en vue de la conclusion d'un avenant à la convention de la DSP est réalisée	Nombre de rapport de l'étude élaboré	Nombre	0	1	DGCE	DGAIE		1			
Activité 1.1.7 : Evaluer et actualiser le SDAN en tenant compte des impératifs sécuritaires et pour un réseau d'accès très haut débit privé pour l'Administration publique	Cette activité consiste à recruter un Cabinet pour la conduite d'une évaluation de la mise en œuvre du schéma directeur d'aménagement numérique (SDAN) du Burkina Faso et l'élaboration du SDAN révisé en tenant compte des impératifs sécuritaires et de la nécessité de développer un réseau d'accès très haut débit privé pour l'Administration publique. Les objectifs spécifiques sont entre autres : 1. conduire une évaluation intermédiaire de la mise en œuvre du SDAN ; 2. faire une analyse prospective et proposer une révision des orientations stratégiques du SDAN en tenant compte du contexte actuel ; 3. élaborer un Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN) révisé pour le Burkina Faso ; 4. faire une proposition de résumé du SDAN révisé sous forme de support de communication auprès des parties prenantes.	le SDAN est évalué et actualisé en tenant compte des impératifs sécuritaires	Nombre de documents	Nombre	0	1	DGCE		1				



Composante/Activités	Description de l'activité	Extrants	Indicateurs d'extrants	Unité de mesure	valeur de référence 2023	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation physique				
									2024	2025	2026	2027	2028
Activité 1.1.8 : Réaliser une étude sur les options de déploiement d'infrastructures de connectivité dans les zones rurales	Cette activité consiste à recruter un Cabinet pour élaborer un état des lieux de la connectivité en zones rurales et de faire une analyse comparative des technologies large bande pour la connectivité de ces zones. Les objectifs spécifiques poursuivis sont les suivants : 1. analyser l'existant en matière d'infrastructures de communications électroniques existantes dans les zones rurales ; 2. faire une analyse comparative des technologies large bande pour la connectivité en zones rurales ; 3. faire une analyse financière et socio-économique relative à la connectivité des zones rurales au niveau national;	une étude sur les options de déploiement d'infrastructures de connectivité dans les zones rurales est réalisé	Nombre d'études	Nombre	0	1	DGCE		1				
Activité 1.1.9 : Réaliser de projets pilotes de réseaux d'accès haut débit fixe (FWA/5G) en zone urbaine	Cette activité consiste à recruter un Cabinet pour une assistance à l'Administration dans l'élaboration d'un avis à manifestation d'intérêt pour la réalisation de projets pilotes de réseaux d'accès très haut débit fixe (FWA/5G) en zone urbaine. Plus spécifiquement, il s'agit de : 1. assister l'Administration dans l'élaboration des termes de référence ; 2. élaborer les documents techniques des projets pilotes pour la sélection du (des) prestataire (s) ; 3. élaborer le manuel de suivi contrôle et d'évaluation de la mise en œuvre des projets pilotes.	de projets pilotes du réseaux d'accès haut débit fixe (FWA/5G) en zone urbaine sont réalisés	Nombre de projets	Nombre	0	1	DGCE		1				
Activité 1.1.10 : Réaliser une étude diagnostique sur les réseaux locaux, l'absorption et la distribution de la capacité internationale au au niveau des MDAs.	Il s'agit pour cette activité de recruter un Cabinet pour élaborer les plans et les scénarios de renforcement et de mise à niveau des stations de base existantes, d'interconnexion des bâtiments administratifs au RESINA ainsi que la réalisation des réseaux locaux pour les bâtiments administratifs. Aussi, il s'agira de faire le diagnostic des réseaux locaux et de l'interconnexion des bâtiments au niveau d'un MDA en vue de déterminer le mode opératoire du déploiement et de l'exploitation des réseaux	une étude diagnostique sur les réseaux locaux, l'absorption et la distribution de la capacité internationale au niveau des MDAs est réalisé	Nombre d'études	Nombre	0	1	ANPTIC		1				



Composante/Activités	Description de l'activité	Extrants	Indicateurs d'extrants	Unité de mesure	valeur de référence 2023	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation physique				
									2024	2025	2026	2027	2028
	locaux au niveau des MDA. La formation des informaticiens de l'ANPTIC à la conception et l'optimisation des réseaux MAN sera également réalisée.												
Activité 1.1.11 : Assistance technique pour la mise en place d'un partenariat public-privé (PPP) pour l'exploitation des infrastructures publiques de télécommunications	Il s'agit de proposer au Gouvernement du Burkina Faso les conditions et modalités de mise en place d'un PPP pour l'exploitation des infrastructures publiques de télécommunications (autres que celles le réseau backbone national par fibre optique actuellement en exploitation) ainsi qu'une assistance aux différents processus à mener jusqu'à l'attribution de la licence d'exploitation au partenaire retenu.	Un partenariat public-privé (PPP) pour l'exploitation des infrastructures publiques de télécommunications est mise en place	Nombre rapport produit	Nombre	0	1	DGCE		1				
Activité 1.1.12 : Evaluer les dispositif de mise en œuvre de la régulation au Burkina Faso	Il s'agit de faire une analyse pertinente de la régulation du secteur telle que pratiquée au Burkina qui tenant compte des assises sur le secteur permettra de dégager des orientations et une feuille de route pour une régulation plus efficace du secteur des communications électroniques	Le dispositif de mise en œuvre de la régulation au Burkina Faso est évalué	Nombre rapport produit	Nombre	0	1	DGCE		1				
Activité 1.1.13 : Elaborer une feuille de route en vue de la mise en œuvre d'un programme aérospatiale au Burkina Faso	Il s'agit de proposer une feuille de route pour la mise en œuvre d'un programme spatiale pour le pays permettant de tirer profit des opportunités offertes par les technologies aérospatiales aussi bien en matière de développement de services pour les population que de défis inhérent à l'usage dans un contexte difficile	Une feuille de route en vue de la mise en œuvre d'un programme aérospatiale au Burkina Faso est élaborée	Nombre de feuille de route élaborée	Nombre	0	1	DGCE		1				
Activité 1.1.14 : Elaborer un projet de loi portant « code des investissements numériques » et ses textes d'application	Cette activité consiste au recrutement d'un Cabinet pour l'élaboration d'un projet de loi portant code des investissements afin de favoriser l'investissement privé dans le secteur. Un code spécifique, à l'image du code minier est indispensable. L'élaboration de ce code est une recommandation de l'étude sur la connectivité urbaine très haut débit. Ce code va créer un régime particulier pour l'investissement par les acteurs avec la définition éventuelle de zones franches afin de permettre la réduction des coûts d'accès aux consommateurs, la	Le Projet de loi et ses textes d'application sont élaborés	Nombre de projet de loi élaboré	nombre	0	1	DGCE	DGTD, Ministère en charge du commerce ; Ministère en charge de la justice ; Ministère en charge des finances		1			



Composante/Activités	Description de l'activité	Extrants	Indicateurs d'extrants	Unité de mesure	valeur de référence 2023	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation physique				
									2024	2025	2026	2027	2028
	disponibilité des terminaux, une révision de la fiscalité dans le secteur.												
Sous composante 1.2 : Extension de la dorsale nationale en fibre optique et des réseaux de collectes métropolitains													
Activité 1.2.1 : Réaliser les études techniques pour la construction de la liaison fibre optique Kaya - Yako	Cette activité consiste au recrutement d'un Cabinet pour la réalisation des études techniques (APS, APD, estimation quantitative et financière, chronogramme de mise en œuvre, etc.) préalables au déploiement de la fibre optique. Elle conduira à l'élaboration du dossier d'appel d'offres (DAO) pour la construction du lien.	Les études techniques de la liaison fibre optique entre Kaya et Yako sont réalisées	Nombre de rapport élaboré	Nombre	0	1	DGCE	BFS SA ; ANPTIC ; Opérateurs de téléphonie mobile		1			
Activité 1.2.2 : Réaliser les études de sauvegardes environnementales et sociales pour la construction de la liaison fibre optique Kaya - Yako	Cette activité consiste au recrutement d'un Cabinet pour la réalisation des études de sauvegardes environnementale (NIES/EIES, PGES) et sociale (PAR) préalable à la construction de la liaison fibre optique et ce conformément à la politique de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque Mondiale	Les études techniques de sauvegardes environnementales et sociales pour la construction de la liaison fibre optique Kaya - Yako sont réalisées	Nombre de rapports d'étude élaborés	Nombre	0	3	DGCE	ANEVE/Min Environnement		3			
Activité 1.2.3 : Assurer le suivi-contrôle de la réalisation de la liaison fibre optique entre Kaya et Yako	Cette activité consiste au recrutement d'un Cabinet pour assister l'Administration dans le suivi-contrôle à pied d'œuvre des travaux et prestations entrant dans le cadre de la réalisation de la liaison fibre optique	Le Suivi-contrôle de la réalisation de la liaison fibre optique entre Kaya et Yako est assuré	Nombre de rapports (démarrage, mensuels, fin d'exécution) élaborés	Nombre	0	14	DGCE	BFS SA ; ANPTIC ; Opérateurs de téléphonie mobile			14		
Activité 1.2.4 : Réaliser la liaison fibre optique entre Kaya et Yako	Cette activité consiste à sélectionner suite à un appel d'offres ouvert une entreprise pour la réalisation des travaux et prestations pour la liaison fibre optique. Cette liaison est longue de 150 km avec la création de PoP dans les communes de Mané, Bokin, Kirsi et Yako afin d'apporter une résilience au backbone national dans les régions du Nord et du Centre - Nord	La liaison fibre optique interurbaine est réalisée	Linéaire de fibre optique déployée	KM	0	150	DGCE	BFS SA ; ANPTIC ; Opérateurs de téléphonie mobile			150		



Composante/Activités	Description de l'activité	Extrants	Indicateurs d'extrants	Unité de mesure	valeur de référence 2023	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation physique				
									2024	2025	2026	2027	2028
Activité 1.2.5 : Réaliser les études techniques pour la construction de la liaison optique Guiba - Tenkodogo	Cette activité consiste au recrutement d'un Cabinet pour la réalisation des études techniques (APS, APD, estimation quantitative et financière, chronogramme de mise en œuvre, etc) préalables au déploiement de la fibre optique. Elle conduira à l'élaboration du dossier d'appel d'offres (DAO) pour la construction du lien	Les études techniques de la liaison fibre optique Guiba - Tenkodogo sont réalisées	Nombre de rapport d'étude élaboré	Nombre	0	1	DGCE	BFS SA ; ANPTIC ; Opérateurs de téléphonie mobile	1				
Activité 1.2.6 : Réaliser les études de sauvegardes environnementales et sociales pour la construction de la liaison optique Guiba - Tenkodogo	Cette activité consiste au recrutement d'un Cabinet pour la réalisation des études de sauvegardes environnementale (NIES/EIES, PGES) et sociale (PAR) préalable à la construction de la liaison optique et ce conformément à la politique de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque Mondiale	Les études techniques de sauvegardes environnementales et sociales pour la construction de la liaison optique Guiba - Tenkodogo sont réalisées	Nombre de rapport d'étude élaboré	Nombre	0	3	DGCE	ANEVE/Min Environnement	1				
Activité 1.2.7 : Assurer le suivi-contrôle de la réalisation de la liaison fibre optique entre Guiba - Tenkodogo	Cette activité consiste au recrutement d'un Cabinet pour assister l'Administration dans le suivi-contrôle à pied d'œuvre des travaux et prestations entrant dans le cadre de la réalisation de la liaison optique	Le Suivi-contrôle de la réalisation de la liaison fibre optique Guiba - Tenkodogo est assuré	Nombre de rapport (démarrage, mensuels, fin d'exécution)	Nombre	0	14	DGCE	BFS SA ; ANPTIC ; Opérateurs de téléphonie mobile		1			
Activité 1.2.8 : Réaliser la liaison fibre optique entre Guiba - Tenkodogo	Cette activité consiste à sélectionner suite à un appel d'offres ouvert une entreprise pour la réalisation des travaux et prestations pour la liaison fibre optique. Cette liaison est longue de 100 km avec la création de PoP à Guiba, Bindé, Beguédo, Garango afin de renforcer la résilience du réseau backbone national dans les régions du Centre Sud et du Centre - Est.	La liaison fibre optique interurbaine Guiba - Tenkodogo est déployée	Linéaire de fibre optique déployée	KM	0	100	DGCE	BFS SA ; ANPTIC ; Opérateurs de téléphonie mobile		100			
Activité 1.2.9 : Actualiser les dossiers techniques pour la construction des liaisons transfrontalières	Cette activité consiste au recrutement d'un Cabinet pour l'actualisation des études techniques (APS, APD, estimation quantitative et financière, chronogramme de mise en œuvre, etc.) réalisées lors de la mise en œuvre du PBNT. Elle conduira à l'élaboration du dossier d'appel d'offres (DAO) pour la construction des liens	Les études techniques des liaisons transfrontalières sont actualisées	Nombre de rapport élaboré	Nombre	0	1	DGCE	BFS SA ; ANPTIC ; Opérateurs de téléphonie mobile		1			
Activité 1.2.10 : Réaliser les études de sauvegardes environnementales et sociales	Cette activité consiste au recrutement d'un Cabinet pour la réalisation des études de sauvegardes environnementale (NIES/EIES, PGES) et sociale (PAR) préalable à la	Les études techniques de sauvegardes environnementales et	Nombre de rapports d'étude élaborés	Nombre	0	3	DGCE	ANEVE/Min Environnement		3			



Composante/Activités	Description de l'activité	Extrants	Indicateurs d'extrants	Unité de mesure	valeur de référence 2023	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation physique				
									2024	2025	2026	2027	2028
pour la construction des liaisons transfrontalières	construction des liaisons transfrontalières et ce conformément à la politique de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque Mondiale	sociales pour la construction des liaisons transfrontalières sont réalisées											
Activité 1.2.11 : Assurer le suivi-contrôle de la réalisation des liaisons transfrontalières	Cette activité consiste au recrutement d'un Cabinet pour assister l'Administration dans le suivi-contrôle à pied d'œuvre des travaux et prestations entrant dans le cadre de la réalisation des liaisons transfrontalières	le Suivi-contrôle de la réalisation des liaisons transfrontalières est assuré	Nombre de rapport (démarrage, mensuels, fin d'exécution)	Nombre	0	14	DGCE	BFS SA ; ANPTIC ; Opérateurs de téléphonie mobile			14		
Activité 1.2.12 : Réaliser les liaisons de fibre optiques transfrontalières	Cette activité consiste à sélectionner suite à un appel d'offres ouvert une entreprise pour la réalisation des travaux et prestations pour des liaisons transfrontalières. Ces liaisons, d'une longueur cumulée de 85 km constituent les 2ème points d'interconnexion transfrontalières avec le Mali et le Niger conformément aux recommandations de la CEDEAO.	Les liaisons transfrontalières sont réalisées.	Linéaire de fibre optique déployée	KM	0	85	DGCE	BFS SA ; ANPTIC ; Opérateurs de téléphonie mobile			85		
Activité 1.2.13 : Mettre en œuvre les activités de sauvegarde environnementale et sociale (PGES/PAR)	Il s'agit d'indemniser les personnes impactées par les activités de déploiement de la fibre conformément au PAR élaboré et de mettre en œuvre les activités du plan de gestion environnemental et social (PGES)	Les activités du PGES sont mis en œuvre	Nombre de rapports trimestriels de mise en œuvre du PGES élaborés	Nombre	0	20	UGP PACTDIGITAL		4	4	4	4	4
Activité 1.2.14 : Assurer le suivi-contrôle de l'aménagement et de l'équipement du centre d'opérations du réseau (NOC) backbone national de Ouagadougou	Il s'agit de recruter un cabinet pour assister l'Etat dans la sélection d'une ou des entreprises pour l'acquisition, l'installation, les configurations et la mise en service d'équipements techniques pour le NOC du backbone national de Ouagadougou et d'assurer le suivi-contrôle des prestations jusqu'à la réception provisoire.	le suivi-contrôle de l'aménagement et de l'équipement du NOC est assuré	Nombre de rapports de suivi-contrôle élaborés	Nombre	0	2	DGCE/MTDPCE	ANPTIC	1	1			
Activité 1.2.15 : Aménager et équiper le centre d'opérations du réseau (NOC) backbone national de Ouagadougou	Cette activité consiste aux recrutements d'entreprises (selon l'allotissement adopté) pour l'acquisition, l'installation, les configurations et la mise en service d'équipements techniques (systèmes d'énergie, climatisation et ventilation, racks, sécurité et incendie) pour le NOC du backbone national de Ouagadougou	le centre d'opérations du réseau (NOC) du backbone national de Ouagadougou est aménagé et équipé	Taux de progression de l'aménagement et de l'équipement du NOC de Backbone	Pourcentage	0	100%	DGCE	BFS SA ; PAV ; BFIX ; ANPTIC	30%	70%			
Activité 1.2.16 : Réaliser les études techniques pour la construction de la liaison	Cette activité consiste au recrutement d'un Cabinet pour la réalisation des études techniques (APS, APD, estimation quantitative	Les études techniques de la liaison fibre optique	Nombre de rapport élaboré	Nombre	0	1	DGCE	BFS SA ; ANPTIC ; Opérateurs de téléphonie mobile				1	



Composante/Activités	Description de l'activité	Extrants	Indicateurs d'extrants	Unité de mesure	valeur de référence 2023	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation physique				
									2024	2025	2026	2027	2028
optique SAPAGA-ZORGHO et une boucle métropolitaine métropolitaine à ZORGHO	et financière, chronogramme de mise en œuvre, etc.) préalables au déploiement de la fibre optique. Elle conduira à l'élaboration du dossier d'appel d'offres (DAO) pour la construction de la liaison et de la boucle	SAPAGA-ZORGHO et la boucle métropolitaine de Zorgho sont réalisées											
Activité 1.2.17 : Réaliser les études de sauvegardes environnementales et sociales pour la construction de la liaison optique SAPAGA-ZORGHO et une boucle métropolitaine à ZORGHO	Cette activité consiste au recrutement d'un Cabinet pour la réalisation des études de sauvegardes environnementale (NIES/EIES, PGES) et sociale (PAR) préalable à la construction de la liaison optique SAPAGA-ZORGHO et une boucle métropolitaine à ZORGHO et ce conformément à la politique de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque Mondiale	Les études techniques de sauvegardes environnementales et sociales pour la construction de la liaison optique SAPAGA-ZORGHO et une boucle métropolitaine à ZORGHO	Nombre de rapports d'étude élaborés	Nombre	0	3	DGCE	ANEVE/Min Environnement				3	
Activité 1.2.18 : Assurer le suivi-contrôle de la réalisation de la liaison optique SAPAGA-ZORGHO et une boucle métropolitaine métropolitain à ZORGHO	Cette activité consiste au recrutement d'un Cabinet pour assister l'Administration dans le suivi-contrôle à pied d'œuvre des travaux et prestations entrant dans le cadre de la réalisation de la liaison optique SAPAGA-ZORGHO et une boucle métropolitaine métropolitain à ZORGHO	le Suivi-contrôle de la réalisation de la liaison optique SAPAGA-ZORGHO et une boucle métropolitaine à ZORGHO	Nombre de rapport (démarrage, mensuels, fin d'exécution)	Nombre	0	14	DGCE	BFS SA ; ANPTIC ; Opérateurs de téléphonie mobile				14	
Activité 1.2.19 : Réaliser la liaison fibre optique SAPAGA-ZORGHO (22km) et une boucle métropolitaine (6Km) à ZORGHO	Cette activité consiste à sélectionner suite à un appel d'offres ouvert une entreprise pour la réalisation des travaux et prestations pour de la liaison optique SAPAGA-ZORGHO longue de 22km et une boucle métropolitaine à ZORGHO de XXX km.	Les de la liaison optique SAPAGA-ZORGHO et une boucle métropolitaine à ZORGHO sont réalisées.	Linéaire de fibre optique déployée	KM	0	28	DGCE	BFS SA ; ANPTIC ; Opérateurs de téléphonie mobile				28	
Activité 1.2.20 : Réaliser les études techniques pour la construction de la liaison fibre optique BAWKU (CARREFOUR)-CINKANSE	Cette activité consiste au recrutement d'un Cabinet pour la réalisation des études techniques (APS, APD, estimation quantitative et financière, chronogramme de mise en œuvre, etc.) préalables au déploiement de la fibre optique. Elle conduira à l'élaboration du dossier d'appel d'offres (DAO) pour la construction de la liaison et de la boucle	Les études techniques de la liaison fibre optique BAWKU (CARREFOUR)-CINKANSE est réalisées	Nombre de rapport élaboré	Nombre	0	1	DGCE	BFS SA ; ANPTIC ; Opérateurs de téléphonie mobile				1	



Composante/Activités	Description de l'activité	Extrants	Indicateurs d'extrants	Unité de mesure	valeur de référence 2023	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation physique				
									2024	2025	2026	2027	2028
Activité 1.2.21 : Réaliser les études de sauvegardes environnementales et sociales pour la construction de la liaison fibre optique BAWKU (CARREFOUR)-CINKANSE	Cette activité consiste au recrutement d'un Cabinet pour la réalisation des études de sauvegardes environnementale (NIES/EIES, PGES) et sociale (PAR) préalable à la construction de la liaison optique SAPAGA-ZORGHO et une boucle métropolitaine à ZORGHO et ce conformément à la politique de sauvegarde environnementale et sociale de la Banque Mondiale	Les études techniques de sauvegardes environnementales et sociales pour la construction de la liaison fibre optique BAWKU (CARREFOUR)-CINKANSE	Nombre de rapports d'étude élaborés	Nombre	0	3	DGCE	ANEVE/Min Environnement				3	
Activité 1.2.22 : Assurer le suivi-contrôle de la réalisation de la liaison fibre optique BAWKU (CARREFOUR)-CINKANSE	Cette activité consiste au recrutement d'un Cabinet pour assister l'Administration dans le suivi-contrôle à pied d'œuvre des travaux et prestations entrant dans le cadre de la réalisation de la liaison optique SAPAGA-ZORGHO et une boucle métropolitaine à ZORGHO	le Suivi-contrôle de la réalisation de la liaison fibre optique BAWKU (CARREFOUR)-CINKANSE	Nombre de rapport (démarrage, mensuels, fin d'exécution)	Nombre	0	14	DGCE	BFS SA ; ANPTIC ; Opérateurs de téléphonie mobile				14	
Activité 1.2.23 : Réaliser la liaison fibre optique BAWKU (CARREFOUR)-CINKANSE	Cette activité consiste à sélectionner suite à un appel d'offres ouvert une entreprise pour la réalisation des travaux et prestations pour de la liaison fibre optique BAWKU (CARREFOUR)-CINKANSE longue de 24 Km	La liaison fibre optique BAWKU (CARREFOUR)-CINKANSE est réalisée.	Linéaire de fibre optique déployée	KM	0	24	DGCE	BFS SA ; ANPTIC ; Opérateurs de téléphonie mobile				24	
Sous composante 1.3: Élargissement de l'accès à la connectivité à large bande aux ministères, départements et agences (MDA)													
Activité 1.3.1 : Réhabiliter et étendre le RESINA (cœur, nœuds et points finaux).	Cette activité consistera à (i) réhabiliter le RESINA par le remplacement des équipements vétustes, le renforcement du dispositif énergétique, l'amélioration de l'architecture, (ii) étendre et renforcer les réseaux métropolitains sans fil du RESINA pour une large couverture des communes. Cette large couverture permettra aux MDA d'accéder aux services du RESINA notamment les applications métiers, l'accès à l'Internet, la téléphonie IP, la messagerie électronique sécurisé de l'administration, etc.	Le RESINA est réhabilité et renforcé	Nombre de communes couvert par le RESINA dans le cadre du projet	Nombre	0	50	ANPTIC	DGCE/MTDPCE	10	10	10	10	10
Activité 1.3.2 : Interconnecter les bâtiments administratifs au RESINA	L'activité consiste à effectuer les travaux de raccordement par Fibre Optique ou par Faisceau Hertzien des bâtiments administratifs au RESINA dans les communes, provinces et régions. De nouvelles stations de bases pour réseau d'accès sans fils très haut débit (FWA,	Les bâtiments administratifs sont raccordés par Fibre Optique ou par Faisceau Hertzien au RESINA	Nombre de bâtiments administratifs interconnectés au RESINA dans	Nombre	0	320	ANPTIC	DGCE, DSI Sectorielles		80	80	80	80



Composante/Activités	Description de l'activité	Extrants	Indicateurs d'extrants	Unité de mesure	valeur de référence 2023	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation physique				
									2024	2025	2026	2027	2028
	Fixed Wireless Access) seront réalisées. La conception de la boucle locale optique prendra en compte les besoins des autres acteurs du secteur conformément à la politique de partage d'infrastructures de communications électroniques.		le cadre du projet										
Activité 1.3.3 : Réaliser des réseaux locaux pour les bâtiments administratifs	Il s'agira de rénover, de renforcer ou de mettre en place les réseaux locaux filaires et/ou sans fil informatiques	Les réseaux locaux des bâtiments sont mis en place	Nombre de réseaux locaux mis en place dans le cadre du projet	Nombre	0	255	ANPTIC	DGCE, DSI Sectorielles		63	63	66	63
Activité 1.3.4 Assurer le suivi contrôle de l'élargissement de l'accès à la connectivité à large bande aux ministères, départements et agences (MDA)	Cette activité consistera à assurer le suivi contrôle des activités d'extension et de renforcement des réseaux métropolitains du RESINA pour une large couverture des communes, l'interconnexion des bâtiments administratifs au RESINA et la réalisation et la modernisation des réseaux pour le compte l'Administration. Il s'agira également de faire de l'Appui-Conseil, de réaliser l'intégration avec les réseaux existants, de faire les configurations, les mise en service et la certification des réseaux locaux.	Le suivi-contrôle de l'élargissement de l'accès à la connectivité à large bande aux ministères, départements et agences (MDA) est assuré	Nombre de rapport (démarrage, mensuels, fin d'exécution)	Nombre	0	168	ANPTIC	DGCE, DSI Sectorielles		42	42	42	42
Sous composante 1.4: Extension de la connectivité à large bande, grand public, dans les zones rurales													
Activité 1.4.1 : Réaliser la couverture en réseaux mobiles haut-débits (3G ou 4G) des zones blanches identifiées	Cette activité consiste à réaliser la couverture en réseau mobile haut débit (3G ou 4G) en complément du FSU par les opérateurs agréés. Un processus d'appel d'offres concurrentiel de type "enchères inversées" pour l'octroi de subventions publiques "au moindre coût" pour les dépenses en capital sera utilisé pour attirer les investissements des fournisseurs commerciaux d'infrastructures et de services. Ainsi, elle permettra d'attribuer à l'issue de ce processus, des subventions CAPEX aux opérateurs de télécommunications privés sélectionnés pour cette extension pour un accès à un coût abordable aux populations.	Des zones blanches identifiées sont couvertes en réseaux mobiles haut-débits (3G ou 4G)	Nombre de zones couvertes dans le cadre du projet	Nombre	0	250	DGCE	ARCEP ; Opérateurs ; FASU		250			
Activité 1.4.2 : Réaliser des espaces publics numériques (EPN) équipés dans des communes rurales prenant en	Il s'agit de réaliser des espaces publics numériques (EPN) dans des zones rurales identifiées lors de l'étude sur les options techniques pour la couverture des zones	Des espaces publics numériques (EPN) équipés dans des	Nombre d'espaces publics numériques	Nombre	0	40	DGCE	DGTD ; ANPTIC		22	18		



Composante/Activités	Description de l'activité	Extrants	Indicateurs d'extrants	Unité de mesure	valeur de référence 2023	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation physique				
									2024	2025	2026	2027	2028
compte les personnes vivant avec un handicap (visuel, auditif, etc.)	blanches en réseaux haut débits par des subventions d'investissements ou d'autres formes d'investissement préalablement identifiées afin de permettre l'inclusion numérique dans les localités avec une accessibilité aux services publics numériques surtout par les personnes défavorisées (jeunes, demandeurs d'emplois, handicaps, élèves, etc.).	zones rurales sont réalisés	(EPN) réalisés et équipés dans des zones rurales										
Activité 1.4.3 : Assurer le suivi-contrôle de la couverture des zones blanches et la réalisation des EPN	Il s'agit de recruter un Cabinet afin d'assurer un suivi-contrôle de la couverture des zones blanches et la réalisation des espaces publics numériques dans les zones rurales identifiées	Le suivi-contrôle de la couverture des zones blanches et la réalisation des espaces publics numériques dans les zones rurales identifiées est assuré	Nombre de rapport (démarrage, mensuels, fin d'exécution)	Nombre	0	26	DGCE	DGTD ; ANPTIC		13	13		
Composante 2: Accélération de la transformation numérique des services publics													
Sous-composante 2.1: Renforcement de l'environnement propice pour le développement et la confiance aux services publics numériques													
Activité 2.1.1 : Acquérir et déployer un pare-feu pour renforcer la sécurité du RESINA	Compte tenu de la criticité de RESINA et de son étendu, il sied de redonner le pare-feu actuel pour assurer la haute disponibilité de cette infrastructure de sécurité. Il s'agira aussi de renforcer les compétences des ingénieurs de l'administration publique pour le déploiement et l'administration de ce pare-feu. Enfin un contrat de support de 3 ans sera souscrit auprès du constructeur	Le pare-feu est acquis et déployé	Nombre de pare-feu acquis et déployé	Nombre	0	1	ANPTIC	ANSSI	1				
Activité 2.1.2 : Adopter et mettre en œuvre un programme de labélisation (qualification/certification) des services digitaux ouverts aux citoyens	Cette activité vise à mettre en place un dispositif adéquat pour assurer la certification des services digitaux déployés au profit des citoyens conformément aux standards définis par le gouvernement. Ce cadre va favoriser la réalisation des objectifs visés par les autres activités (notamment en matière d'interopérabilité, d'uniformité, de sécurité, de protection des données, etc.) Enfin il permettra de formaliser l'encadrement de la réception des plateformes développées par les prestataires.	Le programme de labélisation des services digitaux ouverts aux citoyens est adopté et mis en œuvre	Nombre de programme adopté	Nombre	0	1	DGTD	ANPTIC, tous les DSI, DGSI, ANSSI, CIL	1				
Activité 2.1.3 : Appuyer les ministères et institutions dans l'élaboration des Schémas	Cette activité va consister à élaborer un cadre général pour les schémas directeurs des structures de l'administration publique et former	Les Directions des systèmes d'information se sont	Nombre de SDIS élaborés	Nombre	0	25	DGTD	Ministères et Institutions	25				



Composante/Activités	Description de l'activité	Extrants	Indicateurs d'extrants	Unité de mesure	valeur de référence 2023	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation physique				
									2024	2025	2026	2027	2028
directeurs des Systèmes d'Information par la mise en place d'un cadre général/modèle	les DSI sur son utilisation pour l'adaptation à leur structure	dotées de schéma directeurs des systèmes de (SDSI)											
Activité 2.1.4 : Renforcer le cadre juridique de l'utilisation du numérique	Cette activité consiste à réaliser une analyse approfondie de la législation existante et l'identification des lacunes à combler pour la mise en œuvre effective des plateformes et e-services développés (casier judiciaire, dossier patient, etc.). Ce cadre juridique devra être incitatif pour le déploiement et l'adoption des plateformes et e-service	Le cadre juridique de l'utilisation du numérique est renforcé	Existence d'un cadre juridique renforcé	Nombre	0	1	DGTD	CIL, ANSSI, ANPTIC, ARCEP Toutes les DSI des MDA		oui	oui	oui	oui
Activité 2.1.5 : Appuyer l'actualisation et l'élaboration des documents de gouvernances en matière de sécurité de système d'information	Cette activité permettra de renforcer le cadre réglementaire en cybersécurité en procédant à l'évaluation de documents de gouvernance en sécurité des systèmes d'information, la relecture de ces documents, le renforcement des actions de l'agence de régulation et l'élaboration de certains documents pour renforcer la résilience des infrastructures.	Les documents de gouvernances en matière de sécurité de système d'information sont actualisés ou élaborés	Nombre de document actualisé ou élaboré	Nombre	0	6	ANSSI	CIL Toutes les DSI des MDA, MSCU MDAC, ARCEP	6				
Activité 2.1.6 : Soutenir la gouvernance numérique et la validation des services publics digitalisés	Cette activité consiste à soutenir la gouvernance numérique du secteur public ainsi que la digitalisation des services publics Dans le cadre de cette activité chaque processus de digitalisation pourrait bénéficier d'une AT pour organisation des tests d'acceptantes des services digitaux par les bénéficiaires conformément aux règles édictées, pour les audits sécurités et pour toutes actions rentrant dans le cadre du respect des normes du référentiel de la transformation digitale. Enfin, l'activité assurera l'opérationnalisation de la labélisation (qualification/certification) des services digitaux ouverts aux citoyens	La gouvernance numérique et la validation des services publics digitalisés sont soutenues	Proportion des services digitalisés dont la validation a été assurée	Pourcentage	0	100%	DGTD,	SP-IVTEN, ANPTIC, ANSSI, CIL, DGESS, DSI de toutes les MDA	25%	25%	25%	25%	
Activité 2.1.7 : Elaborer les cartographies des risques assortie de plan d'action de sécurisation des systèmes d'Information des Ministères et OIC	Il s'agira d'appuyer l'ANSSI pour faire une cartographie des risques et une identification de toutes les actions à mener pour la sécurisation des systèmes d'information de l'administration publique	la cartographie des risques est réalisée et le plan d'action de sécurisation est élaboré	Nombre de ministères et OIC cartographiés	Pourcentage	0%	100%	ANSSI	Ministères et Institutions	20%	20%	20%	20%	20%



Composante/Activités	Description de l'activité	Extrants	Indicateurs d'extrants	Unité de mesure	valeur de référence 2023	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation physique				
									2024	2025	2026	2027	2028
Activité 2.1.8 : Appuyer la mise en place d'un plateau technique pour la sécurité des systèmes d'information	Cette activité consiste à mettre en place un plateau technique pour la sécurité des systèmes d'information. Il s'agira d'acquérir des équipements et outils de pointes	Le plateau technique pour la sécurité des systèmes d'information est mis en place	Disponibilité d'un plateau technique	Nombre	0	1	ANSSI	Toutes les DSI des MDA, ANPTIC, DGTD	1				
Activité 2.1.9 : Renforcer les compétences des acteurs de l'écosystème de la cybersécurité	Cette activités consiste à renforcer les capacités et de sensibiliser les acteurs de l'écosystème de la cybersécurité (ANSSI et RSSI) sur la politique, l'organisation et les technologies de la cybersécurité y compris des enquêtes et des audits	Les compétences des acteurs de l'écosystème de la cybersécurité sont renforcées	Nombre d'acteurs formés	Nombre	0	50	ANSSI	DSI des MDA, ANPTIC, DGTD, BCLCC, DCSIC	25	25			
Activité 2.1.10 : Renforcer les compétences du personnel IT du secteur public aux niveaux du gouvernement central et local	Cette activité consistera à identifier et combler les besoins de renforcement de compétences du personnel IT du secteur public aux niveaux du gouvernement central et local, la priorité étant donnée au personnel responsable de la maintenance, de l'exploitation et l'assistance à l'utilisation des plateformes développées.	les compétences du personnel IT de l'Administration publique sont renforcées	Nombre de personnel IT formés	Nombre	0	400	DGTD	Toutes les DSI des MDA		100	100	100	100
Activité 2.1.11 : Réaliser une étude d'opportunité pour la gestion d'un Datacenter national par le privé.	Cette étude consiste à faire le diagnostic et l'analyse des besoins de l'administration publique et du secteur privé en matière d'hébergement de données et de construction de Datacenter nationaux. Elle permettra d'identifier les options de construction et de gestion d'un Datacenter national.	une étude d'opportunité pour la gestion d'un Datacenter national par le privé est réalisée	Nombre d'études	Nombre	0	1	ANPTIC		1				
Activité 2.1.12 : Réaliser une étude diagnostique pour la mise à niveau et la mutualisation de cinq (5) Datacenter de l'Administration publique	Il s'agit pour cette action d'identifier l'ensemble des Datacenter de l'Administration publique, de faire une étude diagnostique des architectures physique, logique et fonctionnelle actuelles de cinq Datacenter de l'Administration Publique et d'évaluer les locaux techniques et l'environnement des Datacenter (notamment l'énergie, la sécurité et la connectivité). Il s'agira également de proposer une architecture cible pour la mise à niveau et la mutualisation de ces cinq Datacenters sous la forme d'une infrastructure Cloud distribuée sur 5 nœuds et un plan ou protocole de gestion et de surveillance des Datacenters et du Cloud sera mis en place prenant en compte les différentes entités	ne étude diagnostique pour la mise à niveau et la mutualisation de cinq (5) datacenters de l'Administration publique est réalisée	Nombre d'études	Nombre	0	1	ANPTIC		1				



Composante/Activités	Description de l'activité	Extrants	Indicateurs d'extrants	Unité de mesure	valeur de référence 2023	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation physique				
									2024	2025	2026	2027	2028
Activité 2.1.13 : Réaliser une étude sur la réforme de l'ANPTIC	Il s'agit pour cette activité de faire un diagnostic approfondi du cadre organisationnel et fonctionnel de l'ANPTIC et de réexaminer la mission de l'Agence afin de proposer un organigramme et des attributions cohérents. Aussi un nouveau modèle économique basé sur sa mission et une nouvelle appellation de l'agence au besoin pourrait être proposé avec l'élaboration de projets de textes réglementaires y relatifs.	une étude sur la réforme de l'ANPTIC est réalisée	Nombre d'études	Nombre	0	1	ANPTIC		1				
Activité 2.1.14 : Elaborer un cadre commun d'urbanisation des SI de l'administration publique Burkinabé	Il s'agit de recruter un cabinet en vue de l'élaboration d'un cadre commun d'urbanisation des SI de l'administration publique Burkinabé suivant les référentiels internationaux en vigueur	un cadre commun d'urbanisation des SI de l'administration publique Burkinabé est élaboré	Nombre de cadres	Nombre	0	1	DGTD		1				
Activité 2.1.15 : Elaborer un avant-projet de loi d'orientation du numérique au Burkina Faso	Il s'agit de recruter un cabinet pour l'élaboration d'un avant-projet de loi du numérique au Burkina Faso	un avant-projet de loi d'orientation du numérique au Burkina Faso est élaboré	Nombre d'avant-projet de loi	Nombre	0	1	DGTD		1				
Sous-composante 2.2 : Renforcement des fondamentaux techniques et des services de l'administration numérique													
Activité 2.2.1 : Appuyer l'opérationnalisation de la signature électronique dans l'administration publique	Cette activité consiste à aménager les locaux, à acquérir et à déployer les matériels et les logiciels pour la mise en place de l'infrastructure de l'autorité subordonnée. Elle permettra également de former le personnel en la gestion et l'exploitation de cette infrastructure. Aussi, à appuyer les structures publiques à disposer d'un système de signature électronique sécurisé	La signature électronique sécurisée est déployée dans l'administration publique	Niveau d'opérationnalisation de la signature électronique sécurisée	Pourcentage	0	100%	ANSSI	ANPTIC, DGTD, ARCEP, LA POSTE BF, SP/MABG,CIL, MDICAPME	50%	50%	0	0	0
Activité 2.2.2 : Mettre en place un système pour l'interopérabilité des plateformes nationales	Cette activité consiste à mettre en place un système d'interopérabilité pour faciliter la circulation des données et l'intégration entre les différents systèmes et applications numériques du GoBF et permettre le déploiement de services intégrés G2P et G2B et renforcer les capacités de renseignement des données du GOBF. Cela comprendra une assistance technique pour l'amélioration des cadres de partage de données, la définition des exigences à respecter par les nouvelles plateformes, l'identification des cas d'utilisation prioritaires pour l'interopérabilité, la réalisation d'un	La plateforme nationale d'interopérabilité est mise place	Nombre de plateforme d'interopérabilité mis en place	Nombre	0	1	DGTD	ANPTIC Toutes les DSI des MDA ANSSI	1				



Composante/Activités	Description de l'activité	Extrants	Indicateurs d'extrants	Unité de mesure	valeur de référence 2023	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation physique				
									2024	2025	2026	2027	2028
	examen/audit technique complet des systèmes et plates-formes d'information du gouvernement et l'élaboration des spécifications techniques et fonctionnelles ainsi que le développement du système technique pour l'interopérabilité. La mise en place de ce système va nécessiter l'acquisition d'équipements.												
Activité 2.2.3 : Développer un portail national intégré de données ouvertes	cette activité consiste à soutenir l'amélioration du système de données ouvertes à travers : 1- la mise en place de plateformes de collecte des données au niveau des sectoriels (prioritairement l'agriculture, la santé, l'éducation, énergie et eau) 2- la refonte des portails nationaux existant notamment pour les interconnecter avec les plateformes de collecte 3- l'intégration des portails existant dans un portail national intégré et interopérable. 4. Pour ce faire il importe d'élaborer des documents de gouvernance des données ouvertes	Le portail national intégré de données ouvertes est développé	Disponibilité du portail national	1	0	1	INSD	ANPTIC, DSI des MDA, DGESS des Ministères		1			
Activité 2.2.4 : Mettre en place un Datacenter tiers III	Cette activité consiste à construire et à mettre en exploitation un Datacenter normalisé tiers III pour l'hébergement des plateformes et des données avec la haute-disponibilité et la mise en place de la récupération de données après incident. Il s'agira également de mutualiser l'ensemble des Datacenter de l'administration afin de disposer à terme d'une infrastructure nationale d'hébergement répondant aux normes internationales. Il s'agira aussi de prévoir les conditions pour la colocation	Le Data center tiers III (Normes internationales) est construit	Niveau de construction du Data center	pourcentage	0	100%	ANPTIC	DGCE, DGTD, ANSSI, DSI des MDA		20%	80%		
Activité 2.2.5 : Mettre à niveau et mutualiser les Centres de données de l'administration	Il s'agira sur la base des résultats du diagnostic de faire la refonte des datacenters existant qui fonctionnent sur des technologies différentes afin de les mettre à niveau et de les mutualiser. Il s'agira également d'élaborer et mettre en œuvre des procédures formalisées d'exploitation de ces datacenters afin que chaque structure puisse héberger au moins ses applications ou ressources informatiques	Les principaux centre de données sont mis à niveau et mutualisés avec des technologies interopérables et mieux maîtrisées par l'ANPTIC et les DSI	Taux de réalisation de la mutualisation des Datacenters de l'administration	Pourcentage	0	100%	ANPTIC	Tous les Ministères et institutions, ANSSI, CIL	20%	40%	40%		



Composante/Activités	Description de l'activité	Extrants	Indicateurs d'extrants	Unité de mesure	valeur de référence 2023	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation physique				
									2024	2025	2026	2027	2028
Activité 2.2.6 : Equiper un laboratoire de certification numérique & Test Électronique	Il s'agit de mettre en place un laboratoire National haute sécurité équipé pour la vérification numérique et la certification Électronique des produits logiciels et l'analyse test des équipements qui composent le socle de l'écosystème pour s'assurer de la conformité	Le laboratoire de certification numérique & test électronique est équipé	Nombre d'équipements acquis et installés	Equipement	Néant	1	UVBF	MESRI/ARCE/ANS SI	1				
Sous-composante 2.3 : Développement de la disponibilité et l'adoption de services publics numériques de haute qualité pour les citoyens et les entreprises													
Activité 2.3.1 : Appuyer le déploiement et la mise à jour des plateformes transversales	Cette activité consiste à opérationnaliser les plateformes de gestion de documents, de gestion des missions, de gestion des activités et de gestion des plaintes dans les ministères et institutions. Il s'agira également de former les utilisateurs des structures pilotes choisies et d'intégrer les amendements d'amélioration proposés par ces structures.	Le déploiement et la mise à jour des plateformes transversales sont réalisés	Le nombre de structures sur lesquelles les plateformes transversales sont déployées	Nombre	0	280		ANPTIC	70	70	70	70	
Activité 2.3.2 : Assurer le déploiement et la mise à jour du Système Intégré de Gestion des Etablissements Publics de l'Etat (SIGEPE) dans chaque ministère	Cette activité consiste à opérationnaliser le Système Intégré de Gestion des Etablissements Publics de l'Etat (SIGEPE). Elle prendra en compte la mise à jour fonctionnelle et évolutive avec la prise en compte des nouveaux besoins des utilisateurs	le Système Intégré de Gestion des Etablissements Publics de l'Etat (SIGEPE) est opérationnel dans les Etablissements Publics de l'Etat	Nombre d'Etablissements Publics de l'Etat utilisant SIGEPE	Nombre	0	120	DGTCP	ANPTIC tous les EPE	60	60			
Activité 2.3.3 : Assurer la dématérialisation bout en bout des plateformes administratives prioritaires	Cette activité consiste à soutenir le développement de bout en bout des services publics numériques de haute qualité, disponibles et accessibles à un grand nombre d'usagers clients. Ce développement de bout en bout partira des préalables juridiques à mettre en place, jusqu'à l'opérationnalisation avec les équipements appropriés.	Les procédures administratives prioritaires dématérialisées sont exploitées	Nombre de procédures prioritaires dématérialisées exploitées	Nombre	0	3	DGTD	Les DSI des ministères et institutions concernés	0	1	1	1	
Activité 2.3.4 : Appuyer la dématérialisation des procédures administratives publiques	Cette activité consiste à élaborer un cadre méthodologique et des référentiels techniques pour la simplification et la dématérialisation des procédures administratives publiques. Il s'agira également de soutenir le développement des services publics numériques de haute qualité, disponibles et accessibles à un grand nombre d'usagers clients.	Les procédures administratives publiques sont dématérialisées	Nombre de procédures administratives publiques dématérialisées	Nombre	0	27	ANPTIC/DGT D	DSI des MDA	10	17			



Composante/Activités	Description de l'activité	Extrants	Indicateurs d'extrants	Unité de mesure	valeur de référence 2023	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation physique				
									2024	2025	2026	2027	2028
Activité 2.3.5 : Appuyer la refonte du guichet virtuel	Cette activité va consister à rénover et à renforcer le portail de service numérique (Guichet Virtuel Unique de l'Administration Publique (GV-AP)) avec des systèmes intégrés d'accès en ligne multicanal.	Le guichet virtuel est rénové	Taux de réalisation	Pourcentage	0	100%	MFPTPS	MTDPCE	50%	50%			
Activité 2.3.6 : Appuyer les actions de communications et d'appropriation des plateformes des procédures dématérialisées	Cette activité consiste à mettre en œuvre les plans de communications pour toutes les plateformes des procédures dématérialisées dans le cadre du projet.	Les actions de communications et d'appropriation des plateformes des procédures dématérialisées sont réalisées	Taux de réalisation des actions de communication	Pourcentage	0	100%	DCRP, DGTD, DSI des MDA	MFPTPS, ANPTIC,		25%	25%	25%	25%
Activité 2.3.7 : Développer le système électronique de passation des marchés publics(e-GP)	Cette activité établira des bases sûres pour toutes les activités de passation des marchés publics, de la sélection des fournisseurs aux conditions générales des contrats, en particulier sur la base de mesures garantissant l'accessibilité et la protection de tous les fournisseurs, y compris les petites entreprises et les groupes marginalisés	le système électronique de passation des marchés publics est développé	Taux de réalisation de la plateforme e-GP	Pourcentage	0	100%	MEFP	MTDPCE	25%	25%	25%	25%	
Activité 2.3.8 : Appuyer à la refonte du SIGASPE	Cette activité consiste à rénover et à renforcer le SIGASPE. Cette activité en alignement avec les outils technologiques retenus lors des assises nationales sur la dématérialisation (Angular, Sprint Boot, PosgreSQL)	le SIGASPE est rénové	Taux de réalisation de la refonte	Pourcentage	0	100%	MFPTPS	Tout ministère et institution	50%	25%	25%		
Activité 2.3.9 : Renforcer les capacités techniques des structures publiques en équipements pour soutenir la dématérialisation	Cette activité consiste à acquérir du matériel informatique au profit des structures pour soutenir la dématérialisation des procédures administratives	Les capacités techniques des structures publiques sont renforcées	Nombre de lots d'équipement acquis	Nombre	0	2	MTDPCE	UGP		1	1		
Composante 3: Développement des compétences, de l'innovation et de l'expertise numériques													
Sous-composante 3.1 : Création d'un environnement favorable au développement des compétences numériques													



Composante/Activités	Description de l'activité	Extrants	Indicateurs d'extrants	Unité de mesure	valeur de référence 2023	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation physique				
									2024	2025	2026	2027	2028
Activité 3.1.1 : Développer des pôles de référence dans des thématiques prioritaire du numérique	Etablir des conventions avec les IESR existantes, sur la base des ambitions du PACTDIGITAL, pour le développement des ressources humaines à travers la mise en place d'un plateau technique d'enseignement de qualité sur des thématiques spécifiques du numérique, dans cinq domaines prioritaire que sont le (1) Cloud computing (en vue de la pérennité du Datacenter national), (2) la cybersécurité (pour sécuriser la transformation digitale), (3) l'Intelligence Artificielle (pour l'exploitation des données ouvertes du gouvernement), (4) les Technologies de communication Radio (pour une connectivité adaptée aux besoins de développement tels que les IoT, ...), et (5) les technologies filaires et optiques pour accélérer la couverture de la connectivité très haut débit. Il s'agit d'assurer le développement de l'expertise numérique répondant aux besoins du marché local, de mener l'exploration d'innovations en lien avec les problématiques locales, et de promouvoir l'interdisciplinarité avec des domaines connexes afin de répondre à des problématiques complexes.	Cinq pôles d'excellence du numérique sont établis dans les IESR du Burkina Faso	Nombres de pôles établis	Nombre	0	5	MESRI	MTDPCE (ANPTIC, ANSSI, DGCE, DGTD), ARCEP, le secteur privé, MARAH, Santé, Energie	0	3	2	0	0
Activité 3.1.2 : Appuyer la mise à jour des curricula des formations en Télécoms/TIC aux exigences du marché de l'emploi et des métiers émergents	Cette activité consiste à faire une relecture des curricula des formations pour prendre en compte les exigences du marchés de l'emploi et des métiers émergents.	Les nouveaux curricula sont disponibles	Le nombre de curricula validés	Nombre	0	20	MENAPLN/MESRI/MSJE	MTDPCE	0	5	5	5	5
Activité 3.1.3 : Mettre en place une plateforme pilote d'enseignement/apprentissage assistée par une base de connaissances intégrant la réalité augmentée et la réalité virtuelle	L'activité consistera à identifier les cas d'usage où la réalité augmentée/réalité virtuelle va permettre d'accélérer et valoriser l'apprentissage suivant les besoins et contraintes de notre contexte. Après recueil des besoins et conditions d'expérimentation, une plateforme nationale collaborative sera développée avec pour objectifs de partager la base de connaissance (expérimentations sur les réactions chimiques, les interactions	La plateforme pilote d'enseignement/apprentissage assistée par une base de connaissances intégrant la réalité augmentée et la réalité virtuelle est mise en place	Nombre de plateforme pilote	Nombre	0	1	MENAPLN	MTDPCE ; MESRI ; MSJE	0	1	0	0	0



Composante/Activités	Description de l'activité	Extrants	Indicateurs d'extrants	Unité de mesure	valeur de référence 2023	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation physique				
									2024	2025	2026	2027	2028
	physiques, la biologie, etc.). Le projet organisera ainsi des pilotes dans les lycées (selon les besoins) avec l'acquisition d'équipements pour démontrer la pertinence et l'impact de ces nouveaux instruments d'enseignement.												
Activité 3.1.4 : Produire des ressources éducatives multimédias	Assurer la production des contenus éducatifs de l'enseignement formel et non formelle et de la formation professionnelle	Les contenus éducatifs sont numérisés	Nombre de contenus éducatifs numérisés	Nombre	0	350	MENAPLN, MESRI, MSJE	MTDPCE	70	70	70	70	70
Activité 3.1.5 : Diffuser les ressources éducatives multimédias	Cette activité consiste à signer une convention avec les acteurs de diffusion pour la diffusion des contenus éducatifs numérisés	Les contenus éducatifs sont diffusés	Nombre de contenus éducatifs diffusés	Nombre	0	350	MENAPLN, MESRI, MSJE	MTDPCE ; MCAT	70	70	70	70	70
Activité 3.1.6 : Elaborer un plan de formation sur les métiers du Haut et Très Haut Débit au Burkina Faso	Cette activité consiste à recruter un cabinet pour l'élaboration d'un plan de formations aux métiers du Haut et Très Haut Débit comprenant un Catalogue type les équipements nécessaires pour assurer des formations certifiantes, les conditions pour agréer des centres de formation dans trois régions du Burkina Faso et un programme de formation de formateurs	Un plan de formation sur les métiers du Haut et Très Haut Débit est réalisé	Nombre de plans	Nombre	0	1	DGCE	MSJE	1	0	0	0	0
Activité 3.1.7 : Actualiser le cadre juridique de l'enseignement de base, intermédiaire, supérieur et spécialisé pour prendre en compte le numérique	Cette activité consiste à la lecture des textes juridiques de l'enseignement de base, intermédiaire, supérieur et spécialisé afin d'intégrer l'enseignement du numérique dans les différents segments de l'éducation et de la formation professionnelle.	Le cadre juridique de l'enseignement de base, intermédiaire, supérieur et spécialisé prenant en compte le numérique est actualisé	Nombre de textes relus	Nombre	0	3	MESRI, MENAPLN, MSJE	MTDPCE	3				
Activité 3.1.8 : Elaborer un référentiel de gestion des carrières et d'un plan de formation continu du personnel IT de l'administration	Cette activité consiste à recruter un cabinet de consultants pour accompagner l'Etat dans la radicalisation d'une étude d'évaluation des besoins pour le renforcement de l'adéquation entre l'offre et la demande de compétences numériques et l'élaboration d'un référentiel des carrières et de formation continue des agents IT de l'administration	un référentiel de gestion des carrières et d'un plan de formation continu du personnel IT de l'administration est élaboré	Nombre de référentiels	Nombre	0	1	SP/IVTEN		1				
Sous-composante 3.2 : Renforcement des compétences numériques (base, intermédiaire, avancées et spécialisées) dans l'ensemble du système éducatif													
Activité 3.2.1 : Appuyer le renforcement des compétences des jeunes sur	Cette activité consiste à subventionner la formation d'un quota de jeunes par régions du Burkina Faso et dans les centres agréés	Des jeunes sont formés sur les métiers du Haut et	Nombre de jeunes formés	Nombre	0	100	MTDPCE ; MSJE	Centres agréés du MSJE	0	0	100		0



Composante/Activités	Description de l'activité	Extrants	Indicateurs d'extrants	Unité de mesure	valeur de référence 2023	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation physique				
									2024	2025	2026	2027	2028
les métiers du Haut et Très Haut Débit au Burkina Faso		Très Haut Débit au Burkina Faso grâce aux subventions du projet											
Activité 3.2.2 : Assurer des formations de masse pour l'utilisation à grande échelle des procédures dématérialisées.	Il s'agira de promouvoir l'auto-formation à travers la conception et la diffusion/mise en ligne des modules/tutoriels d'usage des procédures dématérialisées, mis à la disposition en libre accès	Les consommateurs des services dématérialisés sont formés	Nombre de consommateurs des services dématérialisés formés	Nombre	0	1 000 000	DGTD, ANPTIC, ANSSI, SP-IVTEN	AMBF/MENAPLN/MESRI/MSJE		100 000	300 000	300 000	300 000
Activité 3.2.3 : Assurer des formations d'initiation de base aux TIC	Il s'agira de former les citoyens sur l'utilisation des TIC (internet, bureautique, réseaux sociaux, sécurité informatique de base, etc.). Il s'agira ainsi de considérer l'équipement des agences de pôle emplois en ordinateurs pour assurer la formation des jeunes sur des modules stratégiques du numérique. Les formations seront notamment celles prévues dans le cadre du PasseTIC dont le projet pourra s'assurer de l'élaboration (pour celles non finalisées ou dont la qualité mérite mise à jour). L'activité pourra également s'appuyer sur des centres existants (publics, privés, maisons citoyenne de LA POSTE BF) dans les localités ciblées avec la possibilité de renforcer leurs équipements.	Les citoyens sont initiés à l'utilisation des TIC	Nombre de citoyens initiés à l'utilisation des TIC	Nombre	0	160 467	DGTD, ANPTIC, ANSSI, SP-IVTEN	AMBF/MENAPLN/MESRI/MSJE		40 117	40 117	40 117	40 117
Activité 3.2.4 : Organiser les formations au profit des jeunes et des femmes dans les zones rurales	Cette activité consiste à organiser des sessions de formation sur l'utilisation des outils numériques de base au profit des jeunes et des femmes dans les zones rurales. En sus des modules de formation pratiques seront mises à la disposition des coopératives pour assurer la réplication des formations et la pérennité de l'initiative	Les jeunes et femmes du milieu rural sont formés	Nombre de personnes formées	Nombre	0	33750	MSJE/MAHSGF	MTDPCE	6 750	6 750	6 750	6 750	6 750
Activité 3.2.5 : Appuyer la formation en Master/ingénieurs en Télécoms/TIC	Il s'agira d'appuyer et d'accompagner les pôles d'excellences du numériques dans la sélection et la formation des étudiants au niveau Master et Ingénieur. L'accompagnement des étudiants pourrait inclure notamment : les frais d'inscription, l'équipement, le trousseau annuel.	Les étudiants ont obtenu leur diplôme de Master ou d'ingénieur	Nombre d'étudiants	Nombre	0	210	MESRI	MTDPCE	0	70	70	70	0



Composante/Activités	Description de l'activité	Extrants	Indicateurs d'extrants	Unité de mesure	valeur de référence 2023	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation physique				
									2024	2025	2026	2027	2028
Activité 3.2.6 : Appuyer la formation en doctorat dans le domaine du numérique	Il s'agira d'appuyer et d'accompagner les pôles d'excellences du numériques dans la sélection et la formation des doctorants dans le domaine du numérique. Leur accompagnement pourrait inclure notamment : les frais d'inscription, l'équipement, le trousseau annuel, la bourse mensuelle.	Les doctorants ont obtenu leur diplôme de doctorat	Nombre de docteur	Nombre	0	40	MESRI	MTDPCE	0	20	20	0	0
Activité 3.2.7 : Former les enseignants et les formateurs à la conception de MOOC et de Ressources Éducatives Libres (REL)	Cette activité consiste dans un premier temps à produire des modules multimédias pour la formation à la conception de MOOC et de REL. Dans un deuxième temps, ces modules seront utilisés pour organiser la formation d'une masse critique de formateurs à la conception de contenus des modules de formations sur les MOOC et les REL. Il s'agira d'outiller les enseignants sur ces types de formations afin de leur permettre de concevoir des capsules vidéos, des fichiers numériques, des images, des textes, etc. pour les mettre à la disposition des apprenants.	Les enseignants et les formateurs sont formés à la conception de MOOC et des REL	Nombre d'enseignants/formateurs formés sur le MOOC et les REL	Nombre	0	500	UVBF/MTDPCE	MESRI/MENAPLN/MSJE	100	100	100	100	100
Activité 3.2.8 : Renforcer la culture numérique et les compétences des acteurs métiers de l'Administration publique sur l'appropriation et l'exploitation des plateformes	Cette activité consistera à former les agents publics (acteurs métiers) à l'exploitation des plateformes	Les compétences des acteurs métiers de l'Administration publique sont renforcées	Nombre de personnes formés	Nombre	0	2000	ANPTIC/DGTD	DSI des MDA concernés	0	500	500	500	500
Activité 3.2.9 : Renforcer la culture numérique et les compétences des stagiaires des écoles de formation professionnelle de l'Administration publique sur l'utilisation des plateformes numériques	Cette activité consistera à accompagner l'ensemble des écoles de formation professionnelle de l'administration publique dans le renforcement de la culture numérique et des compétences des stagiaires ou élèves fonctionnaires à l'utilisation des différentes plateformes développées et exploitées. Pour ce faire, il s'agira de mettre à disposition des écoles des modules pertinents au renforcement de la culture numérique et des compétences, puis d'assurer la formation des formateurs pour l'exploitation de ces modules, et assurer le plaidoyer pour l'inclusion de telles formations dans le programme de formation professionnelle de chaque école identifiée.	Les stagiaires ou élèves fonctionnaires sont formés à sur l'utilisation des plateformes	Nombre de stagiaire ou d'élève fonctionnaire formé sur l'utilisation des plateformes	Nombre	0	2000	ANPTIC/DGTD	DSI des MDA concernés, école de formation professionnelle	0	600	600	600	200
Sous-composante 3.3 : Renforcement des capacités des fournisseurs de compétences numériques et appui à l'entrepreneuriat numérique, à la recherche et à l'innovation													



Composante/Activités	Description de l'activité	Extrants	Indicateurs d'extrants	Unité de mesure	valeur de référence 2023	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation physique				
									2024	2025	2026	2027	2028
Activité 3.3.1 : Equiper les écoles de formation professionnelle en matériels informatiques	Il s'agira d'équiper trois (03) écoles de formation professionnelle en matériels informatiques	Les écoles de formation professionnelle sont équipées en matériels informatiques	Nombre d'école équipée	Nombre	0	3	MTDPCE	MENAPLN, MEFP, MFPTPS		3			
Activité 3.3.2 : Equiper les lycées scientifiques de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso dans le domaine du numérique	Cette activité consiste à acquérir des équipements informatiques spécialisés au profit des établissements de formation professionnelle dans le domaine du numérique.	les lycées scientifiques de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso sont équipés	Nombre de lycées scientifiques équipés	Nombre	0	2	MENAPLN	MTDPCE	0	1	1	0	0
Activité 3.3.3 : Equiper un studio de production de ressources pédagogiques numériques au profit du MENAPLN, MSJE et du MESRI	L'activité consistera à acquérir et installer des équipements nécessaire à la production des ressources pédagogiques numériques.	Le MENAPLN, MSJE et le MESRI disposent d'un studio de production de ressources pédagogiques	Le nombre de studios créés	Nombre	0	3	MENAPLN ; MESRI; MSJE	MTDPCE	0	3	0	0	0
Activité 3.3.4 : Equiper les salles de travaux pratiques des lycées scientifiques en matériel de réalité virtuelle et augmentée (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso)	cette activité consiste à évaluer les besoins en matériel des salles de travaux pratique, acquérir et installer le matériel	Les salles des travaux pratiques des lycées scientifiques sont équipés en réalité augmentée	Nombre de salles	Nombre	0	2	MENAPLN	MTDPCE	0	1	1	0	0
Activité 3.3.5 : Equiper trois centres de formation agréés sur les métiers du Haut et Très Haut Débit au Burkina Faso	Cette activité consister à lancer un avis à manifestation d'intérêt afin de retenir, d'une part, trois centres de formation conformément aux conditions d'agrément pour formation aux métiers du haut et très haut débit et, d'autres part, subventionner en équipement ces centres. La contrepartie est que les centres acceptent prendre en charge la formation des formateurs	Trois centres de formation sur les métiers du Haut et Très Haut Débit au Burkina Faso sont équipés	Nombre de centres équipés	Nombre	0	3	MTDPCE	MSJE	0	3	0	0	0
Activité 3.3.6 : Renforcer les capacités des structures d'accompagnement et à l'innovation en équipement et en modules de formation pour assurer la formation des jeunes porteurs de projets innovants dans le domaine du numérique	Cette activité consiste à identifier et appuyer au moins 10 incubateurs dans le domaine du numérique dont les capacités seront renforcées pour assurer la formation des jeunes porteurs de projets innovants dans le domaine du numérique. Il s'agira de construire une plateforme fournissant les outils de base d'accompagnement à l'entrepreneuriat numérique puis d'appui aux incubateurs qui	Les capacités des jeunes porteurs de projets innovants du numérique sont renforcées	Nombre de jeunes porteurs de projets	Nombre	0	100	DGPE/MSJE	MTDPCE	0	0	50	70	80



Composante/Activités	Description de l'activité	Extrants	Indicateurs d'extrants	Unité de mesure	valeur de référence 2023	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation physique				
									2024	2025	2026	2027	2028
	assureront chacun l'accompagnement de 20 porteurs de projets jusqu'à la création d'entreprise (sur le modèle du ProFeJec)												
Activité 3.3.7 : Former les acteurs de l'économie informelle dans l'utilisation du E-commerce comme outil de développement de leurs activités	Il s'agira de concevoir des modules de formation en e-Commerce qui seront à la disposition Conseil National de l'Economie Informelle, faitière des organisations professionnelles du domaine De former des formateurs sur ces modules et via une convention avec l'ANPE d'organiser des sessions de formation à partir de ces modules	Les acteurs de l'économie informelle sont formés dans l'utilisation du E-commerce	Nombre d'acteurs de l'économie informelle	Nombre	0	600	DGPE/MSJE	MTDPCE, MDICAPME	120	120	120	120	120
Activité 3.3.8 : Former les jeunes promoteurs d'entreprises sur le marketing digital, l'éducation financière et les moyens de transactions électroniques	Il s'agit de former les jeunes entrepreneurs sur les outils du marketing digital afin de les inciter à l'utilisation du digital pour promouvoir leurs entreprises. Cela permettra aussi de les sensibiliser sur les moyens de paiement électroniques pour éviter les arnaques en ligne actuellement	Les jeunes promoteurs d'entreprises sont formés sur l'entrepreneuriat digital, innovant et les moyens de transactions électroniques	Nombre de jeunes promoteurs d'entreprises formés	Nombre	0	3 000	DGJEP/MSJE	MTDPCE, MDICAPME		750	750	750	750
Activité 3.3.9 : Former les personnes vivant avec un handicap visuel bénéficiaires des microprojets sur l'utilisation du numérique pour la valorisation de leurs produits	Il s'agira de concevoir des modules de formation sur le e-Commerce adapté à cette cible De former des formateurs sur ces modules et via une convention avec l'association des personnes vivant avec un handicap visuel et la maison de l'entreprise, d'organiser des sessions de formation à partir de ces modules	Les personnes vivant avec un handicap bénéficiaires des microprojets sont formées sur le e-commerce	Nombre de personnes vivant avec un handicap formées	Nombre	0	5083	MAHSGF	MTDPCE	1 016	1 017	1 017	1 017	1 016
Composante 4 : Coordination et gestion du projet													
Sous-composante 4.1 : Gestion administrative et financière													
Activité 4.1.1 : Recruter un cabinet RH pour assurer la sélection du personnel de l'UGP	Cette activité vise à recruter un cabinet spécialisé en ressources humaines pour recruter le personnel du PACTDIGITAL	Le personnel de l'UGP est sélectionné	Nombre de rapports de sélection élaborés	Nombre	0	1	UGP PACTDIGITAL		1	0	0	0	0
Activité 4.1.2 : Assurer la prise en charge des membres du jury chargés du recrutement du personnel de l'UGP	Dans le cadre du recrutement du personnel du PACTDIGITAL, il sera mis en place un comité technique chargé du recrutement à l'issue du travail de sélection fait par le cabinet RH	Le personnel est recruté	Nombre de personnes recrutées	Nombre	0	21	UGP PACTDIGITAL		24	0	0	0	0
Activité 4.1.3 : Assurer les charges salariales du personnel du projet	Il s'agit d'assurer les paiements mensuels des salaires et indemnités du personnel incluant les	Le personnel est payé	Nombre d'ordres de virement	Nombre	0	60	UGP PACTDIGITAL		12	12	12	12	12



Composante/Activités	Description de l'activité	Extrants	Indicateurs d'extrants	Unité de mesure	valeur de référence 2023	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation physique				
									2024	2025	2026	2027	2028
	versements des retenues IUTS, CNSS et CARFO												
Activité 4.1.4. : Assurer la prise en charge de l'assurance maladie du personnel du Projet	Il s'agit de contractualiser une police d'assurance maladie auprès d'une société d'assurance à travers un processus de passation des marchés	Le personnel est assuré	Nombre de contrats d'assurance	Nombre	0	5	UGP PACTDIGITAL		1	1	1	1	1
Activité 4.1.5. : Organiser un atelier d'élaboration du plan de formation des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet	Il s'agit d'organiser un atelier regroupant les partenaires de mise en œuvre en vue d'élaborer un plan de formation pluriannuel prenant en compte l'ensemble des besoins de renforcement de capacités	Le plan de formation est disponible	Nombre de plan de formation élaboré	Nombre	0	1	UGP PACTDIGITAL		1	0	0	0	0
Activité 4.1.6. : Mettre en œuvre le plan de formation du projet	Il s'agit d'assurer la prise en charge des frais de formation sur divers thématiques des membres de l'UGP et des parties prenantes (location de salles ; pause-café ; frais d'inscription, billets d'avion, frais de mission, frais d'assurance voyage, Test COVID et frais de déplacement local)	Les membres de l'UGP et les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet sont formés	Nombre de personnes formées	Nombre	0	300	UGP PACTDIGITAL		60	60	60	60	60
Activité 4.1.7. : Acquérir du mobilier de bureau	Il s'agit d'acquérir du mobilier de bureau au profit de l'UGP du PACTDIGITAL à travers un processus de passation des marchés	Le mobilier est livré	Nombre PV de réception	Nombre	0	2	UGP PACTDIGITAL		1	1	0	0	0
Activité 4.1.8. : Acquérir des équipements de transports au profit de l'UGP du PACTDIGITAL	Il s'agit d'acquérir deux véhicules station wagon + 1 véhicule 4x 4 pick-up + un car de 32 places et deux motocyclettes pour le PACTDIGITAL à travers un processus de passation des marchés	Le matériel de transport est livré	Nombre de matériels de transports acquis	Nombre	0	6	UGP PACTDIGITAL		4	2	0	0	0
Activité 4.1.9. : Acquérir une police d'assurance pour les véhicules et les motocyclettes du PACTDIGITAL à travers un processus de passation des marchés	Il s'agit d'acquérir une police d'assurance pour les véhicules et les motocyclettes du PACTDIGITAL à travers un processus de passation des marchés	Les équipements roulants sont assurés	Nombre véhicules assurés	Nombre	0	6	UGP PACTDIGITAL		4	6	6	6	6
Activité 4.1.10. : Acquérir des fournitures de bureau et consommables informatiques	Il s'agit d'acquérir des fournitures & consommables au profit du PACTDIGITAL à travers un processus de passation des marchés	Les fournitures et consommables sont livrés	Nombre de PV de réception	Nombre	0	10	UGP PACTDIGITAL		2	2	2	2	2
Activité 4.1.11. : Assurer le cloisonnement des bureaux au profit de l'unité de gestion du projet	Il s'agit de réaliser des travaux de cloisonnement des bureaux du projet à travers un processus de passation des marchés afin d'offrir un bon cadre de travail au personnel de l'UGP	Les bureaux sont cloisonnés	Nombre de PV de réception	Nombre	0	1	UGP PACTDIGITAL		1	0	0	0	0
Activité 4.1.12. : Acquérir et installer un groupe électrogène	Il s'agit d'acquérir et d'installer un groupe électrogène dans locaux du PACTDIGITAL, à travers un processus de passation des marchés en vue de garantir une disponibilité permanente d'électricité	Le groupe électrogène est installé	Nombre de groupe installés	Nombre	0	1	UGP PACTDIGITAL		1	0	0	0	0



Composante/Activités	Description de l'activité	Extrants	Indicateurs d'extrants	Unité de mesure	valeur de référence 2023	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation physique				
									2024	2025	2026	2027	2028
Activité 4.1.13. : Acquérir du matériel et équipements de bureau	Il s'agit d'acquérir du matériel et équipements de bureau au profit de l'UGP du PACTDIGITAL (matériels informatiques périinformatiques, système de vidéosurveillance, de sécurité, matériels de communication, extincteurs, matériels divers)	Le matériel est livré	Nombre de PV de réception	Nombre	0	3	UGP PACTDIGITAL		1	1	1	0	0
Activité 4.1.14. : Organiser un atelier de mise à jour du manuel de procédures administrative financière et comptable	Cette activité vise à mettre en place un groupe de travail impliquant les partenaires de mise en œuvre du projet en vue de la révision du manuel de procédures administrative, financière et comptable	Le MPGAFC est révisé	Nombre de MPGAFC révisé	Nombre	0	1	UGP PACTDIGITAL		0	1	0	0	0
Activité 4.1.15. : Acquérir un logiciel de gestion financière et comptable	Il s'agit d'acquérir le logiciel Tom2Pro incluant la formation à l'utilisation à travers un processus de passation des marchés	Logiciel installé et formation réalisée	Nombre de rapports du cabinet	Nombre	0	1	UGP PACTDIGITAL		1	0	0	0	0
Activité 4.1.16. : Assurer la location de machines virtuelles à l'ANPTIC pour l'hébergement de Tom2Pro & de Tom-monitoring	Il s'agit de formaliser une convention avec l'ANPTIC pour assurer l'hébergement du logiciel Tom2Pro et de Tom-monitoring	L'hébergement des logiciels est effectif	Nombre de rapports de prestation	Nombre	0	5	UGP PACTDIGITAL		1	1	1	1	1
Activité 4.1.17. : Acquérir un logiciel de gestion de la paie	Il s'agit d'acquérir le logiciel TomPaie incluant la formation à l'utilisation à travers un processus de passation des marchés	Logiciel installé et formation réalisée	Nombre de rapports du cabinet	Nombre	0	1	UGP PACTDIGITAL		1	0	0	0	0
Activité 4.1.19. : Réaliser la dévolution des biens non financiers du projet	Cette activité vise à mettre un comité qui sera piloté par la Direction générale en charge des équipements de l'Etat pour réaliser la dévolution des biens non financiers du projet	La dévolution des biens non financiers du projet est réalisée	Nombre de PV de dévolution	Nombre	0	1	UGP PACTDIGITAL		0	0	0	0	1
Activité 4.1.20. : Assurer la prise en compte des frais bancaires	Il s'agit d'assurer la prise en charge des frais bancaires	Le suivi des frais bancaires est effectif	Nombre de journaux comptables	Nombre	0	60	UGP PACTDIGITAL		12	12	12	12	12
Activité 4.1.21. : Acquérir du carburant et lubrifiant au profit de l'UGP	Il s'agit d'acquérir du carburant à travers un processus de passation des marchés en vue d'assurer le fonctionnement du projet	Le carburant est livré	Nombre de PV de réception	Nombre	0	10	UGP PACTDIGITAL		2	2	2	2	2
Activité 4.1.22. : Assurer la prise en charge des frais d'électricité	Il s'agit d'assurer les paiements mensuels des frais d'électricité	Les factures sont payées	Nombre de factures payées	Nombre	0	60	UGP PACTDIGITAL		12	12	12	12	12
Activité 4.1.23. : Assurer la prise en charge des frais d'eau	Il s'agit d'assurer les paiements mensuels des frais d'eau	les factures sont payées	Nombre de factures payées	Nombre	0	60	UGP PACTDIGITAL		12	12	12	12	12
Activité 4.1.24. : Assurer la prise en charge des frais de communication/internet	Il s'agit d'assurer les paiements mensuels des frais de communication/internet	Les factures sont payées	Nombre de factures payées	Nombre	0	60	UGP PACTDIGITAL		12	12	12	12	12
Activité 4.1.25. : Assurer le paiement des charges	Il s'agit d'assurer les paiements trimestriels des charges locatives	Les factures sont payées	Nombre de factures payées	Nombre	0	60	UGP PACTDIGITAL		12	12	12	12	12



Composante/Activités	Description de l'activité	Extrants	Indicateurs d'extrants	Unité de mesure	valeur de référence 2023	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation physique				
									2024	2025	2026	2027	2028
locatives relatives au contrat de bail du siège de l'UGP													
Activité 4.1.26. : Assurer le gardiennage du siège de l'UGP	Il s'agit de recruter un prestataire pour assurer le gardiennage des locaux du projet	Les locaux sont sécurisés	Nombre d'attestations de service fait	Nombre	0	60	UGP PACTDIGITAL		12	12	12	12	12
Activité 4.1.27. : Assurer le nettoyage des locaux de l'UGP	Il s'agit de recruter un prestataire pour assurer le nettoyage des locaux du projet	Les locaux sont propres	Nombre d'attestations de service fait	Nombre	0	60	UGP PACTDIGITAL		12	12	12	12	12
Activité 4.1.28. : Abonnement aux journaux locaux	Il s'agit de faire un abonnement dans les quotidiens et assurer des publications des avis de passation des marchés et abonnement aux bouquets télé	Les avis sont publiés	Nombre de copies journaux	Nombre	0	60	UGP PACTDIGITAL		12	12	12	12	12
Activité 4.1.29. : Assurer la prise en charge des sessions du CAM et des commissions de réception	Il s'agit d'assurer les prises en charge des frais des CAM et des commissions de réception tenant compte de la réglementation en vigueur	Les sessions des CAM sont tenues	Nombre PV de CAM	Nombre	0	60	UGP PACTDIGITAL		12	12	12	12	12
Activité 4.1.30. : Assurer des frais de mission à l'intérieur	Il s'agit de financer les différentes missions de l'UGP à l'intérieur du Pays	Les missions sont réalisées	Nombre de rapports missions	Nombre	0	120	UGP PACTDIGITAL		24	24	24	24	24
Activité 4.1.31. : Assurer l'entretien et la maintenance : du matériels informatiques ; des climatiseurs, groupe électrogène et installations sanitaires ; du matériels de transport ; du matériels électriques et mobiliers de bureau	Il s'agit de recruter des prestataires pour assurer l'entretien, la maintenance & la réparation de matériels de transport, matériels et mobilier de bureau	L'entretien et la maintenance des équipements sont réalisés	Nombre d'attestations de service fait	Nombre	0	15	UGP PACTDIGITAL		3	3	3	3	3
Activité 4.1.32. : Recruter un Huissier pour assurer la gestion des dossiers litigieux du projet	Cette activité vise à recourir aux services d'un Huissier pour assurer la gestion des dossiers litigieux du projet après une procédure conduite par l'Agence Judiciaire de l'Etat	Les dossiers litigieux sont assurés	Nombre de rapports service fait	Nombre	0	5	UGP PACTDIGITAL		1	1	1	1	1
Activité 4.1.33. : Assurer des services de pauses café & pause déjeuner pour les réunions et rencontres dans le cadre des activités du projet	Cette activité vise à recruter un prestataire pour assurer les pauses café & déjeuner dans le cadre des activités du projet	Les pauses sont servies	Nombre d'attestations de service fait	Nombre	0	120	UGP PACTDIGITAL		24	24	24	24	24
Activité 4.1.34. : Prise en charge des ateliers de validation des différentes études conduites dans le cadre du projet	Il s'agit d'assurer les frais de location de salles et de pause-café lors des ateliers tenus dans les hôtels de la place	La prise en charge des ateliers est effective	Nombre de rapports d'ateliers produits	Nombre	0	60	UGP PACTDIGITAL		12	12	12	12	12



Composante/Activités	Description de l'activité	Extrants	Indicateurs d'extrants	Unité de mesure	valeur de référence 2023	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation physique				
									2024	2025	2026	2027	2028
Activité 4.1.35. : Assurer la prise en charge des frais de rétribution des groupes de travail et des comités techniques	Il s'agit d'assurer les prises en charge des frais de rétribution des membres des différents comités techniques de suivi des activités du projet	Les arrêtés de mise en place groupes de travail sont signés	Nombre de rapports élaborés	Nombre	0	27	UGP PACTDIGITAL		3	6	6	6	6
Activité 4.1.36. : Assurer l'archivage du fonds documentaire du projet	Il s'agira d'assurer un archivage physique et numérique de la documentation du projet à travers la Direction des archives et de la documentation du ministère de tutelle technique du projet	Le fonds documentaire est archivé	Nombre de mètres linéaires	Nombre	0	2	UGP PACTDIGITAL		0	0	1	0	1
Activité 4.1.37. : Organiser deux ateliers d'appropriation du projet au profit du personnel et des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du l'UGP	Cette activité vise à organiser deux ateliers d'appropriation du projet au profit des acteurs impliqués afin d'assurer une bonne compréhension du projet et garantir son succès	Deux ateliers d'appropriation du projet sont organisés	Nombre de rapports produits	Nombre	0	2	UGP PACTDIGITAL		2	0	0	0	0
Activité 4.1.38. : Faire la visite technique des véhicules à quatre roues	Il s'agit d'assurer la prise en charge du diagnostic et de la visite technique des véhicules à quatre roues par année	La visite technique des véhicules à quatre roues est faite	Nombre des états de paie	Nombre	0	5	UGP PACTDIGITAL		1	1	1	1	1
Activité 4.1.39. : Assurer le paiement des indemnités du personnel affectés sein de l'UGP	Il s'agit d'assurer les paiements mensuels des indemnités du personnel affectés au sein de l'UGP	Les indemnités du personnel affectés sont payées	Nombre d'ordres de virement	Nombre	0	60	UGP PACTDIGITAL		12	12	12	12	12
Sous-composante 4.2 : Planification, contrôle et suivi-évaluation													
Activité 4.2.1. : Elaboration les Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA)	Cette activité vise à organiser des ateliers délocalisés impliquant les partenaires de mise en œuvre du projet en vue de l'élaboration des projets de PTBA	Les PTBA sont élaborés	Nombre de PTBA élaborés	Nombre	0	5	UGP PACTDIGITAL		1	1	1	1	1
Activité 4.2.2. : Organiser des ateliers d'élaboration/finalisation des termes de référence des activités du projet	Il s'agit d'organiser des ateliers impliquant les partenaires de mise en œuvre du projet en vue de l'élaboration des activités contenues dans les PTBA annuels	Les TDR sont élaborés	Nombre de TDR élaborés	Nombre	0	5	UGP PACTDIGITAL		1	1	1	1	1
Activité 4.2.3. : Organiser l'évaluation à mi-parcours du projet	Cette activité sera conduite par un consultant et vise à évaluer le niveau d'avancement du projet, identifier les difficultés rencontrées et proposer des solutions	L'évaluation à mi-parcours du projet est réalisée	Nombre de rapports d'évaluation réalisées	Nombre	0	1	UGP PACTDIGITAL		0	0	1	0	0
Activité 4.2.4. : Organiser l'évaluation finale du projet	Cette activité consiste à recruter un consultant pour faire l'évaluation finale du projet.	L'évaluation à finale du projet est réalisée	Nombre de rapports d'évaluation réalisées	Nombre	0	1	UGP PACTDIGITAL		0	0	0	0	1



Composante/Activités	Description de l'activité	Extrants	Indicateurs d'extrants	Unité de mesure	valeur de référence 2023	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation physique				
									2024	2025	2026	2027	2028
Activité 4.2.5. : Elaborer un manuel de suivi-évaluation	Il s'agit de recruter un consultant pour élaborer un manuel de suivi-évaluation	Le manuel de suivi-évaluation est élaboré	Nombre de manuels suivi-évaluation élaborés	Nombre	0	1	UGP PACTDIGITAL		1	0	0	0	0
Activité 4.2.6. : Acquérir un logiciel de suivi-évaluation du projet	Il s'agit d'acquérir le logiciel de suivi-évaluation incluant la formation à l'utilisation à travers un processus de passation des marchés	Le logiciel suivi-évaluation est installé et opérationnel	Nombre de PV de réception	Nombre	0	1	UGP PACTDIGITAL		1	0	0	0	0
Activité 4.2.7. : Appuyer le suivi-évaluation externe des projets et programmes du MTDPC	Cette activité vise à apporter un appui financier à la DGESS du ministère en charge de la transition digitale pour les travaux de rapportage et d'accompagnement du projet	La DGESS du MTDPC est appuyé	Nombre d'appuis	Nombre	0	10	UGP PACTDIGITAL		2	2	2	2	2
Activité 4.2.8. : Organiser les sessions du Comité technique du Projet	Il s'agit d'organiser les sessions du Comité technique du Projet regroupant les acteurs du projet	Les sessions du Comité technique du Projet sont tenues	Nombre de sessions	Nombre	0	8	UGP PACTDIGITAL		2	2	2	2	2
Activité 4.2.9. : Assurer la prise en charge des activités du Comité technique du Projet	Il s'agit d'organiser les sessions du Comité technique du Projet regroupant les acteurs du projet	Les sessions du Comité technique du Projet sont tenues	Nombre de sessions	Nombre	0	8	UGP PACTDIGITAL		4	4	4	4	4
Activité 4.2.10. : Organiser les sessions du Comité de pilotage du projet	Il s'agit d'organiser les sessions du Comité de pilotage du projet regroupant les acteurs du projet	Les sessions du Comité de pilotage du projet sont tenues	Nombre de sessions	Nombre	0	10	UGP PACTDIGITAL		2	2	2	2	2
Activité 4.2.11. : Assurer l'audit financier et comptable des comptes du projet	Il s'agit de recruter un cabinet d'expertise comptable pour réaliser l'audit des comptes du projet.	Les audits financiers sont réalisés	Nombre de rapports d'audits	Nombre	0	5	UGP PACTDIGITAL		1	1	1	1	1
Sous-composante 4.3 : Communication et relations publiques													
Activité 4.3.1. : Elaborer une stratégie de communication	Cette activité consiste à élaborer une stratégie de communication assortie d'un plan de communication pour la visibilité du projet	La stratégie de communication est élaborée assortie d'un plan de communication	Nombre de stratégie de communication	Nombre	0	1	UGP PACTDIGITAL		1	0	0	0	0
Activité 4.3.2. : Mettre en œuvre la stratégie de communication du projet	Cette activité consiste à l'opérationnalisation de la stratégie de communication à travers des actions de communication pour la visibilité du projet	La stratégie de communication est mise en œuvre	Nombre de rapports d'activité	Nombre	0	1	UGP PACTDIGITAL		1	1	1	1	1
Sous-composante 4.4 : Sauvegarde environnemental, social et sécurité													



Composante/Activités	Description de l'activité	Extrants	Indicateurs d'extrants	Unité de mesure	valeur de référence 2023	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation physique				
									2024	2025	2026	2027	2028
Activité 4.4.1 : Mettre en œuvre le plan d'action du PEES	Il s'agit d'identifier les activités individuelles, définir les approches de mise en œuvre, et de réaliser les activités identifiées	Les activités du PEES sont mise en œuvre	Nombre de rapports trimestriels de mise en œuvre du PEES élaborés	Nombre	0	20	UGP PACTDIGITAL		4	4	4	4	4
Activité 4.4.2 : Mettre en œuvre les activités du PMPP	Il s'agit d'identifier les activités individuelles, définir les approches de mise en œuvre, et de réaliser les activités identifiées	Les activités du PMPP sont mis en œuvre	Nombre de rapports trimestriels de mise en œuvre des activités du PMPP	Nombre	0	20	UGP PACTDIGITAL		4	4	4	4	4
Activité 4.4.3 : Elaborer un manuel de gestion des plaintes	Il s'agit de recruter un consultant pour élaborer un manuel de gestion des plaintes assorti d'un plan d'actions	le manuel de gestion des plaintes est élaboré	Nombre de manuel	Nombre	0	1	UGP PACTDIGITAL		1	0	0	0	0
Activité 4.4.4 : Garantir la supervision du GRM (Mécanisme de gestion des plaintes)	La mise en œuvre de cette activité devrait assurer un suivi régulier des indicateurs GRM pour éclairer l'UGP sur la mise en œuvre du projet	Le mécanisme de gestion des plaintes est assuré	Nombre de rapports de supervision	Nombre	0	18	UGP PACTDIGITAL		4	4	4	4	2
Activité 4.4.5 : Renforcer les compétences des acteurs impliqués dans la formulation du projet	Il s'agira d'identifier des thématiques en lien avec le domaine d'intervention du projet, de renforcer les compétences des acteurs chargé de la formulation, de la mise en œuvre et du suivi-évaluation.	Les compétences des acteurs sont renforcées	Nombre de personnes formées	Nombre	0	100	UGP PACTDIGITAL		100				
Activité 4.4.6 : Assurer la prise en charge des frais de transport, de communication et de connexion internet de l'équipe restreinte de formulation du projet	Il s'agit de prendre en charge les frais liés aux travaux de l'équipe restreinte mise en place pour la formulation et la mise en vigueur du projet	La prise en charge est assurée	Nombre de personnes	Nombre	0	22	UGP PACTDIGITAL		22				
Activité 4.4.7 : Organiser les cadres de concertation dans le cadre de la préparation du projet	Il s'agit d'assurer la tenue des rencontres relative à la formulation du projet et du suivi des activités préparatoires inscrites dans le PPA	Les cadres de concertation sont tenus	Nombre de sessions	Nombre	0	20	UGP PACTDIGITAL		20				
Activité 4.4.8 : Assurer l'assistance technique pour l'élaboration des documents clés de formulation du projet	Il s'agit d'appuyer techniquement l'élaboration des différents documents clés de formulation et de mise en vigueur du projet	Les documents clés de formulation du projet sont élaborés	Nombre de documents	Nombre	0	9	UGP PACTDIGITAL		9				



Annexe 4 : Programmation financière

Composante/Activités	Extrants	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation financière					COUT TOTAL
					2024	2025	2026	2027	2028	
Composante 1: Développer la connectivité pour l'inclusion numérique					2 654 035	19 913 885	7 973 550	3 850 889	2 725 795	37 118 152
Sous composante 1.1: Renforcement de l'environnement favorable pour l'accès au haut débit à prix abordable					904 035	651 835	51 837	-	-	1 607 707
Activité 1.1.1 : Mettre en œuvre les actions de communication et de sensibilisation sur les infrastructures et des services du numérique	Les actions de communication et de sensibilisation sur les infrastructures et des services du numérique sont mise en œuvre	100	DGCE	MTDPCE (DCRP) ; ARCEP ; Ministère en charge de la Santé ; Ministère en charge de l'Administration territoriale		51 835	51 837			103 672
Activité 1.1.2 : Réaliser une étude pour la réglementation et la définition de spécifications et guide techniques des infrastructures d'accueil des réseaux haut débits fixes résidentiels	Une étude avec les projets de textes réglementaires	1	DGCE	DGUVT & DGAC (Ministère en charge de l'urbanisme)		150 000				150 000
Activité 1.1.3 : Réaliser une étude pour les options techniques, économiques et financières pour la construction et l'exploitation en mode partenaire public privé (PPP) du carrier hôtel de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso	Une étude pour les options techniques, économiques et financières pour la construction et l'exploitation en mode partenaire public privé (PPP) du carrier hôtel de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso est réalisé	1	DGCE			100 000				100 000
Activité 1.1.4 : Elaborer une stratégie de gestion des déchets électroniques	Une stratégie de gestion des déchets électroniques est élaboré	1	DGCE	DGTD/Ministère en charge de l'environnement	70 000					70 000
Activité 1.1.5 : Appuyer la mise en œuvre d'actions de la stratégie de gestion des déchets électroniques	deux centres de gestion des déchets électroniques sont subventionner	2	DGCE	DGTD/Ministère en charge de l'environnement		150 000				150 000
Activité 1.1.6 : Réaliser une étude de rentabilité économique de l'extension des infrastructures publiques de télécommunications par fibre optique en vue de la conclusion d'un avenant à la convention de la DSP	Une étude de rentabilité économique de l'extension des infrastructures publiques de télécommunications par fibre optique en vue de la conclusion d'un avenant à la convention de la DSP est réalisée	1	DGCE	DGAIE		80 000				80 000
Activité 1.1.7 : Evaluer et actualiser le SDAN en tenant compte des impératifs sécuritaires et pour un réseau d'accès très haut débit privé pour l'Administration publique	le SDAN est évalué et actualisé en tenant compte des impératifs sécuritaires	1	DGCE		148 403					148 403
Activité 1.1.8 : Réaliser une étude sur les options de déploiement d'infrastructures de connectivité dans les zones rurales	une étude sur les options de déploiement d'infrastructures de	1	DGCE		86 892					86 892



Composante/Activités	Extrants	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation financière					COUT TOTAL
					2024	2025	2026	2027	2028	
	connectivité dans les zones rurales est réalisé									
Activité 1.1.9 : Réaliser de projets pilotes de réseaux d'accès haut débit fixe (FWA/5G) en zone urbaine	de projets pilotes du réseaux d'accès haut débit fixe (FWA/5G) en zone urbaine sont réalisés	1	DGCE		61 800					61 800
Activité 1.1.10 : Réaliser une étude diagnostique sur les réseaux locaux, l'absorption et la distribution de la capacité internationale au niveau des MDAs.	une étude diagnostique sur les réseaux locaux, l'absorption et la distribution de la capacité internationale au niveau des MDAs est réalisé	1	ANPTIC		107 989					107 989
Activité 1.1.11 : Assistance technique pour la mise en place d'un partenariat public-privé (PPP) pour l'exploitation des infrastructures publiques de télécommunications	Un partenariat public-privé (PPP) pour l'exploitation des infrastructures publiques de télécommunications est mise en place	1	DGCE		270 000					270 000
Activité 1.1.12 : Evaluer les dispositif de mise en œuvre de la régulation au Burkina Faso	Le dispositif de mise en œuvre de la régulation au Burkina Faso est évalué	1	DGCE		50 000					50 000
Activité 1.1.13 : Elaborer une feuille de route en vue de la mise en œuvre d'un programme aérospatiale au Burkina Faso	Une feuille de route en vue de la mise en œuvre d'un programme aérospatiale au Burkina Faso est élaborée	1	DGCE		108 951					108 951
Activité 1.1.14 : Elaborer un projet de loi portant « code des investissements numériques » et ses textes d'application	Le Projet de loi et ses textes d'application sont élaborés	1	DGCE	DGTD, Ministère en charge du commerce ; Ministère en charge de la justice ; Ministère en charge des finances		120 000				120 000
Sous composante 1.2 : Extension de la dorsale nationale en fibre optique et des réseaux de collectes métropolitains					750 000	3 350 438	4 159 700	1 065 094	-	9 325 232
Activité 1.2.1 : Réaliser les études techniques pour la construction de la liaison fibre optique Kaya - Yako	Les études techniques de la liaison fibre optique entre Kaya et Yako sont réalisées	1	DGCE	BFS SA ; ANPTIC ; Opérateurs de téléphonie mobile		97 500				97 500
Activité 1.2.2 : Réaliser les études de sauvegardes environnementales et sociales pour la construction de la liaison fibre optique Kaya - Yako	Les études techniques de sauvegardes environnementales et sociales pour la construction de la liaison fibre optique Kaya - Yako sont réalisées	3	DGCE	ANEVE/Min Environnement		40 000				40 000
Activité 1.2.3 : Assurer le suivi-contrôle de la réalisation de la liaison fibre optique entre Kaya et Yako	Le Suivi-contrôle de la réalisation de la liaison fibre optique entre Kaya et Yako est assuré	14	DGCE	BFS SA ; ANPTIC ; Opérateurs de téléphonie mobile			121 887			121 887



Composante/Activités	Extrants	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation financière					COUT TOTAL
					2024	2025	2026	2027	2028	
Activité 1.2.4 : Réaliser la liaison fibre optique entre Kaya et Yako	La liaison fibre optique interurbaine est réalisée	150	DGCE	BFS SA ; ANPTIC ; Opérateurs de téléphonie mobile			2 437 500			2 437 500
Activité 1.2.5 : Réaliser les études techniques pour la construction de la liaison optique Guiba - Tenkodogo	Les études techniques de la liaison fibre optique Guiba - Tenkodogo sont réalisées	1	DGCE	BFS SA ; ANPTIC ; Opérateurs de téléphonie mobile	65 000					65 000
Activité 1.2.6 : Réaliser les études de sauvegardes environnementales et sociales pour la construction de la liaison optique Guiba - Tenkodogo	Les études techniques de sauvegardes environnementales et sociales pour la construction de la liaison optique Guiba - Tenkodogo sont réalisées	3	DGCE	ANEVE/Min Environnement	35 000					35 000
Activité 1.2.7 : Assurer le suivi-contrôle de la réalisation de la liaison fibre optique entre Guiba - Tenkodogo	Le Suivi-contrôle de la réalisation de la liaison fibre optique Guiba - Tenkodogo est assuré	14	DGCE	BFS SA ; ANPTIC ; Opérateurs de téléphonie mobile		81 250				81 250
Activité 1.2.8 : Réaliser la liaison fibre optique entre Guiba - Tenkodogo	La liaison fibre optique interurbaine Guiba - Tenkodogo est déployée	100	DGCE	BFS SA ; ANPTIC ; Opérateurs de téléphonie mobile		1 625 000				1 625 000
Activité 1.2.9 : Actualiser les dossiers techniques pour la construction des liaisons transfrontalières	Les études techniques des liaisons transfrontalières sont actualisées	1	DGCE	BFS SA ; ANPTIC ; Opérateurs de téléphonie mobile		55 250				55 250
Activité 1.2.10 : Réaliser les études de sauvegardes environnementales et sociales pour la construction des liaisons transfrontalières	Les études techniques de sauvegardes environnementales et sociales pour la construction des liaisons transfrontalières sont réalisées	3	DGCE	ANEVE/Min Environnement		41 438				41 438
Activité 1.2.11 : Assurer le suivi-contrôle de la réalisation des liaisons transfrontalières	Le Suivi-contrôle de la réalisation des liaisons transfrontalières est assuré	14	DGCE	BFS SA ; ANPTIC ; Opérateurs de téléphonie mobile			69 063			69 063
Activité 1.2.12 : Réaliser les liaisons de fibre optiques transfrontalières	Les liaisons transfrontalières sont réalisées.	85	DGCE	BFS SA ; ANPTIC ; Opérateurs de téléphonie mobile			1 381 250			1 381 250
Activité 1.2.13 : Mettre en œuvre les activités de sauvegarde environnementale et sociale (PGES/PAR)	Les activités du PGES sont mis en œuvre	20	UGP PACTDIGITAL			60 000	150 000	70 808	0	280 808
Activité 1.2.14 : Assurer le suivi-contrôle de l'aménagement et de l'équipement du centre d'opérations du réseau (NOC) backbone national de Ouagadougou	Le suivi-contrôle de l'aménagement et de l'équipement du NOC est assuré	2	DGCE/MTDPC E	ANPTIC	30 000	70 000				100 000



Composante/Activités	Extrants	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation financière					COUT TOTAL
					2024	2025	2026	2027	2028	
Activité 1.2.15 : Aménager et équiper le centre d'opérations du réseau (NOC) backbone national de Ouagadougou	le centre d'opérations du réseau (NOC) du backbone national de Ouagadougou est aménagé et équipé	100%	DGCE	BFS SA ; PAV ; BFIX ; ANPTIC	620 000	1 280 000				1 900 000
Activité 1.2.16 : Réaliser les études techniques pour la construction de la liaison optique SAPAGA-ZORGHO et une boucle métropolitaine à ZORGHO	Les études techniques de la liaison fibre optique SAPAGA-ZORGHO et la boucle métropolitaine de Zorgho sont réalisées	1	DGCE	BFS SA ; ANPTIC ; Opérateurs de téléphonie mobile				23 660		23 660
Activité 1.2.17 : Réaliser les études de sauvegardes environnementales et sociales pour la construction de la liaison optique SAPAGA-ZORGHO et une boucle métropolitaine à ZORGHO	Les études techniques de sauvegardes environnementales et sociales pour la construction de la liaison optique SAPAGA-ZORGHO et une boucle métropolitaine à ZORGHO	3	DGCE	ANEVE/Min Environnement				8 791		8 791
Activité 1.2.18 : Assurer le suivi-contrôle de la réalisation de la liaison optique SAPAGA-ZORGHO et une boucle métropolitaine à ZORGHO	le Suivi-contrôle de la réalisation de la liaison optique SAPAGA-ZORGHO et une boucle métropolitaine à ZORGHO	14	DGCE	BFS SA ; ANPTIC ; Opérateurs de téléphonie mobile				27 237		27 237
Activité 1.2.19 : Réaliser la liaison fibre optique SAPAGA-ZORGHO (22km) et une boucle métropolitaine (6Km) à ZORGHO	Les de la liaison optique SAPAGA-ZORGHO et une boucle métropolitaine à ZORGHO sont réalisées.	28	DGCE	BFS SA ; ANPTIC ; Opérateurs de téléphonie mobile				503 096		503 096
Activité 1.2.20 : Réaliser les études techniques pour la construction de la liaison fibre optique BAWKU (CARREFOUR)-CINKANSE	Les études techniques de la liaison fibre optique BAWKU (CARREFOUR)-CINKANSE est réalisées	1	DGCE	BFS SA ; ANPTIC ; Opérateurs de téléphonie mobile				15 600		15 600
Activité 1.2.21 : Réaliser les études de sauvegardes environnementales et sociales pour la construction de la liaison fibre optique BAWKU (CARREFOUR)-CINKANSE	Les études techniques de sauvegardes environnementales et sociales pour la construction de la liaison fibre optique BAWKU (CARREFOUR)-CINKANSE	3	DGCE	ANEVE/Min Environnement				6 400		6 400
Activité 1.2.22 : Assurer le suivi-contrôle de la réalisation de la liaison fibre optique BAWKU (CARREFOUR)-CINKANSE	le Suivi-contrôle de la réalisation de la liaison fibre optique BAWKU (CARREFOUR)-CINKANSE	14	DGCE	BFS SA ; ANPTIC ; Opérateurs de téléphonie mobile				19 502		19 502
Activité 1.2.23 : Réaliser la liaison fibre optique BAWKU (CARREFOUR)-CINKANSE	La liaison fibre optique BAWKU (CARREFOUR)-CINKANSE est réalisées.	24	DGCE	BFS SA ; ANPTIC ; Opérateurs de téléphonie mobile				390 000		390 000
Sous composante 1.3: Élargissement de l'accès à la connectivité à large bande aux ministères, départements et agences (MDA)					1 000 000	2 725 808	2 725 795	2 785 795	2 725 795	11 963 191



Composante/Activités	Extrants	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation financière					COUT TOTAL
					2024	2025	2026	2027	2028	
Activité 1.3.1 : Réhabiliter et étendre le RESINA (cœur, nœuds et points finaux).	Le RESINA est réhabilité et renforcé	50	ANPTIC	DGCE/MTDPCE	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
Activité 1.3.2 : Interconnecter les bâtiments administratifs au RESINA	Les bâtiments administratifs sont raccordés par Fibre Optique ou par Faisceau Hertzien au RESINA	320	ANPTIC	DGCE, DSI Sectorielles	-	400 000	400 000	400 000	400 000	1 600 000
Activité 1.3.3 : Réaliser des réseaux locaux pour les bâtiments administratifs	Les réseaux locaux des bâtiments sont mis en place	255	ANPTIC	DGCE, DSI Sectorielles		1 200 000	1 200 000	1 260 000	1 200 000	4 860 000
Activité 1.3.4 : Assurer le suivi contrôle de l'élargissement de l'accès à la connectivité à large bande aux ministères, départements et agences (MDA)	Le suivi-contrôle de l'élargissement de l'accès à la connectivité à large bande aux ministères, départements et agences (MDA) est assuré	168	ANPTIC	DGCE, DSI Sectorielles		125 808	125 795	125 795	125 795	503 191
Sous composante 1.4: Extension de la connectivité à large bande, grand public, dans les zones rurales					0	13 185 804	1 036 218	0	0	14 222 022
Activité 1.4.1 : Réaliser la couverture en réseaux mobiles haut-débits (3G ou 4G) des zones blanches identifiées	Des zones blanches identifiées sont couvertes en réseaux mobiles haut-débits (3G ou 4G)	250	DGCE	ARCEP ; Opérateurs ; FASU		11 999 004				11 999 004
Activité 1.4.2 : Réaliser des espaces publics numériques (EPN) équipés dans des communes rurales prenant en compte les personnes vivant avec un handicap (visuel, auditif, etc.)	Des espaces publics numériques (EPN) équipés dans des zones rurales sont réalisés	40	DGCE	DGTD ; ANPTIC		986 800	836 218			1 823 018
Activité 1.4.3 : Assurer le suivi-contrôle de la couverture des zones blanches et la réalisation des EPN	Le suivi-contrôle de la couverture des zones blanches et la réalisation des espaces publics numériques dans les zones rurales identifiée est assuré	26	DGCE	DGTD ; ANPTIC		200 000	200 000			400 000
Composante 2: Accélération de la transformation numérique des services publics					13 234 124	20 769 788	3 304 756	2 654 756	425 000	40 288 424
Sous-composante 2.1: Renforcement de l'environnement propice pour le développement et la confiance aux services publics numériques					2 424 109	584 756	284 756	284 756	200 000	3 678 377
Activité 2.1.1 : Acquérir et déployer un pare-feu pour renforcer la sécurité du RESINA	Le pare-feu est acquis et déployé	1	ANPTIC	ANSSI	600 000					500 000
Activité 2.1.2 : Adopter et mettre en œuvre un programme de labélisation (qualification/certification) des services numériques ouverts aux citoyens	Le programme de labélisation des services numériques ouverts aux citoyens est adopté et mis en œuvre	1	DGTD	ANPTIC, tous les DSI, DGSI, ANSSI, CIL	75 000					75 000



Composante/Activités	Extrants	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation financière					COUT TOTAL
					2024	2025	2026	2027	2028	
Activité 2.1.3 : Appuyer les ministères et institutions dans l'élaboration des Schémas directeurs des Systèmes d'Information par la mise en place d'un cadre général/modèle	Les Directions des systèmes d'information se sont dotées de schéma directeurs des systèmes de (SDSI)	25	DGTD	Ministères et Institutions	80 000					80 000
Activité 2.1.4 : Renforcer le cadre juridique de l'utilisation du numérique	Le cadre juridique de l'utilisation du numérique est renforcé	1	DGTD	CIL, ANSSI, ANPTIC, ARCEP Toutes les DSI des MDA		100 000				100 000
Activité 2.1.5 : Appuyer l'actualisation et l'élaboration des documents de gouvernances en matière de sécurité de système d'information	Les documents de gouvernances en matière de sécurité de système d'information sont actualisés ou élaborés	6	ANSSI	CIL Toutes les DSI des MDA, MSCU MDAC, ARCEP		100 000				100 000
Activité 2.1.6 : Soutenir la gouvernance numérique et la validation des services publics digitalisés	La gouvernance numérique et la validation des services publics digitalisés sont soutenues	100%	DGTD,	SP-IVTEN, ANPTIC, ANSSI, CIL, DGESS, DSI de toutes les MDA	84 756	84 756	84 756	84 756		339 024
Activité 2.1.7 : Elaborer les cartographies des risques assortie de plan d'action de sécurisation des systèmes d'Information des Ministères et OIC	la cartographie des risques est réalisée et le plan d'action de sécurisation est élaboré	100%	ANSSI	Ministères et Institutions	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	500 000
Activité 2.1.8 : Appuyer la mise en place d'un plateau technique pour la sécurité des systèmes d'information	Le plateau technique pour la sécurité des systèmes d'information est mis en place	1	ANSSI	Toutes les DSI des MDA, ANPTIC, DGTD	1 000 000					1 000 000
Activité 2.1.9 : Renforcer les compétences des acteurs de l'écosystème de la cybersécurité	Les compétences des acteurs de l'écosystème de la cybersécurité sont renforcées	50	ANSSI	DSI des MDA, ANPTIC, DGTD, BCLCC, DCSIC	100 000	100 000				200 000
Activité 2.1.10 : Renforcer les compétences du personnel IT du secteur public aux niveaux du gouvernement central et local	les compétences du personnel IT de l'Administration publique sont renforcées	400	DGTD	Toutes les DSI des MDA		100 000	100 000	100 000	100 000	400 000
Activité 2.1.11 : Réaliser une étude d'opportunité pour la gestion d'un Datacenter national par le privé.	une étude d'opportunité pour la gestion d'un Datacenter national par le privé est réalisée	1	ANPTIC		85 647					85 647
Activité 2.1.12 : Réaliser une étude diagnostique pour la mise à niveau et la mutualisation de cinq (5) Datacenter de l'Administration publique	ne étude diagnostique pour la mise à niveau et la mutualisation de cinq (5) datacenters de l'Administration publique est réalisée	1	ANPTIC		89 795					89 795
Activité 2.1.13 : Réaliser une étude sur la réforme de l'ANPTIC	une étude sur la réforme de l'ANPTIC est réalisée	1	ANPTIC		49 984					49 984



Composante/Activités	Extrants	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation financière					COUT TOTAL
					2024	2025	2026	2027	2028	
Activité 2.1. 14 : Elaborer un cadre commun d'urbanisation des SI de l'administration publique Burkinabé	un cadre commun d'urbanisation des SI de l'administration publique Burkinabé est élaboré	1	DGTD		98 936					98 936
Activité 2.1.15 : Elaborer un avant-projet de loi d'orientation du numérique au Burkina Faso	un avant-projet de loi d'orientation du numérique au Burkina Faso est élaboré	1	DGTD		59 991					59 991
Sous-composante 2.2 : Renforcement des fondamentaux techniques et des services de l'administration numérique					8 300 000	16 500 032	0	0	0	24 800 032
Activité 2.2.1 : Appuyer l'opérationnalisation de la signature électronique dans l'administration publique	La signature électronique sécurisée est déployée dans l'administration publique	100%	ANSSI	ANPTIC, DGTD, ARCEP, LA POSTE BF, SP/MABG,CIL, MDICAPME		500 032				500 032
Activité 2.2.2 : Mettre en place un système pour l'interopérabilité des plateformes nationales.	La plateforme nationale d'interopérabilité est mise place	1	DGTD	ANPTIC Toutes les DSI des MDA ANSSI	300 000					300 000
Activité 2.2.3 : Développer un portail national intégré de données ouvertes	Le portail national intégré de données ouvertes est développé	1	INSD	ANPTIC, DSI des MDA, DGESS des Ministères		500 000				500 000
Activité 2.2.4 : Mettre en place un Datacenter tiers III	Le Data center tiers III (Normes internationales) est construit	100%	ANPTIC	DGCE, DGTD, ANSSI, DSI des MDA	6 000 000	14 000 000				20 000 000
Activité 2.2.5 : Mettre à niveau et mutualiser les Centres de données de l'administration	Les principaux centre de données sont mis à niveau et mutualisés avec des technologies interopérables et mieux maîtrisées par l'ANPTIC et les DSI	100%	ANPTIC	Tous les Ministères et institutions, ANSSI, CIL	1 500 000	1 500 000				3 000 000
Activité 2.2.6 : Equiper un laboratoire de certification numérique & Test Électronique	Le laboratoire de certification numérique & test électronique est équipé	1	UVBF	MESRI/ARCE/ANSSI	500 000					500 000
Sous-composante 2.3 : Développement de la disponibilité et l'adoption de services publics numériques de haute qualité pour les citoyens et les entreprises					2 510 015	3 685 000	3 020 000	2 370 000	225 000	11 810 015
Activité 2.3.1 : Appuyer le déploiement et la mise à jour des plateformes transversales	Le déploiement et la mise à jour des plateformes transversales sont réalisés	280		ANPTIC	120 000	120 000	120 000	120 000		480 000
Activité 2.3.2 : Assurer le déploiement et la mise à jour du Système Intégré de Gestion des Etablissements Publics de l'Etat (SIGEPE) dans chaque ministère	le Système Intégré de Gestion des Etablissements Publics de l'Etat (SIGEPE) est opérationnel dans les Etablissements Publics de l'Etat	120	DGTCP	ANPTIC tous les EPE	40 000	40 000				80 000
Activité 2.3.3 : Assurer la dématérialisation bout en bout des plateformes administratives prioritaires	Les procédures administratives prioritaires dématérialisées sont exploitées	3	DGTD	Les DSI des ministères et institutions concernés	400 000	1 000 000	900 000	900 000		3 200 000



Composante/Activités	Extrants	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation financière					COUT TOTAL
					2024	2025	2026	2027	2028	
Activité 2.3.4 : Appuyer la dématérialisation des procédures administratives publiques	Les procédures administratives publiques sont dématérialisées	27	ANPTIC/DGT D	DSI des MDA	200 000	800 000	300 000			1 300 000
Activité 2.3.5 : Appuyer la refonte du guichet virtuel	Le guichet virtuel est rénové	100%	MFPTPS	MTDPCE	25 015	25 000				50 015
Activité 2.3.6 : Appuyer les actions de communications et d'appropriation des plateformes des procédures dématérialisées	Les actions de communications et d'appropriation des plateformes des procédures dématérialisées sont réalisées	100%	DCRP, DGTD, DSI des MDA	MFPTPS, ANPTIC,		225 000	225 000	225 000	225 000	900 000
Activité 2.3.7 : Développer le système électronique de passation des marchés publics(e-GP)	le système électronique de passation des marchés publics est développé	100%	MEFP	MTDPCE	1 125 000	1 125 000	1 125 000	1 125 000		4 500 000
Activité 2.3.8 : Appuyer à la refonte du SIGASPE	le SIGASPE est rénové	100%	MFPTPS	Tout ministère et institution	600 000	200 000	200 000			1 000 000
Activité 2.3.9 : Renforcer les capacités techniques des structures publiques en équipements pour soutenir la dématérialisation	Les capacités techniques des structures publiques sont renforcées	2	MTDPCE	UGP		150 000	150 000			300 000
Composante 3: Développement des compétences, de l'innovation et de l'expertise numériques					1 155 147	4 970 110	3 579 500	2 099 500	1 799 417	13 603 674
Sous-composante 3.1 : Création d'un environnement favorable au développement des compétences numériques					854 474	1 720 000	1 170 000	370 000	370 000	4 484 474
Activité 3.1.1 : Développer des pôles de référence dans des thématiques prioritaire du numérique	Cinq pôles d'excellence du numérique sont établis dans les IESR du Burkina Faso	5	MESRI	MTDPCE (ANPTIC, ANSSI, DGCE, DGTD), ARCEP, le secteur privé, MARAH, Santé, Energie	0	1 200 000	800 000	0	0	2 000 000
Activité 3.1.2 : Appuyer la mise à jour des curricula des formations en Télécoms/TIC aux exigences du marché de l'emploi et des métiers émergents	Les nouveaux curricula sont disponibles	20	MENAPLN/ME SRI/MSJE	MTDPCE	0	60 000	60 000	60 000	60 000	240 000
Activité 3.1.3 : Mettre en place une plateforme pilote d'enseignement/apprentissage assistée par une base de connaissances intégrant la réalité augmentée et la réalité virtuelle	La plateforme pilote d'enseignement/apprentissage assistée par une base de connaissances intégrant la réalité augmentée et la réalité virtuelle est mise en place	1	MENAPLN	MTDPCE ; MESRI ; MSJE	0	150 000	0	0	0	150 000
Activité 3.1.4 : Produire des ressources éducatives multimédias	Les contenus éducatifs sont numérisés	350	MENAPLN, MESRI, MSJE	MTDPCE	210 000	210 000	210 000	210 000	210 000	1 050 000
Activité 3.1.5 : Diffuser les ressources éducatives multimédias	Les contenus éducatifs sont diffusés	350	MENAPLN, MESRI, MSJE	MTDPCE ; MCAT	500 000	100 000	100 000	100 000	100 000	900 000



Composante/Activités	Extrants	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation financière					COUT TOTAL
					2024	2025	2026	2027	2028	
Activité 3.1.6 : Elaborer un plan de formation sur les métiers du Haut et Très Haut Débit au Burkina Faso	Un plan de formation sur les métiers du Haut et Très Haut Débit est réalisé	1	DGCE	MSJE	50 000	0	0	0	0	50 000
Activité 3.1.7 : Actualiser le cadre juridique de l'enseignement de base, intermédiaire, supérieur et spécialisé pour prendre en compte le numérique	Le cadre juridique de l'enseignement de base, intermédiaire, supérieur et spécialisé prenant en compte le numérique est actualisé	3	MESRI, MENAPLN, MSJE	MTDPCE	45 000					45 000
Activité 3.1.8 : Elaborer un référentiel de gestion des carrières et d'un plan de formation continu du personnel IT de l'administration	un référentiel de gestion des carrières et d'un plan de formation continu du personnel IT de l'administration est élaboré	1	SP/IVTEN		49 474					49 474
Sous-composante 3.2 : Renforcement des compétences numériques (base, intermédiaire, avancées et spécialisées) dans l'ensemble du système éducatif					180 000	1 385 007	1 545 000	1 265 000	990 000	5 365 007
Activité 3.2.1 : Appuyer le renforcement des compétences des jeunes sur les métiers du Haut et Très Haut Débit au Burkina Faso	Des jeunes sont formés sur les métiers du Haut et Très Haut Débit au Burkina Faso grâce aux subventions du projet	100	MTDPCE ; MSJE	Centres agréés du MSJE	0	0	100 000	0	0	100 000
Activité 3.2.2 : Assurer des formations de masse pour l'utilisation à grande échelle des procédures dématérialisées.	Les consommateurs des services dématérialisés sont formés	1 000 000	DGTD, ANPTIC, ANSSI, SP-IVTEN	AMBF/MENAPLN/MESRI/M SJE		30 007	90 000	90 000	90 000	300 007
Activité 3.2.3 : Assurer des formations d'initiation de base aux TIC	Les citoyens sont initiés à l'utilisation des TIC	160 467	DGTD, ANPTIC, ANSSI, SP-IVTEN	AMBF/MENAPLN/MESRI/M SJE		600 000	600 000	600 000	600 000	2 400 000
Activité 3.2.4 : Organiser les formations au profit des jeunes et des femmes dans les zones rurales	Les jeunes et femmes du milieu rural sont formés	33750	MSJE/ MAHSGF	MTDPCE	120 000	120 000	120 000	120 000	120 000	600 000
Activité 3.2.5 : Appuyer la formation en Master/ingénieurs en Télécoms/TIC	Les étudiants ont obtenu leur diplôme de Master ou d'ingénieur	210	MESRI	MTDPCE	0	245 000	245 000	245 000	0	735 000
Activité 3.2.6 : Appuyer la formation en doctorat dans le domaine du numérique	Les doctorants ont obtenu leur diplôme de doctorat	40	MESRI	MTDPCE	0	180 000	180 000	0	0	360 000
Activité 3.2.7 : Former les enseignants et les formateurs à la conception de MOOC et de Ressources Éducatives Libres (REL)	Les enseignants et les formateurs sont formés à la conception de MOOC et des REL	500	UVBF/MTDPC E	MESRI/MENAPLN/MSJE	60 000	60 000	60 000	60 000	60 000	300 000
Activité 3.2.8 : Renforcer la culture numérique et les compétences des acteurs métiers de l'Administration publique sur l'appropriation et l'exploitation des plateformes	Les compétences des acteurs métiers de l'Administration publique sont renforcées	2000	ANPTIC/DGT D	DSI des MDA concernés	0	100 000	100 000	100 000	100 000	400 000



Composante/Activités	Extrants	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation financière					COUT TOTAL
					2024	2025	2026	2027	2028	
Activité 3.2.9 : Renforcer la culture numérique et les compétences des stagiaires des écoles de formation professionnelle de l'Administration publique sur l'utilisation des plateformes numériques	Les stagiaires ou élèves fonctionnaires sont formés à sur l'utilisation des plateformes	2000	ANPTIC/DGT D	DSI des MDA concernés, école de formation professionnelle	0	50 000	50 000	50 000	20 000	170 000
Sous-composante 3.3 : Renforcement des capacités des fournisseurs de compétences numériques et appui à l'entrepreneuriat numérique, à la recherche et à l'innovation					120 673	1 865 103	864 500	464 500	439 417	3 754 193
Activité 3.3.1 : Equiper les écoles de formation professionnelle en matériels informatique	Les écoles de formation professionnelle sont équipées en matériels informatique	3	MTDPCE	MENAPLN, MEFP, MFPTPS		450 000				450 000
Activité 3.3.2 : Equiper les lycées scientifiques de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso dans le domaine du numérique	les lycées scientifiques de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso sont équipés	2	MENAPLN	MTDPCE	0	250 000	250 000	0	0	500 000
Activité 3.3.3 : Equiper un studio de production de ressources pédagogiques numériques au profit du MENAPLN, MSJE et du MESRI	Le MENAPLN, MSJE et le MESRI disposent d'un studio de production de ressources pédagogiques	3	MENAPLN ; MESRI; MSJE	MTDPCE	0	600 000	0	0	0	600 000
Activité 3.3.4 : Equiper les salles de travaux pratiques des lycées scientifiques en matériel de réalité virtuelle et augmentée (Ouagadougou et Bobo-Dioulasso)	Les salles des travaux pratiques des lycées scientifiques sont équipés en réalité augmentée	2	MENAPLN	MTDPCE	0	100 000	100 000	0	0	200 000
Activité 3.3.5 : Equiper trois centres de formation agréés sur les métiers du Haut et Très Haut Débit au Burkina Faso	Trois centres de formation sur les métiers du Haut et Très Haut Débit au Burkina Faso sont équipés	3	MTDPCE	MSJE	0	225 603	0	0	0	225 603
Activité 3.3.6 : Renforcer les capacités des structures d'accompagnement et à l'innovation en équipement et en modules de formation pour assurer la formation des jeunes porteurs de projets innovants dans le domaine du numérique	Les capacités des jeunes porteurs de projets innovants du numérique sont renforcées	100	DGPE/MSJE	MTDPCE	0	0	275 000	225 000	200 000	700 000
Activité 3.3.7 : Former les acteurs de l'économie informelle dans l'utilisation du E-commerce comme outil de développement de leurs activités	Les acteurs de l'économie informelle sont formés dans l'utilisation du E-commerce	600	DGPE/MSJE	MTDPCE, MDICAPME	36 000	36 000	36 000	36 000	36 000	180 000
Activité 3.3.8 : Former les jeunes promoteurs d'entreprises sur le marketing digital, l'éducation financière et les moyens de transactions électroniques	les jeunes promoteurs d'entreprises sont formés sur l'entrepreneuriat digital, innovant et les moyens de transactions électroniques	3 000	DGJEP/MSJE	MTDPCE, MDICAPME		118 750	118 750	118 750	118 750	475 000
Activité 3.3.9 : Former les personnes vivant avec un handicap visuel bénéficiaires des	Les personnes vivant avec un handicap bénéficiaires des microprojets sont formées sur	5083	MAHSGF	MTDPCE	84 673	84 750	84 750	84 750	84 667	423 590



Composante/Activités	Extrants	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation financière					COUT TOTAL
					2024	2025	2026	2027	2028	
microprojets sur l'utilisation du numérique pour la valorisation de leurs produits	le e-commerce									
Composante 4 : Coordination et gestion du projet					1 714 021	1 093 997	993 902	930 277	965 902	5 698 097
Sous-composante 4.1 : Gestion administrative et financière					1 210 691	961 397	828 802	795 177	810 802	4 606 867
Activité 4.1.1. : Recruter un cabinet RH pour assurer la sélection du personnel de l'UGP	Le personnel de l'UGP est sélectionné	1	UGP PACTDIGITAL		30 000	0	0	0	0	30 000
Activité 4.1.2. : Assurer la prise en charge des membres du jury chargés du recrutement du personnel de l'UGP	Le personnel est recruté	21	UGP PACTDIGITAL		5 105	0	0	0	0	5 105
Activité 4.1.3. : Assurer les charges salariales du personnel du projet	Le personnel est payé	60	UGP PACTDIGITAL		380 911	380 911	380 911	380 911	380 911	1 904 553
Activité 4.1.4. : Assurer la prise en charge de l'assurance maladie du personnel du Projet	Le personnel est assuré	5	UGP PACTDIGITAL		12 600	12 600	12 600	12 600	12 600	63 000
Activité 4.1.5. : Organiser un atelier d'élaboration du plan de formation des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet	Le plan de formation est disponible	1	UGP PACTDIGITAL		10 000	0	0	0	0	10 000
Activité 4.1.6. : Mettre en œuvre le plan de formation du projet	Les membres de l'UGP et les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet sont formés	300	UGP PACTDIGITAL		150 000	150 000	150 000	150 000	150 000	750 000
Activité 4.1.7. : Acquérir du mobilier de bureau	Le mobilier est livré	2	UGP PACTDIGITAL		36 465	22 000	0	0	0	58 465
Activité 4.1.8. : Acquérir des équipements de transports au profit de l'UGP du PACTDIGITAL	Le matériel de transport est livré	6	UGP PACTDIGITAL		186 670	90 000	0	0	0	276 670
Activité 4.1.9. : Acquérir une police d'assurance pour le matériel roulant du projet	Les équipements roulants sont assurés	6	UGP PACTDIGITAL		1 926	4 426	4 426	4 426	4 426	19 630
Activité 4.1.10. : Acquérir des fournitures de bureau et consommables informatiques	Les fournitures et consommables sont livrés	10	UGP PACTDIGITAL		20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000
Activité 4.1.11. : Assurer le cloisonnement des bureaux au profit de l'unité de gestion du projet	Les bureaux sont cloisonnés	1	UGP PACTDIGITAL		5 500	0	0	0	0	5 500
Activité 4.1.12. : Acquérir et installer un groupe électrogène	Le groupe électrogène est installé	1	UGP PACTDIGITAL		21 000	0	0	0	0	21 000
Activité 4.1.13. : Acquérir du matériel et équipements de bureau	Le matériel est livré	3	UGP PACTDIGITAL		142 385	50 000	28 000	0	0	220 385



Composante/Activités	Extrants	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation financière					COUT TOTAL
					2024	2025	2026	2027	2028	
Activité 4.1.14. : Organiser un atelier de mise à jour du manuel de procédures administrative financière et comptable	Le MPG AFC est révisé	1	UGP PACTDIGITAL		0	6 250	0	0	0	6 250
Activité 4.1.15. : Acquérir un logiciel de gestion financière et comptable	Logiciel installé et formation réalisée	1	UGP PACTDIGITAL		15 459	0	0	0	0	15 459
Activité 4.1.16. : Assurer la location de machines virtuelles à l'ANPTIC pour l'hébergement de Tom2Pro & de Tom-monitoring	L'hébergement des logiciels est effectif	5	UGP PACTDIGITAL		1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	7 500
Activité 4.1.17. : Acquérir un logiciel de gestion de la paie	Logiciel installé et formation réalisée	1	UGP PACTDIGITAL		7 500	0	0	0	0	7 500
Activité 4.1.19. : Réaliser la dévolution des biens non financiers du projet	La dévolution des biens non financiers du projet est réalisée	1	UGP PACTDIGITAL		0	0	0	0	10 000	10 000
Activité 4.1.20. : Assurer la prise en compte des frais bancaires	Le suivi des frais bancaires est effectif	60	UGP PACTDIGITAL		1 200	1 200	1 200	1 200	1 200	6 000
Activité 4.1.21. : Acquérir du carburant et lubrifiant au profit de l'UGP	Le carburant est livré	10	UGP PACTDIGITAL		25 242	49 752	49 752	49 752	49 752	224 250
Activité 4.1.22. : Assurer la prise en charge des frais d'électricité	Les factures sont payées	60	UGP PACTDIGITAL		7 500	7 500	7 500	7 500	7 500	37 500
Activité 4.1.23. : Assurer la prise en charge des frais d'eau	les factures sont payées	60	UGP PACTDIGITAL		1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	7 500
Activité 4.1.24. : Assurer la prise en charge des frais de communication/internet	Les factures sont payées	60	UGP PACTDIGITAL		11 160	11 160	11 160	11 160	11 160	55 800
Activité 4.1.25. : Assurer le paiement des charges locatives relatives au contrat de bail du siège de l'UGP	Les factures sont payées	60	UGP PACTDIGITAL		36 000	36 000	36 000	36 000	36 000	180 000
Activité 4.1.26. : Assurer le gardiennage du siège de l'UGP	Les locaux sont sécurisés	60	UGP PACTDIGITAL		7 728	7 728	7 728	7 728	7 728	38 640
Activité 4.1.27. : Assurer le nettoyage des locaux de l'UGP	Les locaux sont propres	60	UGP PACTDIGITAL		8 040	8 040	8 040	8 040	8 040	40 200
Activité 4.1.28. : Abonnement aux journaux locaux	Les avis sont publiés	60	UGP PACTDIGITAL		1 500	1 500	1 500	1 500	1 500	7 500
Activité 4.1.29. : Assurer la prise en charge des sessions du CAM et des commissions de réception	Les sessions des CAM sont tenues	60	UGP PACTDIGITAL		6 000	6 000	6 000	6 000	6 000	30 000
Activité 4.1.30. : Assurer des frais de mission à l'intérieur	Les missions sont réalisées	120	UGP PACTDIGITAL		15 600	15 600	15 600	15 600	15 600	78 000
Activité 4.1.31. : Assurer l'entretien et la maintenance : du matériels informatiques ; des climatiseurs, groupe électrogène et installations sanitaires ; du matériels de	L'entretien et la maintenance des équipements sont réalisés	15	UGP PACTDIGITAL		15 000	15 000	17 000	17 000	17 000	81 000



Composante/Activités	Extrants	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation financière					COUT TOTAL
					2024	2025	2026	2027	2028	
transport ; du matériels électriques et mobiliers de bureau										
Activité 4.1.32. : Recruter un Huissier pour assurer la gestion des dossiers litigieux du projet	Les dossiers litigieux sont assurés	5	UGP PACTDIGITAL		200	200	200	200	200	1 000
Activité 4.1.33. : Assurer des services de pauses café & pause déjeuner pour les réunions et rencontres dans le cadre des activités du projet	Les pauses sont servies	120	UGP PACTDIGITAL		10 000	20 000	20 000	20 000	20 000	90 000
Activité 4.1.34. : Prise en charge des ateliers de validation des différentes études conduites dans le cadre du projet	La prise en charge des ateliers est effective	60	UGP PACTDIGITAL		15 000	20 000	20 000	20 000	20 000	95 000
Activité 4.1.35. : Assurer la prise en charge des frais de rétribution des groupes de travail et des comités techniques	les arrêtés de mise en place groupes de travail sont signés	27	UGP PACTDIGITAL		7 500	15 000	15 000	15 000	15 000	67 500
Activité 4.1.36. : Assurer l'archivage du fonds documentaire du projet	Le fonds documentaire est archivé	2	UGP PACTDIGITAL		0	0	5 625	0	5 625	11 250
Activité 4.1.37. : Organiser deux ateliers d'appropriation du projet au profit du personnel et des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du l'UGP	Deux ateliers d'appropriation du projet sont organisés	2	UGP PACTDIGITAL		7 000	0	0	0	0	7 000
Activité 4.1.38. : Faire la visite technique des véhicules à quatre roues	La visite technique des véhicules à quatre roues est faite	5	UGP PACTDIGITAL		0	30	60	60	60	210
Activité 4.1.39. : Assurer le paiement des indemnités du personnel affectés sein de l'UGP	Les indemnités du personnel affectés sont payées	60	UGP PACTDIGITAL		7 500	7 500	7 500	7 500	7 500	37 500
Sous-composante 4.2 : Planification, contrôle et suivi-évaluation					90 980	67 600	100 100	70 100	100 100	428 880
Activité 4.2.1. : Elaboration les Plans de Travail et Budgets Annuels (PTBA)	Les PTBA sont élaborés	5	UGP PACTDIGITAL		10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000
Activité 4.2.2. : Organiser des ateliers d'élaboration/finalisation des termes de référence des activités du projet	Les TDR sont élaborés	5	UGP PACTDIGITAL		7 200	7 500	10 000	10 000	10 000	44 700
Activité 4.2.3. : Organiser l'évaluation à mi-parcours du projet	L'évaluation à mi-parcours du projet est réalisée	1	UGP PACTDIGITAL		0	0	30 000	0	0	30 000
Activité 4.2.4. : Organiser l'évaluation finale du projet	L'évaluation à finale du projet est réalisée	1	UGP PACTDIGITAL		0	0	0	0	30 000	30 000
Activité 4.2.5. : Elaborer un manuel de suivi-évaluation	Le manuel de suivi-évaluation est élaboré	1	UGP PACTDIGITAL		12 680	0	0	0	0	12 680
Activité 4.2.6. : Acquérir un logiciel de suivi-évaluation du projet	Le logiciel suivi-évaluation est installé et opérationnel	1	UGP PACTDIGITAL		11 000	0	0	0	0	11 000
Activité 4.2.7. : Appuyer le suivi-évaluation externe des projets et programmes du	La DGESS du MTDPC est appuyé	10	UGP PACTDIGITAL		15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	75 000



Composante/Activités	Extrants	Cible finale	Structure responsable	Structures Partenaires	Programmation financière					COUT TOTAL
					2024	2025	2026	2027	2028	
MTDPCE										
Activité 4.2.8. : Organiser les sessions du Comité technique du Projet	Les sessions du Comité technique du Projet sont tenues	8	UGP PACTDIGITAL		2 580	2 580	2 580	2 580	2 580	12 900
Activité 4.2.9. : Assurer la prise en charge des activités du Comité technique du Projet	Les sessions du Comité technique du Projet sont tenues	8	UGP PACTDIGITAL		25 000	25 000	25 000	25 000	25 000	125 000
Activité 4.2.10. : Organiser les sessions du Comité de pilotage du projet	Les sessions du Comité de pilotage du projet sont tenues	10	UGP PACTDIGITAL		4 520	4 520	4 520	4 520	4 520	22 600
Activité 4.2.11. : Assurer l'audit financier et comptable des comptes du projet	Les audits financiers sont réalisés	5	UGP PACTDIGITAL		3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	15 000
Sous-composante 4.3 : Communication et relations publiques					25 000	15 000	15 000	15 000	15 000	85 000
Activité 4.3.1. : Elaborer une stratégie de communication	La stratégie de communication est élaborée assortie d'un plan de communication	1	UGP PACTDIGITAL		10 000	0	0	0	0	10 000
Activité 4.3.2. : Mettre en œuvre la stratégie de communication du projet	La stratégie de communication est mise en œuvre	1	UGP PACTDIGITAL		15 000	15 000	15 000	15 000	15 000	75 000
Sous-composante 4.4 : Sauvegarde environnemental, social et sécurité					387 350	50 000	50 000	50 000	40 000	577 350
Activité 4.4.1 : Mettre en œuvre le plan d'action du PEES	Les activités du PEES sont mise en œuvre	20	UGP PACTDIGITAL		10 000	10 000	10 000	10 000	10 000	50 000
Activité 4.4.2 : Mettre en œuvre les activités du PMPP	Les activités du PMPP sont mis en œuvre	20	UGP PACTDIGITAL		20 000	20 000	20 000	20 000	20 000	100 000
Activité 4.4.3 : Elaborer un manuel de gestion des plaintes	le manuel de gestion des plaintes est élaboré	1	UGP PACTDIGITAL		8 000	0	0	0	0	8 000
Activité 4.4.4 : Garantir la supervision du GRM (Mécanisme de gestion des plaintes)	Le mécanisme de gestion des plaintes est assuré	18	UGP PACTDIGITAL		20 000	20 000	20 000	20 000	10 000	90 000
Activité 4.4.5 : Renforcer les compétences des acteurs impliqués dans la formulation du projet	Les compétences des acteurs sont renforcées	100	UGP PACTDIGITAL		92 752					92 752
Activité 4.4.6 : Assurer la prise en charge des frais de transport, de communication et de connexion internet de l'équipe restreinte de formulation du projet	La prise en charge est assurée	22	UGP PACTDIGITAL		40 708					40 708
Activité 4.4.7 : Organiser les cadres de concertation dans le cadre de la préparation du projet	Les cadres de concertation sont tenus	20	UGP PACTDIGITAL		22 752					22 752
Activité 4.4.8 : Assurer l'assistance technique pour l'élaboration des documents clés de formulation du projet	Les documents clés de formulation du projet sont élaborés	9	UGP PACTDIGITAL		173 138					173 138
TOTAL					18 757 327	46 747 779	15 851 707	9 535 421	5 916 113	96 708 347